



PAR COURRIEL

Québec, le 17 juillet 2025

[REDACTED]

N/Réf. DA05-20250617

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après « la Loi », nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 17 juin 2025, laquelle se lit comme suit :

« ... je désire obtenir les documents et correspondances suivants svp :

- *Tout rapport (rapport d'avancement, etc.) transmis par la Ville de Montréal (Commissaire à la langue française de la Ville de Montréal, Noémie Dansereau-Lavoie, la responsable de la Langue française à l'hôtel de ville de Montréal, Caroline Bourgeois, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, le directeur général de la Ville de Montréal (Serge Lamontagne, Benoît Dagenais, etc.) entourant la mise en oeuvre du Plan d'action de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal, et ce, entre le 1er février 2024 et aujourd'hui;*
- *Toute communication écrite/correspondances entre la Commissaire à la langue française de la Ville de Montréal, Mme Noémie Dansereau-Lavoie et le ministère de la Langue française, et ce, du 1er février 2024 à aujourd'hui ; »*

Nous vous transmettons une copie des documents détenus par le ministère de la Langue française concernant votre demande dont la communication est conforme aux dispositions de la Loi.

Toutefois, conformément à l'article 14 de la Loi, certains documents ne vous sont pas communiqués étant donné qu'ils contiennent, en substance, des renseignements qui sont visés par certaines restrictions prévues par la Loi. En ce sens, nous appuyons notre décision sur les articles suivants :

- l'article 9, qui précise que le droit d'accès ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature;
- l'article 20, qui stipule qu'un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation entraverait vraisemblablement une négociation en cours avec un autre organisme public dans un domaine de leur compétence.

De plus, nous avons recensé des documents provenant de la Ville de Montréal. L'analyse de l'accessibilité de ces documents relève de la compétence de cet organisme public. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à formuler votre demande auprès de la personne responsable de l'accès aux documents de cet organisme, à l'adresse suivante :

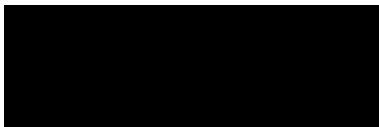
[Accès à l'information | Ville de Montréal](#)

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

[Citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec](#)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la responsable de l'accès aux documents,



Maxime Vézina, p.i.

800, rue D'Youville
Québec (Québec) G1R 3P4
418 263-2008
responsable.acces@mlf.gouv.qc.ca

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Lambert, Maxime](#)
Cc : [Jean THERRIEN](#)
Objet : Re: Rappel - Rencontre - Consultation préliminaire - Expiration des dispositions de temporisation du RLA et du RDR
Date : 7 novembre 2024 11:04:36
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[Outlook-c0eca2ev.png](#)

Bonjour monsieur Lambert,

Nous vous remercions pour cette invitation et nous vous proposons une rencontre à la fin du mois de novembre, vers le 27 ou le 28 novembre :

27 novembre : 13h

28 novembre: 14h

Espérant que ces créneaux sont toujours disponibles de votre côté, n'hésitez donc pas à nous faire parvenir une invitation, à l'une ou l'autre des plages proposées. Si ces moments ne conviennent pas, nous proposerons d'autres disponibilités.

Un grand merci, et au plaisir d'échanger avec vous prochainement,

Cordialement,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Lambert, Maxime <Maxime.Lambert@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 5 novembre 2024 11:41

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Jean THERRIEN <jean.therrien@montreal.ca>

Objet : Rappel - Rencontre - Consultation préliminaire - Expiration des dispositions de temporisation du RLA et du RDR

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Madame,

Vous avez indiqué dans le cahier de consultation lié au dossier en objet que votre organisme souhaitait rencontrer le ministère de la Langue française (MLF). Si tel est toujours le cas, nous vous invitons à nous faire part de vos disponibilités en remplissant le calendrier joint et en nous le retournant. Une convocation suivra. Advenant que votre organisme ne désire plus rencontrer le MLF, nous vous saurions gré de le mentionner par écrit au soussigné.

Veuillez noter que, considérant le calendrier serré imposé par le cadre réglementaire, les rencontres ne se tiendront qu'au mois de novembre.

Meilleures salutations,

Maxime Lambert

Conseiller stratégique à l'exemplarité de l'État

Direction des orientations et de l'analyse stratégique
Sous-ministériat à l'exemplarité de l'État et aux orientations stratégiques
Ministère de la Langue française

800, Place D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
418 263-2008, poste 4105
maxime.lambert@mlf.gouv.qc.ca



De : Lambert, Maxime

Envoyé : 1 novembre 2024 08:07

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Jean THERRIEN <jean.therrien@montreal.ca>

Objet : Suivi - Consultation préliminaire - Expiration des dispositions de temporisation du RLA et du RDR

Madame,

Par la présente, nous accusons réception des commentaires émis par votre organisme dans le cadre de la consultation préliminaire portant sur l'expiration des dispositions de temporisation du *Règlement sur la langue de l'Administration* et du *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche*.

Puisque vous avez indiqué souhaiter rencontrer le ministère de la Langue française, nous vous invitons à remplir le calendrier joint et à nous le retourner. Les cellules grisées sont celles déjà réservées. Nous vous ferons par la suite parvenir une convocation.

Nous vous remercions de contribuer à faire du français la langue commune du Québec et de participer activement à l'exemplarité de l'Administration.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Maxime Lambert

Conseiller stratégique à l'exemplarité de l'État

Direction des orientations et de l'analyse stratégique
Sous-ministériat à l'exemplarité de l'État et aux orientations stratégiques
Ministère de la Langue française

800, Place D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
418 263-2008, poste 4105
maxime.lambert@mlf.gouv.qc.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 31 octobre 2024 17:34

À : Lambert, Maxime <Maxime.Lambert@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Jean THERRIEN <jean.therrien@montreal.ca>

Objet : Re: MLF - Consultation préliminaire - Expiration des dispositions de temporisation du RLA et du RDR

Bonjour monsieur Lambert,

Je vous remercie pour votre message et veuillez excuser le délai de retour. Tel que convenu avec madame Geneviève Lajoie, sous-ministre adjointe, Exemplarité de l'État et conformité, nous proposons effectivement de prévoir une rencontre en novembre pour en discuter.

Vous trouverez donc ci-joint le formulaire (sans les commentaires), mais nous aurons l'occasion de partager de vive voix nos observations. N'hésitez pas à nous laisser savoir quelles seraient les plages proposées, et nous pourrions prévoir la rencontre. Je serai accompagnée de monsieur Jean Therrien, Directeur du Bureau des relations gouvernementales et municipales.

Encore une fois un grand merci, et au plaisir,
Très cordialement,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Lambert, Maxime <Maxime.Lambert@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 3 octobre 2024 13:39

Objet : MLF - Consultation préliminaire - Expiration des dispositions de temporisation du RLA et du RDR

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Madame,
Monsieur,

Les dispositions de temporisation suivantes du [Règlement sur la langue de l'Administration](#) (RLA) et du [Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche](#) (RDR) cesseront d'avoir effet le 1^{er} juin 2025 :

- RLA : le paragraphe 8 du premier alinéa de l'article 2 et le paragraphe 10 du premier alinéa de l'article 6;
- RDR : le paragraphe 14 de l'article 1 et le paragraphe 7 de l'article 2.

Le ministère de la Langue française a entrepris les travaux qui pourront mener à l'édiction, au plus tard le 1^{er} juin 2025, des projets de règlement modifiant le RLA et le RDR. Par la présente, le Ministère sollicite la contribution d'organismes de l'Administration pour la consultation préliminaire de ces projets. Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du document joint, de le remplir – que votre organisme souhaite émettre des commentaires ou non – et de le retourner au soussigné, au plus tard le 1^{er} novembre 2024.

Le ministère de la Langue française vous remercie de contribuer à faire du français la langue officielle et commune du Québec et de participer activement à l'exemplarité de l'Administration.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Maxime Lambert

Conseiller stratégique à l'exemplarité de l'État

Direction des orientations et de l'analyse stratégique
Sous-ministériat à l'exemplarité de l'État et aux orientations stratégiques
Ministère de la Langue française

800, Place D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
418 263-2008, poste 4105
maxime.lambert@mlf.gouv.qc.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses

instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Lambert, Maxime](#)
Objet : Re: Suivi - Rencontre_MLF-VilleMontréal_ExpirationDispositionsTemporisation
Date : 19 novembre 2024 10:51:35
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image003.png](#)
[Outlook-s4kr31oe.png](#)

Bonjour monsieur Lambert,
C'est parfait, merci !
Bonne fin de journée, et au plaisir,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Lambert, Maxime <Maxime.Lambert@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 19 novembre 2024 10:34
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Objet : Suivi - Rencontre_MLF-VilleMontréal_ExpirationDispositionsTemporisation

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Madame,

Je serai heureux de discuter avec vous avant notre rencontre officielle.

Je serai disponible mercredi et vendredi après-midi. Vous pouvez me convoquer à l'heure qui vous conviendra, entre 13h00 et 16h00.

Au plaisir,

Maxime Lambert

Conseiller stratégique à l'exemplarité de l'État

Direction des orientations et de l'analyse stratégique
Sous-ministériat à l'exemplarité de l'État et aux orientations stratégiques
Ministère de la Langue française

800, Place D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
418 263-2008, poste 4105
maxime.lambert@mlf.gouv.qc.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 19 novembre 2024 10:04

À : Lambert, Maxime <Maxime.Lambert@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Rencontre_MLF-VilleMontréal_ExpirationDispositionsTemporisation

Bonjour monsieur Lambert,

En prévision de cette rencontre prévue le 28 novembre prochain, à 14h, serait-il possible de prévoir un court appel cette semaine en amont ?

N'hésitez pas à me laisser savoir quel serait un bon moment pour vous.

Un grand merci, et au plaisir,

Cordialement,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Lambert, Maxime <Maxime.Lambert@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 novembre 2024 10:21

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Makalian, Vrouyr <Vrouyr.Makalian@mlf.gouv.qc.ca>; Giles, Éveline <Eveline.Giles@mlf.gouv.qc.ca>; Langlais, Erika <Erika.Langlais@mlf.gouv.qc.ca>; Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>; Jean THERRIEN <jean.therrien@montreal.ca>

Objet : Rencontre_MLF-VilleMontréal_ExpirationDispositionsTemporisation

Quand : 28 novembre 2024 14:00-14:45.

Où : Réunion Microsoft Teams

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Par la présente, le ministère de la Langue française vous convoque à une rencontre lors de laquelle

votre organisme pourra lui faire part de ses commentaires concernant l'expiration, le 1^{er} juin 2025, des dispositions de temporisation prévues au RLA et au RDR.

Nous vous remercions pour votre participation au processus de consultation préliminaire.

Meilleures salutations,

Maxime Lambert

Conseiller stratégique à l'exemplarité de l'État

Direction des orientations et de l'analyse stratégique
Sous-ministériat à l'exemplarité de l'État et aux orientations stratégiques
Ministère de la Langue française

800, Place D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
418 263-2008, poste 4105
maxime.lambert@mlf.gouv.qc.ca



Microsoft Teams [Besoin d'aide ?](#)

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion

Code secret : EPmCoA

Participer par téléphone



Canada, Québec

[Trouver un numéro local](#)

ID de la conférence téléphonique



Pour les organisateurs : [Options de réunion](#) | [Réinitialiser le code PIN d'appel](#)

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la

redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : Re: Suivis
Date : 10 janvier 2024 12:05:55

Merci Barbara d'avoir pris le temps, toujours un plaisir, vraiment !
Bien noté pour les informations et merci pour la présentation.
On se reparle donc sous peu.
Bon retour, et à très bientôt !
Noémie

De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 10 janvier 2024 12:03
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Objet : Suivis



Bonjour Noémie,
Ce fut un plaisir de te parler, voici donc les informations demandées :

1. Outil d'aide à la directive version word ci-joint
2. PPT avec des diapos utiles sur la reddition de comptes vers la fin ci-joint
3. La période de référence des indicateurs liées aux plaintes et aux postes (20.1) est pour votre part (organismes municipaux), votre année financière soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Merci,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice, Bureau de projets
Directrice de l'accompagnement de l'Administration par intérim
Exemplarité de l'État et conformité
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les

lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Lacoste, Danny](#)
Cc : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : Rapport soumis - mais demande spéciale .. merci !
Date : 2 mai 2024 10:51:54
Pièces jointes : [Outlook-5wcfodwo.png](#)

Bonjour Danny,

Un mot pour confirmer le dépôt du rapport sur la plateforme, merci. Par contre... je viens de le recevoir à l'instant et je vois une coquille en introduction !!

Serait-il possible exceptionnellement d'y avoir accès et de la corriger ?

C'est vraiment très gênant...

N'hésitez pas à me joindre et à me laisser savoir si c'est possible.

Un grand merci,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Boulet, Jean](#)
Objet : TR: Suivi texte pour bonnes pratiques- rapport annuel sur l'application de la Charte
Date : 23 mai 2024 10:27:00
Pièces jointes : [Bonne pratique Ville de Montréal.docx](#)
[image001.png](#)
[image002.jpg](#)

Bonjour Noémie,

Si tu as une minute, tu nous diras si notre projet de texte pour l'encart dans le document word joint te convient.

Merci,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 21 mai 2024 12:21

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Simon LEFRANCOIS <simon.lefrancois@montreal.ca>

Objet : TR : Suivi texte pour bonnes pratiques- rapport annuel sur l'application de la Charte

Bonjour Barbara,

Pour faire suite à notre discussion, voici donc les précisions quant aux bonnes pratiques de la Ville de Montréal en matière de langue française et de recrutement. Vous trouverez ci-bas les détails transmis par mon collègue, monsieur Simon Lefrançois, Directeur, Attraction et acquisition des talents au Service des ressources humaines de la Ville de Montréal. Nous espérons que ces précisions permettront de mieux comprendre les processus et mécanismes en place à la Ville, permettant ainsi de réaffirmer l'exemplarité de nos pratiques.

À noter que je serai à l'extérieur au cours des prochains jours et disponible à mon retour, à compter du 27 mai.

S'il y a quoi que ce soit, n'hésitez surtout pas.

Merci, et bonne fin de journée !

Au plaisir,

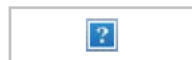
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Simon LEFRANCOIS <simon.lefrancois@montreal.ca>

Envoyé : 21 mai 2024 10:52

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Objet : RE: Suivi texte pour bonnes pratiques- rapport annuel sur l'application de la Charte

Bonjour Noémie,

Voici les précisions demandées :

- La Ville de Montréal est régie par 10 conventions collectives différentes. Ainsi la majorité des employées et employés de la Ville sont syndiqués. À l'exclusion du personnel-cadre (plus de 90 % des employées et employés sont syndiqués).
- La Ville de Montréal doit communiquer aux employées et employés syndiqués les critères d'évaluation mesurés dans le cadre des processus de dotation. Les processus de dotation peuvent faire l'objet de grief. Il est également à noter que la Ville de Montréal dispose d'un organisme neutre et indépendant appelé la Commission de la fonction publique de Montréal qui peut entendre des plaintes d'employées et employés ainsi que de citoyennes et citoyens qui estiment avoir été traités de façon partielle ou inéquitable. Ces deux recours possibles quant à la tenue des processus de dotation font en sorte que seules les compétences requises en lien avec la nature du poste à combler sont évaluées.

LES BALISES UTILISÉES PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Il s'agit d'un principe de base : la connaissance de l'anglais n'est pas un critère d'embauche à la Ville.

Une connaissance de l'anglais est requise dans des cas exceptionnels et seulement lorsque la nature du poste le requiert. Il faut déterminer un besoin réel et durable pour démontrer que la connaissance de l'anglais est requise pour un poste en particulier. Une analyse approfondie est faite avant d'exiger la connaissance de l'anglais pour un poste spécifique, en fonction de la nature du travail à accomplir. On se base sur des critères raisonnables et objectifs tels que :

- la nature du poste en question;
- la clientèle, le public ou les intervenantes et intervenants avec qui l'employée ou l'employé devra interagir en anglais pour les besoins du travail;
- la fréquence d'utilisation de l'anglais dans le poste;
- les sujets traités et les informations données par l'employée ou l'employé lors de ses interactions avec la clientèle;
- la présence d'autres employées et employés dans l'unité administrative qui parlent déjà anglais et qui fournissent déjà un service en anglais.

LES MENTIONS D'ATOUT DANS LES AFFICHAGES

Bien que la connaissance de l'anglais fonctionnel soit un atout pour les postes de service à la clientèle, ce n'est pas une exigence. Par conséquent, ce n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures. Les candidates et candidats qui ne possèdent pas une connaissance de l'anglais fonctionnel ne sont en aucun cas désavantagés.

Espérant ces précisions utiles.

Cordialement,

Simon Lefrançois
Directeur
Direction - Attraction et acquisition des talents
Service des ressources humaines
Ville de Montréal



5800, rue Saint-Denis, 4^e étage, bureau 401
Montréal (Québec) H2S 3L5



Courriel : simon.lefrancois@montreal.ca



Visitez nos pages! montreal.ca | [LinkedIn](#)
[Découvrez ce que nos équipes apprécient à la Ville](#)

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : Re: Appel téléphonique - Problème de connexion - Directive
Date : 17 octobre 2024 17:55:26
Pièces jointes : [image001.png](#)

D'accord merci Barbara, je viens tout juste de parler avec madame Leroux.
Je propose de nous parler demain (appel rapide), exemple vers 13h ou après 14h.
Merci et bonne fin de journée !
Noémie

De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 17 octobre 2024 16:08
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Objet : TR: Appel téléphonique - Problème de connexion - Directive

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Pti nous avons aussi eu ce message de Pierrefonds-Roxboro...

De : _Boîte DSA <dsa@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 16 octobre 2024 14:10
À : _Boîte MLF Accompagnement <mlf.accompagnement@mlf.gouv.qc.ca>
Cc : _Boîte DSA <dsa@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Appel téléphonique - Problème de connexion - Directive

Bonjour,

Rappeler Mme Louise Leroux – Ville de Montréal/Arrondissement Pierrefonds-Roxboro;
tél. : [REDACTED]

Elle tente de se connecter à la page Directive et n'y arrive pas.

Merci,



Caroline Légaré
Adjointe administrative

Direction des services administratifs
Ministère de la Langue française
800, rue d'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : 418 263-2008 poste 4917
Courriel : caroline.legare@mlf.gouv.qc.ca

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : Re: [Projet de réponse] Question - Directive pour organisme reconnu en vertu du 29.1
Date : 28 octobre 2024 17:33:58
Pièces jointes : [Outlook-rtfzskvo.png](#)

Bonjour Barbara,
Il semble vraiment y avoir confusion. Je vais reparler au directeur d'arrondissement. Oui, n'hésitez pas à les référer à moi, et à me copier.
Merci !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



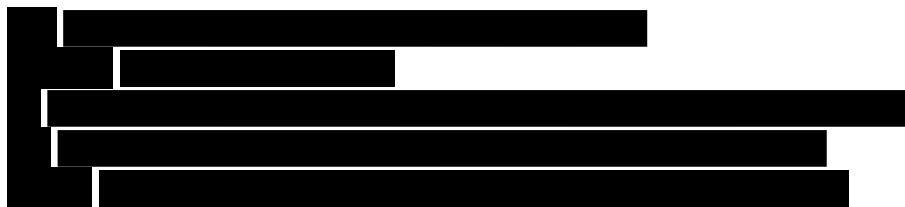
noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 28 octobre 2024 17:27
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Objet : TR: [Projet de réponse] Question - Directive pour organisme reconnu en vertu du 29.1

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,
Pierrefonds-Roxboro nous a envoyé ce courriel, devrais-je les renvoyer vers toi à nouveau?
Merci,
Barbara



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Si oui, pensez à l'imprimer recto-verso!



Avis de confidentialité - Ce courriel est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée et/ou confidentielle. Si vous avez reçu ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur puis détruire le présent courriel sans délai.

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : TR : Valider dépliant et carton sur l'exemplarité
Date : 27 février 2025 11:40:03
Pièces jointes : [1973-02-Langue-fr-Exemplarite-Depliant-2vol V1-2.pdf](#)
[1973-03-Langue-fr-Exemplarite-Carton 3,5x8,5 V1 \(3\).pdf](#)

Bonjour Barbara,

Tel que discuté, voici donc les documents proposés par le service des communications (ces derniers seraient remis en personne aux citoyens en faisant la demande pour les informer des changements à la Loi). Nous attendrons donc aujourd'hui votre confirmation (notamment pour la taille des caractères).

Un grand merci !

Noémie

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Giles, Éveline](#)
Objet : TR: URGENT- pour aujourd'huiTR: Valider dépliant et carton sur l'exemplarité
Date : 27 février 2025 15:11:00

Bonjour Noémie,

Il est possible de transmettre des dépliants dans une autre langue en plus du français si : • une exception de la Charte peut s'appliquer (notamment pour fournir des services à une personne physique visée par une exception qui en fait la demande, ou lorsque la santé ou la sécurité publique l'exigent); et si votre organisme a pris une directive à cet égard (ou si cette faculté est visée par une directive prise pour votre organisme par le ministre de la Langue française).

Pour de plus amples informations, je t'invite à consulter le [Guide pratique - Activités de communication et de diffusion externes](#).

Cordialement,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 27 février 2025 11:40

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : TR : Valider dépliant et carton sur l'exemplarité

Bonjour Barbara,

Tel que discuté, voici donc les documents proposés par le service des communications (ces derniers seraient remis en personne aux citoyens en faisant la demande pour les informer des changements à la Loi). Nous attendrons donc aujourd'hui votre confirmation (notamment pour la taille des caractères).

Un grand merci !

Noémie

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Poirier, Jean-Philippe](#)
Cc : [Blanchette, Marie-Hélène](#); [Béliveau, Barbara](#); [Yasmina AZIKI](#)
Objet : Re: Rapport annuel sur l'application de la Charte - Ville de Montréal
Date : 6 mars 2025 13:13:02
Pièces jointes : [Outlook-01azkvc0.png](#)

Bonjour Jean-Philippe,

Merci pour ce message, et effectivement, je comptais vous contacter rapidement pour prévoir la suite.

J'ai discuté avec Barbara et nous proposons une rencontre demain matin, avec ma collègue Yasmina Aziki.

Une invitation devrait donc être envoyée sous peu.

Un grand merci, et à très bientôt,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 5 mars 2025 23:05

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Blanchette, Marie-Hélène <Marie-Helene.Blanchette@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Rapport annuel sur l'application de la Charte - Ville de Montréal

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

J'ai appris que tu terminerais bientôt ton mandat comme commissaire à la langue française de la ville de Montréal.

Félicitation pour tout le travail accompli et bon succès pour tes prochains défis !

Sais-tu qui te remplacera en tant qu'émissaire de la langue française pour Montréal ? À quel moment ?

Vas-tu être en mesure de compléter [la reddition de comptes](#) pour le rapport annuel sur l'application de la Charte avant ton départ ? Si possible, j'apprécierais que tu la complètes au moins une semaine avant ton départ, afin de nous laisser le temps de valider les données et de te poser nos questions aux besoins.

Merci et bonne semaine.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française

Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques

Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Cc : [Yasmina AZIKI](#); [Poirier, Jean-Philippe](#)
Objet : Re: Outils - rapport annuel sur l'application de la Charte
Date : 6 mars 2025 13:23:40
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Outlook-jb4virdz.png](#)

Bonjour Barbara,
Merci d'avoir pris le temps, et on en reparle donc demain.
Bonne fin de journée, et à très bientôt,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 6 mars 2025 13:16
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Outils - rapport annuel sur l'application de la Charte

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.



Bonjour Noémie,
Ce fut un plaisir de te parler.
Tel que discuté voici le lien vers le guide avec les méthodologies pour nos indicateurs : [Guide d'accompagnement sur les fiches-indicateurs - Organismes municipaux](#)
Nous avons aussi un Gabarit de préparation de données. Ce [document \(XLSX 524 Ko\)](#) permet aux organismes de l'Administration de compiler leurs données avant de les transmettre au moyen de l'outil Web.
Merci et à demain,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#); [Poirier, Jean-Philippe](#)
Cc : [Yasmina AZIKI](#)
Objet : TR : Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme
Date : 18 mars 2025 15:48:42
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.gif](#)
[Outlook-u22vwjry.png](#)

Bonjour,

Pour éviter toute confusion, un mot pour rappeler que pour la Ville de Montréal, un seul rapport sera envoyé (comme pour l'année précédente).

Les arrondissements n'auraient donc pas à s'inscrire à la reddition de comptes. Serait-il possible d'ajuster les communications à cet égard ? (voir courriel ci-bas).

D'autre part, pour faire suite à notre discussion pour l'indicateur 6 (nombre d'activités pour mettre en valeur la langue française), la réflexion s'est-elle précisée de votre côté ? En effet, compte tenu de la mission de la Ville, de l'ampleur de notre programmation culturelle et du rapport exhaustif déposé auprès du ministère dans le cadre de nos diverses ententes en matière de valorisation de la langue française permettant la tenue de projets divers au sein de secteurs / publics variés (milieu des affaires, de la culture, de l'éducation, milieu communautaire, nouveaux arrivants, jeunes, etc.) et du défi que représente l'articulation du concept "nombre d'activités", nous proposons une approche qualitative (un paragraphe explicatif permettant d'apporter nuances et éclairage), plutôt que simplement un nombre qui, au final, ne peut être aisément déterminé et ne serait pas représentatif de l'ensemble des diverses initiatives menées par la métropole en matière de valorisation de la langue française.

Cette approche vous convient-elle ?

Nous demeurons disponibles pour en discuter, à votre convenance.

Un grand merci pour votre précieuse collaboration, et au plaisir,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal

(438) 823-3059

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : _Boîte Rapport Charte <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 mars 2025 08:44

À : Maika BERNATCHEZ <maika.bernatchez@montreal.ca>

Objet : RE: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.



Bonjour,

Nous vous remercions pour votre réponse. Nous ajusterons nos dossiers en bonne et due forme.

À titre indicatif, le nouveau contact recevra sous peu un courriel l'invitant à activer son compte sur l'[outil Web](#) du MLF. Cette personne aura ainsi accès au formulaire pour la [reddition de comptes](#).

Cordialement,

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca

Nous vous invitons à explorer nos outils conçus pour faciliter le travail de l'émissaire. N'hésitez pas à parcourir notre [site Web Accompagnement](#)!

[Redacted signature block]

[Redacted line]

[Redacted line]

- [Redacted bullet point]
- [Redacted bullet point]
- [Redacted bullet point]
- [Redacted bullet point]

[Redacted line]

[Redacted footer]



De : _Boîte Rapport Charte <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 20:16

À : _Boîte Rapport Charte <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Nous vous contactons, car vous êtes émissaire ou mandataire de votre organisme pour le ministère de la Langue française.

Nous avons constaté que les coordonnées du plus haut dirigeant administratif de votre organisation ne sont plus à jour dans notre banque de données.

Nous avons besoin de votre aide pour mettre à jour les coordonnées.

Pourriez-vous svp nous transmettre les renseignements suivants ?

- Prénom du premier dirigeant administratif
- Nom du premier dirigeant administratif
- Titre du premier dirigeant administratif
- Courriel du premier dirigeant administratif

Un grand merci pour votre aide.

Cordialement,

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca

Nous vous invitons à explorer nos outils conçus pour faciliter le travail de l'émissaire. N'hésitez pas à parcourir notre [site Web Accompagnement](#) !

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Cc : [Giles, Éveline](#)
Objet : Re: Suivi pancarte pour travaux- station de pompage au canal Lachine
Date : 25 mars 2025 10:40:25
Pièces jointes : [image002.png](#)
[Outlook-utgzv1kp.png](#)

Bonjour Barbara,
Merci pour le suivi, et c'est effectivement la posture privilégiée par la Ville.
Bonne fin de journée, et au plaisir,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 mars 2025 10:33
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Cc : Giles, Éveline <Eveline.Giles@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Suivi pancarte pour travaux- station de pompage au canal Lachine

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.



Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien. Voici la réponse à ta question concernant la langue d'usage pour votre pancarte faisant état des travaux dans une station de pompage de la ville sur un terrain de Parcs Canada au canal Lachine :

L'Administration, y compris les organismes municipaux, est visée par l'article 22 de la *Charte de la langue française (Charte)*. Ainsi, sauf exception prévue dans la *Charte*, l'Administration n'utilise que le français dans l'affichage, même si cet affichage se trouve sur un terrain appartenant à une institution fédérale.

Merci et à la prochaine,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

Exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Yasmina AZIKI](#)
Objet : RE: Demande officielle - Rapport annuel sur l'application de la Charte
Date : 22 mars 2024 09:49:00

Bonjour Noémie,

Cette correspondance a été envoyée à tous les dirigeants et émissaires désignés des 1825 organismes assujettis donc cela inclut les émissaires des arrondissements (s'ils sont dans notre base de données).

Merci et bonne journée,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 22 mars 2024 09:45

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Objet : TR : Demande officielle - Rapport annuel sur l'application de la Charte

Bonjour Barbara,

J'espère que tu vas bien ! Un mot pour préciser: est-ce que cette note a été envoyée à tous les émissaires des 19 arrondissements ou seulement à la Ville centre ?

Un grand merci,

Noémie

De : Ministère de la Langue française <infolettre@diffusions.mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 mars 2024 09:33

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Objet : Demande officielle - Rapport annuel sur l'application de la Charte

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.
Si vous ne pouvez pas voir ce message correctement, [consultez-le sur votre navigateur](#).



22 mars 2024

Madame,
Monsieur,

La *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* a été sanctionnée le 1^{er} juin 2022. Cette loi constitue la plus grande réforme de la *Charte de la langue française* depuis 1977. Afin que l'État puisse créer un puissant effet de levier en faveur du français à titre de langue officielle et commune du Québec, le devoir d'exemplarité a été inséré dans la *Charte de la langue française (Charte)*. Par conséquent, tous les organismes de l'Administration inclus dans la [liste](#) découlant de l'annexe I de la *Charte*, dont le vôtre, y sont assujettis et doivent se conformer à

la [Politique linguistique de l'État](#) (PLE).

L'adhésion de tous les acteurs est essentielle afin que l'État puisse jouer le rôle de chef de file qui lui appartient pour freiner le déclin de la langue française au Québec. Le ministère de la Langue française a donc pour mandat de mobiliser l'Administration afin qu'elle soit exemplaire en matière de promotion, de rayonnement, d'utilisation et de protection du français. À cet égard, le ministère a le mandat d'accompagner les organismes dans la mise en œuvre des nouvelles obligations qui leur incombent depuis le 1^{er} juin 2023, notamment dans le cadre du rapport annuel sur l'application de la *Charte de la Langue française*, comme prévu par l'article 156.4.

À titre de plus haute autorité administrative au sein de votre organisation, nous vous transmettons une demande officielle pour obtenir vos données en vue de cette reddition de comptes. Vous devrez nous soumettre les renseignements exigés d'ici le 30 avril 2024 par l'entremise de notre outil Web. Un courriel contenant vos informations de connexion suivra au cours des prochains jours. Notez que votre émissaire désigné aura aussi accès à cet outil.

La section [Rapport annuel sur l'application de la Charte](#) de notre site Web vous sera utile en vue de vous acquitter de cette obligation. Elle comprend notamment le lien vers l'outil et un guide de l'utilisateur. De plus, afin de comprendre les principales caractéristiques des indicateurs, la méthodologie ainsi que les données à fournir, un [guide d'accompagnement](#), composé de fiches-indicateurs est maintenant accessible. Vous y trouverez de façon détaillée les renseignements à nous transmettre pour la préparation de ce rapport. Des [séances d'information](#) sur le sujet sont également offertes.

En vous remerciant d'avance de votre précieuse collaboration afin de faire du français une affaire d'État, nous vous invitons à nous écrire, à rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca, si vous avez des questions.

Le ministère de la Langue française

Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage, Québec (Québec) G1R 3P4

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : Présentation Rapport annuel sur l'application de la Charte
Date : 26 mars 2024 13:06:00
Pièces jointes : [SeanceInfo RAAC 2024-03-11 Municipalités.pdf](#)
[image001.png](#)



Bonjour Noémie,
Voici la présentation tel que promis, en espérant le tout utile, bonne journée,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice de l'accompagnement de l'Administration
Exemplarité de l'État et conformité
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca

-

Rapport annuel sur l'application de la *Charte de la langue française* - organismes municipaux

Ministère de la Langue française

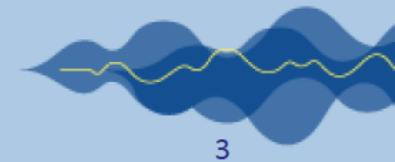
26 mars 2024

Contenu de la présentation

2

1. Rapport annuel sur l'application de la *Charte* Survol des indicateurs.
2. Objectifs et portée du rapport annuel sur l'application de la *Charte*.
3. Échéanciers.
4. Outil Web.
5. Imputabilité et approbation.
6. Méthodologie relative aux 2 indicateurs exigés pour le premier rapport.
7. Méthodologie relative aux indicateurs d'exemplarité.
8. Personnes-ressources et outils.
9. Conclusion et questions.

Rapport annuel sur l'application de la Charte (art. 156.4 et 156.5)



Indicateurs prévus pour cette reddition de comptes (période de référence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023):

- Nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé ou souhaitable;
- Nombre de plaintes reçues et traitées relatives à un manquement à une obligation prévue dans la *Charte de la langue française*.

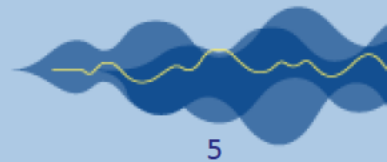
Indicateurs prévus pour les prochaines redditions de compte :

- Prise d'une directive, son approbation par le ministre de la Langue française et sa révision selon la périodicité prévue par la Charte (cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2025, puisque les ministères et organismes gouvernementaux ont jusqu'au 1^{er} juin 2024 et les organismes municipaux, jusqu'au 1^{er} décembre 2024 pour produire leur directive particulière).
- Indicateurs d'exemplarité axés sur les 4 orientations de la PLE, soit la promotion, le rayonnement, l'utilisation et la protection de la langue française.

Rapport annuel sur l'application de la Charte et autres redditions de comptes

Indicateurs	Rapport annuel sur l'application de la <i>Charte de la langue française</i> (art. 156.4)	Site Web de l'organisation (art. 11 du RLA) (dans les 3 mois suivant la fin de l'année financière)
Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français (art. 20.1 et art. 11 du RLA)	✓	✓
Prise d'une directive, son approbation et sa révision selon la périodicité prévue (art. 29.15 et 29.17)	✓	
Nombre de plaintes – manquement à une obligation de la <i>Charte</i> (art. 128.1 et 128.2)	✓	
Atteinte des objectifs et indicateurs d'exemplarité de l'Administration (art. 13.1)	✓	

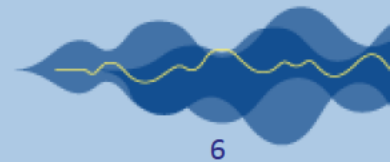
Objectifs du rapport annuel sur l'application de la Charte



- Rendre compte de l'application de la *Charte de la langue française* dans tous les organismes de l'Administration, autre que les institutions parlementaires.
- Responsabiliser le ministre de la Langue française à l'égard de l'application de la *Charte* au sein des 2 046 organismes de l'Administration devant l'Assemblée nationale.
- Mesurer l'impact des mesures mises en place au sein de l'État à la suite de la réforme de la *Charte*.
- Constater la fin du bilinguisme institutionnel systématique.
- Capter l'information relative à l'application de la *Charte* sur le terrain (pas de cibles à atteindre pour le moment).

La Politique linguistique de l'État prévoit le dépôt du rapport à l'Assemblée nationale à l'automne 2024.

Portée du rapport annuel sur l'application de la Charte



– Organismes assujettis (2046) :

- Ministères;
- Organismes gouvernementaux;
- Organismes municipaux;
- Organismes du réseau de la santé et des services sociaux;
- Organismes du réseau scolaire.

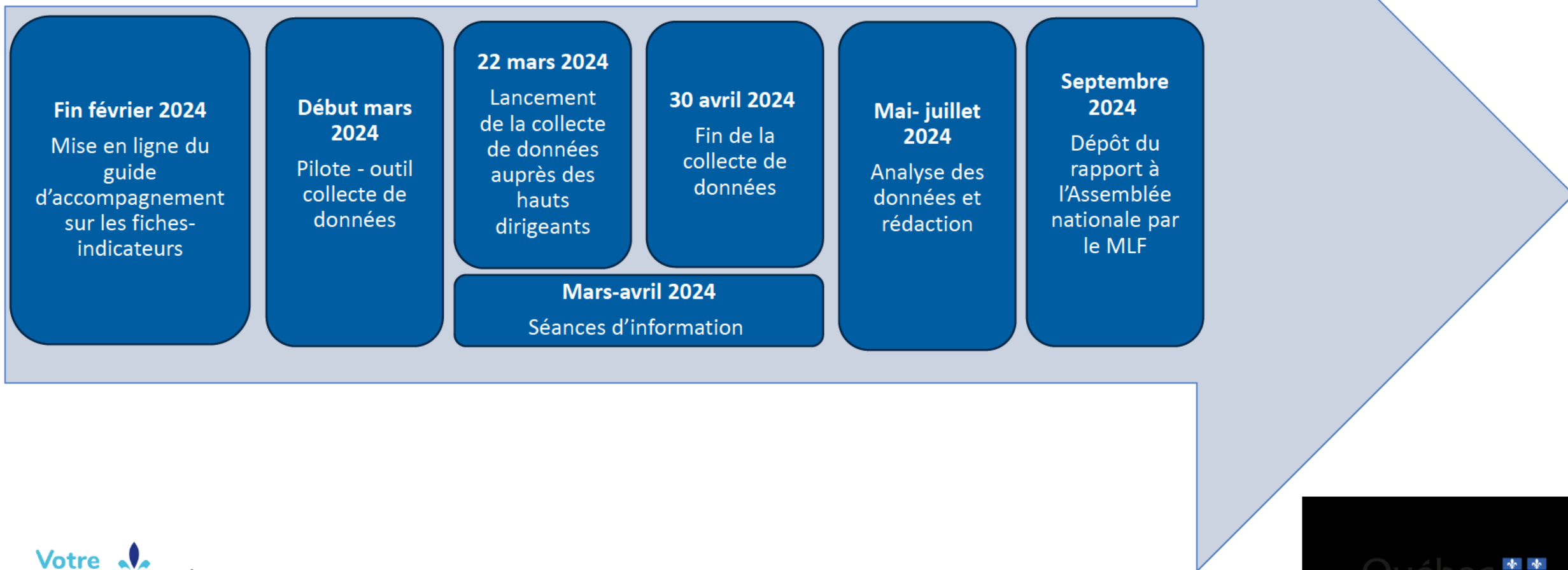
– Année de référence → Dernière année financière complétée avant le 1^{er} avril 2024.

– Exercice annuel.

– Obligations prévues aux articles 156.4, 156.5 et 13.1.

Échéancier (février-septembre 2024)

7



Outil Web

8

- Il est nécessaire de l'utiliser pour transmettre les données.
 - Si vous êtes incapable de l'utiliser, communiquer avec rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca.
- Il y a un formulaire à remplir pour chaque organisation assujettie.
- Le haut dirigeant et l'émissaire recevront un lien vers l'outil Web entre le 22 et le 26 mars 2024.
 - S'ils possèdent déjà un compte pour accéder à l'outil d'aide à la rédaction de la directive, le formulaire sera accessible dans leur compte à partir du 22 mars 2024.
- Ils auront jusqu'au 30 avril 2024 inclusivement pour transmettre leurs données.
- Il est possible d'obtenir des accès supplémentaires. Pour ce faire, le haut dirigeant ou l'émissaire doivent adresser une demande à rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca.
 - Prénom et nom de la personne
 - Poste occupé au sein de l'organisation
 - Adresse courriel



Outil Web – entrée de données

Aperçu du formulaire à remplir :

- Pour chaque section, fournir les données nécessaires aux espaces prévus à cet effet.
- Les données transmises à l'aide de l'outil web sont finales et seront utilisées pour la production du rapport annuel sur l'application de la *Charte*.
- Seulement les indicateurs pour lesquels des données sont exigées pour l'organisation apparaîtront (indicateurs 1 et 2).
- L'outil ne permet pas l'enregistrement des données. Il est suggéré d'utiliser l'outil pour l'envoi final au MLF.

Collecte de données pour les indicateurs

Informations

Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français

* Réponse obligatoire.

1 Organisme

2 **Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français**

3 Nombre de plaintes – manquement à une obligation de la Charte

4 Nombre d'activités de promotion de la langue française

5 Nombre d'activités – action concrète pour mettre en valeur la langue française

6 Pourcentage moyen de dossiers de citoyens – code de langue autre que le français

7 Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive

Finalisation de la demande

Informations

Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français

1

Nombre de postes au sein de votre ministère ou organisme pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé ou souhaitable (art 20.1 de la Charte).

Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé. * ?

Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable. * ?

Effectif total du ministère ou de l'organisme à la date de fin d'année financière. * ?

Commentaires

Précédent Suivant

Outil Web – transmission de données

10

- L'outil ne permet pas la transmission des données si les champs obligatoires ne sont pas tous remplis.
- Tous les utilisateurs peuvent transmettre les données en appuyant sur le bouton *Soumettre*. Elles seront considérées par le MLF comme ayant obtenu l'aval de votre plus haute autorité administrative.
- Une fois l'envoi effectué, la personne connectée à l'outil web du MLF recevra un courriel de confirmation avec le PDF contenant les informations transmises.
- Si vous souhaitez modifier certaines données après leur transmission au MLF, veuillez contacter rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca.
- Le système n'acceptera plus de données à compter du 1^{er} mai 2024. Aucune donnée transmise par courriel ne sera acceptée.

Finalisation de la demande

Révision

Votre formulaire est validé. Vous pouvez cliquer sur le bouton « Soumettre ».

Soumettre

Québec



Collecte de données pour le rapport annuel sur l'application de la
Charte de la langue française

Informations

Organisme

Identifiant Ministère ou organisme : 2893

Ministère ou organisme : Société de développement économique de Drummondville

Type d'organisme : Organisme municipal

Numéro de référence : 384516311
Date de transmission : 2024-03-05 12:01:16



Imputabilité et approbation

Imputabilité :

- L'article 156.5 de la *Charte* prévoit que le ministre titulaire d'un ministère, le dirigeant d'un organisme ou la personne qu'il désigne au sein de son ministère ou de son organisme, transmet au ministre de la Langue française, suivant la forme, la teneur et la périodicité fixées par celui-ci, les renseignements nécessaires à la préparation du rapport sur l'application de la loi.

Approbation :

- Les données demandées pour la préparation de ce rapport doivent avoir été vues et approuvées par le **plus haut dirigeant de niveau administratif** d'un ministère ou d'un organisme ou la personne désignée pour le représenter avant leur transmission au ministère de la Langue française.
- Les données n'ont pas à être approuvées par le conseil municipal avant d'être transmises au MLF.

Indicateurs prévus pour les organismes municipaux cette année

Fiches-indicateur 1 et 2
Indicateurs prévus à l'article
156.4 de la *Charte*

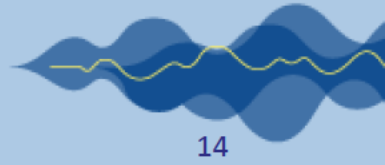
1. Nombre de postes – connaissance d’une autre langue que le français

13

Indicateur et définitions

- **Indicateur** : Nombre de postes au sein de votre organisme pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d’une autre langue que le français est exigé ou souhaitable.
 - **Poste** : «Rôle qui est rattaché à un ensemble défini de tâches et de responsabilités dans le cadre d’un emploi et qui s’intègre dans une structure organisationnelle¹».
 - **Connaissance ou niveau de connaissance exigé** : Compétence *nécessaire* à la réalisation des tâches liées à un poste.
 - **Connaissance ou niveau de connaissance souhaitable** : Compétence considérée comme *un atout* à la réalisation des tâches liées à un poste.

1. Nombre de postes – connaissance d’une autre langue que le français (suite)



Données à fournir

- Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d’une autre langue que le français est **exigé**.
- Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d’une autre langue que le français est **souhaitable**.
- **Effectif total** de l’organisme à la date de fin d’année financière.

1. Nombre de postes – connaissance d’une autre langue que le français (suite)

15

Méthodologie de calcul

- Compiler auprès de chaque gestionnaire, cadre et directeur au sein d’un organisme les données demandées avec la question suivante :
 - *En date du (fin de l’année financière), pour combien de membres de votre personnel la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d’une autre langue que le français dans la réalisation des diverses tâches rattachées aux postes est :*
 - *exigé (nécessaire) : (xx) membres de notre personnel;*
 - *souhaité (un atout) : (xx) membres de notre personnel.*
- Sont inclus dans le calcul :
 - Postes réguliers (permanents ou temporaires);
 - Postes occasionnels.
- Ne sont pas inclus dans ce calcul :
 - Postes étudiants ou de stagiaires;
 - Postes occupés par des personnes externes ou les personnes contractuelles.

1. Nombre de postes – connaissance d’une autre langue que le français (suite)

16

Méthodologie de calcul

- Comptabiliser le nombre total de postes à la date de la fin de l’année financière.
- Les organismes qui ont une année financière se terminant le 31 décembre et qui ont déjà produit ces données peuvent utiliser une autre méthodologie.
- Ils peuvent nous fournir leurs données déjà produites et mentionner qu’une autre méthodologie a été utilisée dans la section commentaires de l’outil de collecte de données.

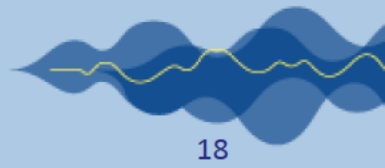
1. Nombre de postes – connaissance d’une autre langue que le français (suite et fin)

17

Pièces justificatives

- Elles n’ont pas à être envoyées lors de la transmission de données.
- Si vous avez utilisé la méthodologie recommandée: réponses obtenues au questionnaire avec la liste des personnes consultées et la date de consultation.
- Si vous avez utilisé une autre méthodologie: tout document pertinent en lien avec la production des données transmises.

2. Nombre de plaintes – manquement à une obligation de la Charte

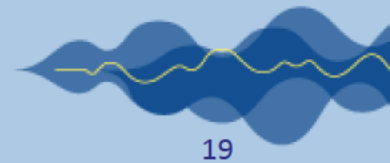


18

Indicateur et définitions

- **Indicateur** : Nombre de plaintes, reçues et traitées par un organisme, relatives à un manquement à une obligation prévue dans la *Charte de la langue française* (art. 128.2 de la *Charte*).
- **Plainte** : L'expression verbale ou écrite d'une insatisfaction à propos d'un manquement à une obligation prévue par une disposition de la *Charte de la langue française* ou de l'un de ses règlements commis par un ministère ou un organisme.
- **Plainte reçue** : Plainte formellement déposée auprès d'un ministère ou d'un organisme à propos d'un manquement à une obligation prévue par une disposition de la *Charte* ou de l'un de ses règlements.
- **Plainte traitée** : Plainte qui fait l'objet d'une décision de fermeture suivant la mise en place de mesures qui visent à corriger la situation dénoncée.
- **Manquement** : Être en défaut face à une obligation prévue en vertu d'une disposition de la *Charte de la langue française* ou de ses règlements.
- **Obligation** : «Lien de droit par lequel une personne peut être tenue de faire ou de ne pas faire quelque chose²».

2. Nombre de plaintes – manquement à une obligation de la Charte (suite)



19

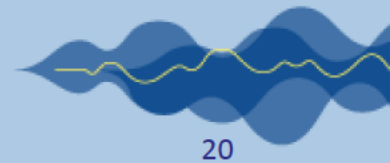
Données à fournir et méthodologie de calcul

– Données à fournir :

- Nombre de plaintes **reçues**.
- Nombre de plaintes **traitées**.

– **Méthodologie de calcul** : Répertorier les plaintes reçues et traitées liées à un manquement à une obligation à la *Charte* ou à ses règlements dans un outil construit à cet effet.

2. Nombre de plaintes – manquement à une obligation de la Charte (suite et fin)



Pièces justificatives

- Elles n'ont pas à être envoyées lors de la transmission de données.
- Tableau qui compile le nombre de plaintes reçues et traitées ainsi que la nature du manquement à la *Charte* visé par celles-ci.

Indicateurs prévus au cours des prochaines années de référence

Fiches-indicateur 5 à 8
Objectifs et indicateurs
d'exemplarité

Indicateurs d'exemplarité (art. 13.1)

22

Orientation	Objectifs	Indicateurs
Promotion	Accroître l'utilisation des outils encourageant, soutenant et favorisant un français de qualité au sein de l'Administration.	<i>Nombre d'activités de promotion (capsules, infolettres internes, affiches, section intranet, etc.) mises en place par un ministère ou un organisme.</i>
Rayonnement	Valoriser la langue française.	<i>Nombre d'activités internes et externes dans lesquelles un ministère ou un organisme de l'Administration impliqué pose une action concrète pour mettre en valeur la langue française.</i>
Utilisation	Se doter d'outils de suivi de l'utilisation des codes de langues	<i>Pourcentage moyen de dossiers de citoyens au sein d'un ministère ou d'un organisme auxquels est associé un code de langue autre que le français. *Cet indicateur est applicable que pour les organismes qui ont des codes de langue (par exemple, la RAMQ).</i>
Utilisation	Rehausser la connaissance de l'Administration relativement à ses obligations en matière d'exemplarité.	<i>Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive de l'organisation afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la Charte de la langue française.</i>
Protection	Se doter d'outils de suivi des situations, cas, circonstances ou fins prévues dans la directive particulière d'un ministère ou organisme pour lesquels il entend utiliser une autre langue que le français.	<i>Nombre de situations, cas, circonstances ou fins prévues dans la directive particulière d'un ministère ou organisme pour lesquels il entend utiliser une autre langue que le français. *Cet indicateur ne serait mesuré qu'à partir de l'exercice financier 2024-2025, suivant la rédaction des directives particulières des MO.</i>

5. Nombre d'activités de promotion de la langue française

23

Objectif, indicateur et définition

- **Objectif** : Accroître l'utilisation des outils encourageant, soutenant et favorisant un français de qualité au sein de l'Administration.
- **Indicateur** : Nombre d'activités de promotion (capsules, infolettres internes, affiches, intranet, etc.) mises en place par un organisme.
- **Activité de promotion** : «Mesure ou ensemble de mesures tendant à développer ou améliorer une situation⁵».

5. Nombre d'activités de promotion de la langue française

24

Exemples – activités de promotion

- Installer un logiciel de correction grammaticale sur le poste de travail des membres du personnel de son organisation.
- Offrir une formation pour améliorer les compétences linguistiques des membres du personnel de son organisation.
- Publier une actualité dans l'intranet de son organisation au sujet des différents outils accessibles qui favorisent un français de qualité.

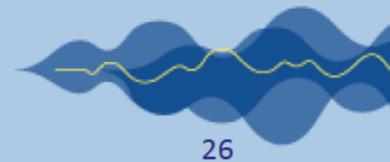
5. Nombre d'activités de promotion de la langue française (suite et fin)

25

Donnée à fournir et méthodologie de calcul

- **Donnée à fournir** : nombre d'activités de promotion de la langue française mises en place par l'organisme du 1^{er} juin 2023 à la fin de l'année financière 2023-2024.
- **Méthodologie de calcul** : Répertorier les activités de promotion de la langue française de l'organisme.

6. Nombre d'activités – action concrète pour mettre en valeur la langue française

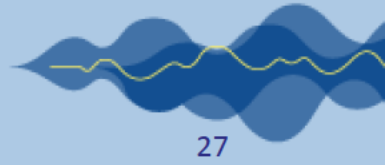


26

Objectif, indicateur et définitions

- **Objectif** : Valoriser la langue française.
- **Indicateur** : Nombre d'activités internes et externes dans lesquelles un organisme de l'Administration impliqué pose une action concrète pour mettre en valeur la langue française.
 - **Interne** : S'adresse aux employés d'un organisme de l'Administration.
 - **Externe** : S'adresse aux partenaires d'un organisme de l'Administration ou aux citoyens.
 - **Action concrète** : Initiative qui peut être constatée dans les activités ponctuelles ou récurrentes d'un ministère ou d'un organisme et dont le but consiste à mettre la langue française en valeur.
 - **Mettre en valeur** : Donner une place importante, mettre en évidence.

6. Nombre d'activités – action concrète pour mettre en valeur la langue française



27

Exemples – activités pour mettre en valeur la langue française

- Apposer des banderoles, des bannières ou des affiches valorisant le français lors d'événements.
- Publier des capsules pour mettre le français en valeur sur le Web ou les médias sociaux.
- Offrir des dépliants, des brochures ou des feuillets valorisant le français.
- Soumettre sa candidature à un événement qui récompense les meilleures initiatives visant à mettre en valeur la langue française.
- Souligner les bonnes pratiques en matière d'exemplarité de l'État au sein de son organisation.

6. Nombre d'activités – action concrète pour mettre en valeur la langue française (suite et fin)

28

Données à fournir et méthodologie de calcul

- **Données à fournir** : Pour la période s'échelonnant du 1^{er} juin 2023 à la fin de l'année financière 2023-2024:
 - Nombre total d'activités concrètes **internes** réalisées
 - Nombre total d'activités concrètes **externes** réalisées
 - Nombre **total** d'activités concrètes réalisées (internes + externes)
- **Méthodologie de calcul** : Répertorier les activités concrètes du ministère ou de l'organisme.

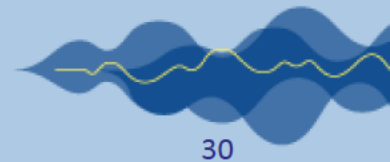
7. Pourcentage moyen de dossiers de citoyens – code de langue autre que le français

29

Objectif, indicateur et définitions

- **Objectif** : Se doter d'outils de suivi de l'utilisation des codes de langue.
- **Indicateur** : Pourcentage moyen de dossiers de citoyens au sein d'un organisme de l'Administration auxquels est associé un code de langue autre que le français.
 - **Dossier de citoyen** : Ensemble de documents se rapportant à une même personne physique afin de lui offrir un bien ou un service.
 - **Code de langue** : Information consignée dans le dossier de citoyen pour indiquer la langue dans laquelle la personne souhaite communiquer avec l'Administration.
 - **Autre que le français** : Tout autre code de langue qui n'est pas exclusivement français.
 - **Actif** : Qui est en vigueur pendant l'année financière.

7. Pourcentage moyen de dossiers de citoyens – code de langue autre que le français (suite)



30

Donnée à fournir et méthodologie de calcul

- **Donnée à fournir** : Pourcentage moyen de dossiers de citoyens actifs associés à une autre langue que le français.
- **Méthodologie de calcul** :
 1. Consulter tous les secteurs d'un organisme afin d'établir lesquels ont des systèmes informatiques de traitement des dossiers de citoyens qui utilisent des codes de langue.
 2. Pour chaque système, répertorier le nombre total de dossiers de citoyens ainsi que le nombre de dossiers actifs de citoyens pour lesquels une autre langue que le français y est associée.
 3. Afin d'obtenir un pourcentage pour chaque système, diviser le nombre de dossiers de citoyens actifs auxquels est associée une autre langue que le français par le nombre total de dossiers actifs.

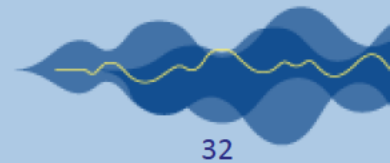
7. Pourcentage moyen de dossiers de citoyens – code de langue autre que le français (suite et fin)

31

– Méthodologie de calcul (suite) :

4. Pour calculer le pourcentage moyen, diviser la somme des pourcentages de chaque système par le nombre de systèmes.
5. Prenez note que la quantité de dossiers sera mesurée, et non le nombre de personnes auxquelles un dossier de citoyen a été attribué.
6. La compilation des données doit être effectuée le dernier jour de l'année financière du ministère ou de l'organisme.

8. Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive

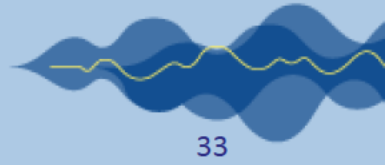


32

Objectif, indicateur et définitions

- **Objectif** : Rehausser la connaissance de l'Administration relativement à ses obligations en matière d'exemplarité.
- **Indicateur** : Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive de l'organisation afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la *Charte de la langue française*.
 - **Directive** : Document qui prévoit, en les contextualisant, la nature des situations dans lesquelles l'organisme entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent la *Charte de la langue française* et ses règlements (art. 29.15 et 29.16 de la *Charte*). **Si vous n'avez pas de directive particulière, la directive du ministre de la Langue française est la directive de votre organisation depuis le 1^{er} juin 2023.**
 - **Employé de l'organisation** : Personne occupant un poste régulier ou occasionnel, excluant les étudiants et les stagiaires. Les élus et le personnel politique sont également exclus.

8. Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive (suite)

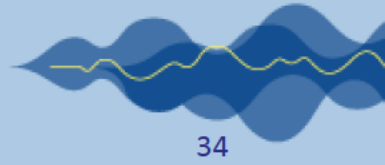


33

Données à fournir

- Nombre total d'employés de l'organisation qui ont reçu de l'information sur la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle.
- Nombre total d'employés de l'organisation lors de la collecte de données.
- Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de l'organisation.

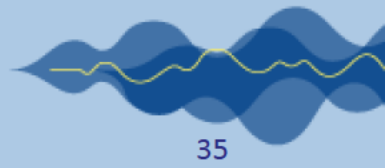
8. Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive (suite et fin)



34

Méthodologie de calcul

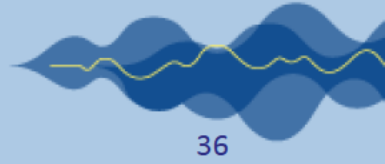
- Consulter les employés de l'organisation avec la question suivante :
 - Avez-vous reçu de l'information concernant la *directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière de votre organisation)* afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la *Charte de la langue française* ? Oui ou non
- La consultation devrait être effectuée au cours des deux semaines précédant la fin de l'année financière du ministère ou de l'organisme.
- Afin d'obtenir une proportion (pourcentage), diviser le nombre total d'employés de l'organisation qui ont reçu de l'information sur la directive par le nombre total d'employés ayant répondu à la consultation, puis multiplier le nombre par 100.



Pièces justificatives

- Vous devez conserver les pièces justificatives comme prévu dans le guide.
- Vous n'avez pas à les transmettre au MLF.

Personnes-ressources et outils disponibles



36

- Pour toute question concernant le contenu :
mlf.accompagnement@mlf.gouv.qc.ca
- Pour toute question relative à un problème technique ou de connexion à l'outil : rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca
- Ressources disponibles :
 - [Guide d'accompagnement](#)
 - [Guide de l'utilisateur](#)
 - [Outil web](#)
 - [Séances d'information](#)

Conclusion et questions

Période de questions

Nous vous remercions de prendre part à ce grand projet de faire du français la langue commune du Québec et de votre appui indispensable à l'exemplarité de l'Administration.



De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : Lien vers exception permis- personne morale hors Québec
Date : 27 mars 2024 08:20:00

Bonjour Noémie,

Voir la section 5.2 ici : [Guide pratique à l'intention des organismes de l'Administration - Communications orales et écrites avec les personnes morales et les entreprises \(quebec.ca\)](#)

Toutefois, ces écrits peuvent être rédigés dans une autre langue que le français, notamment dans les situations suivantes²⁸ : • lorsque l'écrit est transmis à la fois à un organisme de l'Administration et à un tiers à l'extérieur du Québec; • **lorsque l'écrit émane du siège ou de l'établissement d'une personne morale ou d'une entreprise établie au Québec, si ce siège ou cet établissement est à l'extérieur du Québec;**

Merci,
Barbara

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Lacoste, Danny](#)
Objet : RE: Rencontre ce matin
Date : 12 avril 2024 08:48:00

Bonjour Noémie,

Je ne suis pas disponible cet après-midi mais Danny, notre expert en connexion pourrait te rencontrer sans moi. Quelles seraient tes disponibilités?

Merci,
Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 12 avril 2024 08:44

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Rencontre ce matin

Bonjour Barbara,

J'espère que tu vas bien. Nous avons une rencontre prévue ce matin à 10 h pour la connexion web, serait-il possible de la déplacer à cet après-midi, ou mardi en matinée ? N'hésitez pas à me laisser savoir si c'est possible, et désolée pour ce changement..

Un grand merci et à très bientôt,
Noémie

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noémie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Gingillino, Viviane](#); [Devés, Gaëlle](#)
Objet : Demande de participation à titre de panéliste
Date : 25 avril 2024 11:21:00
Pièces jointes : [Fiche d'activités-Atelier les défis de l'Émissaire et de l'Aide-émissaire.docx](#)
[image002.png](#)



Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien.

Je t'écris aujourd'hui car nous tentons un nouveau format d'activité sous forme d'atelier pour susciter un partage d'expertise entre émissaires ou aides émissaires. Un premier atelier, en présentiel, est prévu le 30 mai 2024 à Québec. Le déroulement de cet atelier qui s'intitule « *Les défis de l'Émissaire et de l'Aide-émissaire* » est joint au courriel. Nous aimerions te compter parmi l'un de nos trois panélistes.

Cet atelier aurait lieu dans l'Édifice Marie-Guyart situé au 1035 Rue de la Chevrotière à Québec dans les locaux 221.01/221.02 et 221.0, le 30 mai 2024 de 9h à 10h15 et regrouperait un maximum de 50 participants.

La participation en tant que panéliste impliquerait de préparer des éléments de réponses pour les trois questions prévues. Une première séance préparatoire serait prévue sur Teams début mai. Tu serais ensuite attendue le 30 mai en présentiel à Québec de 8h45-10h15 pour agir en tant que panéliste dans cet atelier.

Pourrais-tu nous indiquer d'ici le **26 avril à 15 heures** si tu pourrais te rendre disponible comme panéliste afin que nous puissions planifier en conséquence. Comme nous avons peu de temps, une réponse rapide serait grandement appréciée.

Merci et à bientôt,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Directrice de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes par intérim

Exemplarité de l'État et conformité
Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca

-

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : voici
Date : 16 mai 2024 09:25:00
Pièces jointes : [image001.png](#)



Bonjour,

Cette rencontre vise à discuter de la méthodologie de l'indicateur 1 du rapport annuel sur l'application de la Charte. Vous trouverez la méthodologie actuelle dans le document suivant : [Guide d'accompagnement sur les fiches-indicateurs \(quebec.ca\)](#)

Au plaisir d'échanger avec vous.

Barbara Béliveau

Directrice de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Directrice de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes par intérim

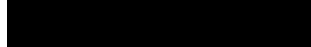
Exemplarité de l'État et conformité

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 13^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca



-

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Boîte Rapport Charte](#)
Objet : RE: RAPPEL – Demande officielle – Rapport annuel sur l'application de la Charte
Date : 21 mai 2024 12:27:00

Bonjour Noémie,
En fait ce courriel visait les données du Conseil d'agglomération de Montréal et non les vôtres... J'avoue que cela peut porter à confusion, désolée.
Sois rassurée, il n'y a aucun dirigeant d'arrondissement dans notre liste et nous avons bien reçu les données de Montréal et de ses arrondissements.
Bonne journée,
Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 21 mai 2024 11:57
À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : TR : RAPPEL – Demande officielle – Rapport annuel sur l'application de la Charte

Bonjour Barbara,
Cette note a été envoyée à monsieur Lamontagne, directeur général de la Ville de Montréal.
Est-il possible de nous confirmer que toutes les données ont bien été reçues pour la Ville ?
Tel que discuté, j'avais bien envoyé le rapport pour l'ensemble de la Ville et des arrondissements.
Est-ce que des arrondissements auraient reçu le même message ?
Merci de me revenir rapidement pour éviter toute confusion. À noter que je quitte cet après-midi en mission pour quelques jours à l'étranger.
Merci, et à très bientôt,
Noémie

De : Ministère de la Langue française <infolettre@diffusions.mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 21 mai 2024 09:32
À : Serge LAMONTAGNE <serge.lamontagne@montreal.ca>
Objet : RAPPEL – Demande officielle – Rapport annuel sur l'application de la Charte

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.
Si vous ne pouvez pas voir ce message correctement, [consultez-le sur votre navigateur](#).



21 mai 2024

Madame,
Monsieur,

Comme vous le savez, le ministère de la Langue française vous a transmis plusieurs communications au cours des dernières semaines. Nous constatons que votre organisation n'a pas répondu à l'obligation à laquelle elle est tenue en vertu de l'article 156.4 de la *Charte de la langue française*, soit celle de nous transmettre les données requises par courriel, comme demandé [le 22 mars 2024](#), [le 22 avril 2024](#) et [le 1er mai](#). La période de collecte de données est maintenant terminée et il n'est plus possible d'accéder à notre système de transmission de données pour l'année financière 2023-2024. En effet, le ministre doit déposer son rapport devant l'Assemblée nationale en septembre et l'analyse de l'ensemble des données transmises par les organismes de l'Administration est déjà entamée.

Nous vous invitons à consulter notre section sur le [Rapport annuel sur l'application de la Charte](#) et de parcourir les divers outils que nous y offrons, en plus de séances d'information afin de vous préparer pour l'exercice de l'an prochain. N'hésitez pas à communiquer avec nous à mlf.accompagnement@mlf.gouv.qc.ca si vous avez besoin d'aide. Sachez que la direction de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats est là pour vous aider à respecter vos obligations à l'égard de l'exemplarité de l'État. Une équipe de conseillères et conseillers est prête à répondre à vos questions et pourra vous accompagner individuellement.

En dernier lieu, si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à désigner sans tarder un émissaire de la langue française en transmettant le [formulaire de désignation de l'émissaire](#) à mlf.accompagnement@mlf.gouv.qc.ca. Nous pourrions ainsi communiquer rapidement avec cette personne pour lui fournir toute l'information nécessaire.

Nous espérons pouvoir compter sur vous.

Salutations cordiales,

Le ministère de la Langue française

Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage, Québec (Québec) G1R 3P4

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Cc : [Simon LEFRANCOIS](#)
Objet : TR : Suivi texte pour bonnes pratiques- rapport annuel sur l'application de la Charte
Date : 21 mai 2024 12:20:58
Pièces jointes : [Outlook-mr4aemhl.jpg](#)
[Outlook-3o2deqbg.png](#)

Bonjour Barbara,

Pour faire suite à notre discussion, voici donc les précisions quant aux bonnes pratiques de la Ville de Montréal en matière de langue française et de recrutement. Vous trouverez ci-bas les détails transmis par mon collègue, monsieur Simon Lefrançois, Directeur, Attraction et acquisition des talents au Service des ressources humaines de la Ville de Montréal.

Nous espérons que ces précisions permettront de mieux comprendre les processus et mécanismes en place à la Ville, permettant ainsi de réaffirmer l'exemplarité de nos pratiques.

À noter que je serai à l'extérieur au cours des prochains jours et disponible à mon retour, à compter du 27 mai.

S'il y a quoi que ce soit, n'hésitez surtout pas.

Merci, et bonne fin de journée !

Au plaisir,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Simon LEFRANCOIS <simon.lefrancois@montreal.ca>

Envoyé : 21 mai 2024 10:52

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Objet : RE: Suivi texte pour bonnes pratiques- rapport annuel sur l'application de la Charte

Bonjour Noémie,

Voici les précisions demandées :

- La Ville de Montréal est régie par 10 conventions collectives différentes. Ainsi la majorité des employées et employés de la Ville sont syndiqués. À l'exclusion du personnel-cadre (plus de 90 % des employées et employés sont syndiqués).
- La Ville de Montréal doit communiquer aux employées et employés syndiqués les critères d'évaluation mesurés dans le cadre des processus de dotation. Les processus de dotation peuvent faire l'objet de grief. Il est également à noter que la Ville de Montréal dispose d'un organisme neutre et indépendant appelé la Commission de la fonction publique de Montréal qui peut entendre des plaintes d'employées et employés ainsi que de citoyennes et citoyens qui estiment avoir été

traités de façon partielle ou inéquitable. Ces deux recours possibles quant à la tenue des processus de dotation font en sorte que seules les compétences requises en lien avec la nature du poste à combler sont évaluées.

LES BALISES UTILISÉES PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Il s'agit d'un principe de base : la connaissance de l'anglais n'est pas un critère d'embauche à la Ville.

Une connaissance de l'anglais est requise dans des cas exceptionnels et seulement lorsque la nature du poste le requiert. Il faut déterminer un besoin réel et durable pour démontrer que la connaissance de l'anglais est requise pour un poste en particulier. Une analyse approfondie est faite avant d'exiger la connaissance de l'anglais pour un poste spécifique, en fonction de la nature du travail à accomplir. On se base sur des critères raisonnables et objectifs tels que :

- la nature du poste en question;
- la clientèle, le public ou les intervenantes et intervenants avec qui l'employée ou l'employé devra interagir en anglais pour les besoins du travail;
- la fréquence d'utilisation de l'anglais dans le poste;
- les sujets traités et les informations données par l'employée ou l'employé lors de ses interactions avec la clientèle;
- la présence d'autres employées et employés dans l'unité administrative qui parlent déjà anglais et qui fournissent déjà un service en anglais.

LES MENTIONS D'ATOUT DANS LES AFFICHAGES

Bien que la connaissance de l'anglais fonctionnel soit un atout pour les postes de service à la clientèle, ce n'est pas une exigence. Par conséquent, ce n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures. Les candidates et candidats qui ne possèdent pas une connaissance de l'anglais fonctionnel ne sont en aucun cas désavantagés.

Espérant ces précisions utiles.

Cordialement,

Simon Lefrançois

Directeur

Direction - Attraction et acquisition des talents

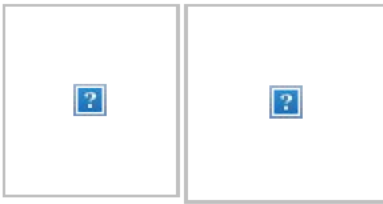
Service des ressources humaines

Ville de Montréal



5800, rue Saint-Denis, 4^e étage, bureau 401
Montréal (Québec) H2S 3L5

Courriel : simon.lefrancois@montreal.ca



Visitez nos pages! montreal.ca | [LinkedIn](#)
[Découvrir ce que nos équipes apprécient à la Ville](#)

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Devés, Gaëlle](#); [Gingillino, Viviane](#)
Objet : RE: Atelier pour organismes municipaux en septembre
Date : 19 août 2024 13:42:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien

Nous nous apprêtons à diffuser notre infolettre pour annoncer notre atelier virtuel du 17 octobre de 10h-11h15, pouvons-nous confirmer ton nom en tant que panéliste?

Pti les deux autres panélistes qui ont confirmé leur présence sont les suivantes :

- M^{me} Stéphanie Deschênes, Avocate et émissaire, Réseau de transport de la Capitale
- M^{me} Stéphanie Tremblay, Assistante greffière et légiste et émissaire, ville de Trois-Rivières

Merci et à la prochaine,

Barbara

De : Béliveau, Barbara
Envoyé : 12 juin 2024 17:09
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Cc : Devés, Gaëlle <Gaelle.Deves@mlf.gouv.qc.ca>; Gingillino, Viviane <Viviane.Gingillino@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Atelier pour organismes municipaux en septembre

Bonjour Noémie,

Petite relance, est-ce que la date du jeudi le 17 octobre de 10h à 11h15 est ok pour toi pour un atelier virtuel?

Merci et bonne journée,

Barbara

De : Béliveau, Barbara
Envoyé : 7 juin 2024 17:25
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Cc : Devés, Gaëlle <Gaelle.Deves@mlf.gouv.qc.ca>; Gingillino, Viviane <Viviane.Gingillino@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Atelier pour organismes municipaux en septembre

Bonjour Noémie,

Suite à notre discussion, nous aimerions tenir l'atelier en virtuel jeudi le 17 octobre de 10h à 11h15.

Les panélistes devront probablement se brancher 15-20 minutes avant l'événement.

Est-ce que cet horaire te convient?

Merci,

Barbara

De : Béliveau, Barbara

Envoyé : 5 juin 2024 10:21

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Devés, Gaëlle <Gaelle.Deves@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Atelier pour organismes municipaux en septembre



Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien.

À la suite du succès du premier atelier en présentiel qui a eu lieu le 30 mai 2024 à Québec, et qui a regroupé une quarantaine d'émissaires et aide-émissaires de ministères et d'organismes gouvernementaux, nous souhaitons renouveler cet évènement **en virtuel** pour les organismes municipaux.

Nous aimerions te compter parmi l'une de nos trois panélistes tel que discuté. Aussi, nous aimerions savoir si tu serais disponible le **mercredi 25 septembre** en avant-midi. L'atelier d'une durée d'environ 1h30 devrait se dérouler de 10h-11h30 si tu es disponible.

Ta participation en tant que panéliste impliquerait de préparer des éléments de réponses pour trois questions. Le thème serait relié aux défis reliés au rôle d'émissaire. Les détails sont encore en élaboration mais suivront sous peu.

Serais-tu intéressée et disponible pour cet événement? Si la date ne te convient pas, aurais-tu une suggestion pour un moment plus propice pour toi?

Une réponse de ta part, au plus tard le 10 juin 2024 serait grandement appréciée.

Merci et à bientôt,

Barbara

Barbara Béliveau

Directrice de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

Directrice de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes par intérim

Exemplarité de l'État et conformité

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 13^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.nouv.qc.ca



-

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Bernatchez, Mélissa](#)
Objet : Consultation - Nouvelles fiches-indicateurs - Rapport annuel 2024-2025 sur l'application de la Charte de la langue française
Date : 30 août 2024 17:14:00
Pièces jointes : [Consultation FichesIndicateurs OrgAdm 2024.08.28.docx](#)
[image001.png](#)



Bonjour Noémie,

En vue de préparer le prochain Rapport annuel 2024-2025 sur l'application de la *Charte de la langue française*, le ministère de la Langue française travaille actuellement à bonifier les outils disponibles pour accompagner les organismes de l'Administration dans cette reddition de comptes.

Je t'écris aujourd'hui, car j'aimerais te consulter au sujet de notre nouvelle version des fiches-indicateurs qui est encore en mode projet. Tes commentaires et suggestions nous permettront d'améliorer et de bonifier les fiches-indicateurs afin de produire un document qui répond aux besoins des organismes de l'Administration.

À cette fin, je te fais parvenir le document ci-joint, dans lequel tu pourras, si tu le souhaites, inscrire tes commentaires et suggestions d'ici le **11 septembre 2024 à 18 h**. Je peux aussi me rendre disponible pour une rencontre si tu souhaites en discuter.

Merci pour ta collaboration.

Meilleures salutations,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Directrice de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes par intérim
Exemplarité de l'État et conformité
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie.DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : Ébauche d'échéancier rapport annuel sur l'application de la Charte 2024-2025
Date : 24 septembre 2024 16:56:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)



Bonjour Noémie,

En réponse à tes questions, voici notre ébauche d'échéancier pour le rapport de l'an prochain. Donc les données seraient attendues le 30 avril mais comme tu le sais, le nombre de postes doit être publié sur votre site web au plus tard 3 mois après la fin d'année financière donc le 31 mars:



Je demeure disponible pour toute question, merci beaucoup,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Directrice de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes par intérim
Exemplarité de l'État et conformité
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca

-

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Bernatchez, Mélissa](#)
Objet : TR: Demande urgente Ville de Montréal
Date : 22 octobre 2024 16:40:00

Bonjour Noémie,
Tel que promis, voici le tableau récapitulatif des indicateurs d'exemplarité.
En espérant le tout utile, bonne journée,
Barbara

De : Bernatchez, Mélissa <Melissa.Bernatchez@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 octobre 2024 15:39
À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Demande urgente Ville de Montréal

Bonjour Barbara.

Comme demandé, voici le tableau à jour des indicateurs d'exemplarité, avec les objectifs et le libellé de chaque indicateur, sans l'indicateur 9.

Je demeure disponible, au besoin.

Merci et bonne journée!

Orientation	Objectifs	Indicateurs
Promotion	Accroître l'utilisation des outils encourageant, soutenant et favorisant un français de qualité au sein de l'Administration.	Nombre d'activités de promotion (capsules, infolettres internes, affiches, section intranet, etc.) mises en place par un ministère ou un organisme.
Rayonnement	Valoriser la langue française.	Nombre d'activités internes et externes dans lesquelles un ministère ou un organisme de l'Administration impliqué pose une action concrète pour mettre en valeur la langue française.
Utilisation	Se doter d'outils de suivi de l'utilisation des codes de langue.	Pourcentage moyen de dossiers de citoyens au sein d'un ministère ou d'un organisme de l'Administration auxquels est associé un code de langue autre que le français. <i>Note : Cet indicateur n'est applicable que pour les organismes de l'Administration qui ont des codes de langue.</i>
Utilisation et protection	Rehausser la connaissance de l'Administration relativement à ses obligations en matière d'exemplarité.	Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive de l'organisation afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> .

Mélissa Bernatchez

Conseillère à l'accompagnement de l'Administration
Sous-ministériat à l'exemplarité de l'État et aux orientations stratégiques
Direction de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
melissa.bernatchez@mlf.gouv.qc.ca

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noémie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : TR: [Projet de réponse] Question - Directive pour organisme reconnu en vertu du 29.1
Date : 28 octobre 2024 17:27:00

Bonjour Noémie,
Pierrefonds-Roxboro nous a envoyé ce courriel, devrais-je les renvoyer vers toi à nouveau?
Merci,
Barbara

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Si oui, pensez à l'imprimer recto-verso!

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : RE: MLF - directive révisée - Arrondissement d'Outremont
Date : 21 novembre 2024 11:43:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)



Bonjour Noémie,

L'arrondissement d'Outremont n'a en fait transmis aucune directive. Une mise à jour a été effectuée dans l'outil Web d'aide à la rédaction de la directive le 20 novembre 2024 et, suite à cette mise à jour, certains organismes ont reçu un courriel les informant de la révision de leur directive par le ministère de la Langue française. Il semble que ce soit le cas de l'arrondissement d'Outremont. Aucune révision n'a été effectuée aux directives en date du 20 novembre 2024. Veuillez ne pas tenir compte de ce courriel. Nous nous excusons pour la confusion engendrée par cet envoi.

Concernant les émissaires, voici la liste complète des émissaires désignés pour les arrondissements de la ville de Montréal :

Arrondissement	Prénom	Nom	Courriel
Arrondissement d'Anjou	Denis	Gendron	denis.gendron@montreal.ca
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Geneviève	Reeves	greeves@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement de Lachine	André	Hamel	andre.hamel@montreal.ca
Arrondissement de LaSalle	Nathalie	Hadida	nathalie.hadida@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Moustapha	Diop	moustapha.diop@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Suzie	Morissette	suzie.morissette@montreal.ca
Arrondissement de Montréal-Nord	Claudel	Toussaint	claudel.toussaint@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Dominique	Jacob	dominique.jacob@montreal.ca
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Maika	Bernatchez	maika.bernatchez@montreal.ca
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie	Isabelle	Rougier	irougier@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement de Verdun	Stéphanie	Zhao Liu	stephaniezhao.liu@montreal.ca
Arrondissement de Ville-Marie	Mélissa	Lapierre-Grano	melissa.lapierre-grano@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Kathleen	Lévesque	klevesque@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	Martine	Chevalier	martinechevalier@ville.montreal.qc.ca
Arrondissement du Sud-Ouest	Sylvie	Parent	sylvie.parent@montreal.ca

Nous n'avons pas d'émissaires désignés dans notre base de données pour les arrondissements suivants :

- Arrondissement d'Achensic-Cartierville
- Arrondissement de Saint-Laurent
- Arrondissement de Saint-Léonard
- Arrondissement d'Outremont

Cordialement,
Barbara

Barbara Béliveau
Directrice générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 20 novembre 2024 12:24
À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : TR : MLF - directive révisée - Arrondissement d'Outremont

Bonjour Barbara,
Pour faire suite à mon message, n'hésite pas à me laisser savoir lorsque tu auras quelques minutes pour un appel rapide.
Merci et à très bientôt,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal
[REDACTED]
noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca> de la part de Ministère de la Langue française
<rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 20 novembre 2024 11:28

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Objet : MLF - directive révisée - Arrondissement d'Outremont

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Ce courriel est pour vous aviser que la directive transmise par l'organisme "Arrondissement d'Outremont" a été révisée par le Ministère de la Langue française. Veuillez prendre connaissance des commentaires qui vous ont été transmis, sous l'onglet « Modifier ».

Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien suivant : Arrondissement d'Outremont [1]

Vous pouvez ensuite transmettre à nouveau votre directive pour approbation.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Ministère de la Langue française si vous souhaitez en discuter, soit en écrivant à l'adresse

info.directives@mlf.gouv.qc.ca, ou par le biais des coordonnées indiquées en commentaire.

[1] <https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.directives.mlf.gouv.qc.ca%2Farrondissement-doutremont&data=05%7C02%7Cnoemie.dansereau-lavoie%40montreal.ca%7C699d9525c77c4b88f16308dd09805c26%7C9f15d2dc87534f83aac2a58288d3a4bc%7C0%7C0%7C638677169115344291%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiJlZjAuMDAwMCIsIlAiOiJXaW4zMtMiIsikFOljoiTWFpbGlldUljoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=koIN1f94KME6rKXEIlcrc6t%2FwoMAAd7hTLPfA8VLTt8%3D&reserved=0>

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

Bonjour Noémie,
Nous venons de recevoir cette demande du service des bibliothèques de la ville de Montréal,
devrions-nous les référer à toi compte tenu qu'ils sont dans ton giron pour la reddition de comptes?
Merci,
Barbara

[illegible]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : Suivi- rencontre pour faire connaissance avec notre nouvelle SMA Mme. Nathaly Marcoux
Date : 5 décembre 2024 13:40:00
Pièces jointes : [image001.png](#)



Bonjour Noémie,
Serais-tu disponible le 13 décembre, 16 décembre en PM ou 20 décembre pour une rencontre d'une trentaine de minutes pour faire connaissance avec notre nouvelle SMA?
Merci,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca

-

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noémie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : RE: Appel rapide demain ?
Date : 14 janvier 2025 17:09:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Noémie,
Bonne année à toi aussi, OK pour moi pour demain, je viens de t'envoyer une convocation. À bientôt,
Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 14 janvier 2025 16:29
À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Appel rapide demain ?

Bonjour Barbara,
J'espère que tu vas bien ! En premier lieu, meilleurs voeux pour la nouvelle année.
J'espère que tu as passé de joyeuses fêtes, et que tu as profité de cette période de repos.
Serais-tu disponible pour un appel rapide demain, vers 10h45 ou 11 h ? Ou en début d'après-midi ? N'hésite pas à me laisser savoir lorsque tu auras quelques minutes.
Un grand merci, et bonne fin de journée !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Giles, Éveline](#)
Objet : TR: URGENT- pour aujourd'hui TR: Valider dépliant et carton sur l'exemplarité
Date : 27 février 2025 15:11:00

Bonjour Noémie,

Il est possible de transmettre des dépliants dans une autre langue en plus du français si : • une exception de la Charte peut s'appliquer (notamment pour fournir des services à une personne physique visée par une exception qui en fait la demande, ou lorsque la santé ou la sécurité publique l'exigent); et si votre organisme a pris une directive à cet égard (ou si cette faculté est visée par une directive prise pour votre organisme par le ministre de la Langue française).

Pour de plus amples informations, je t'invite à consulter le [Guide pratique - Activités de communication et de diffusion externes](#).

Cordialement,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 27 février 2025 11:40

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : TR : Valider dépliant et carton sur l'exemplarité

Bonjour Barbara,

Tel que discuté, voici donc les documents proposés par le service des communications (ces derniers seraient remis en personne aux citoyens en faisant la demande pour les informer des changements à la Loi). Nous attendrons donc aujourd'hui votre confirmation (notamment pour la taille des caractères).

Un grand merci !

Noémie

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Yasmina AZIKI](#); [Poirier, Jean-Philippe](#)
Objet : RE: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme
Date : 19 mars 2025 07:18:00
Pièces jointes : [image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.gif](#)

Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien.

Je laisse Jean-Philippe répondre plus dans le détail et donner suite à votre requête pour le courriel de demande de coordonnées ci-dessous. De ce que je comprends, son équipe est tout simplement dans un exercice de mise à jour nos contacts.

Pour ce qui est de l'indicateur 6, nous analysons la situation. Tel que discuté lors de notre rencontre, nous aimerions voir vos redditions de compte actuelles pour vos programmes et mesures en lien avec la valorisation et le rayonnement afin d'évaluer toutes les pistes de solution.

Aussi, à votre convenance, nous aimerions bien voir vos outils de gestion du changement que vous avez développé pour le personnel et savoir si certains d'entre eux pourraient être partagés avec d'autres émissaires.

Merci beaucoup pour tout et à la prochaine,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 18 mars 2025 15:49

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>; Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Objet : TR : Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

Bonjour,

Pour éviter toute confusion, un mot pour rappeler que pour la Ville de Montréal, un seul rapport sera envoyé (comme pour l'année précédente).

Les arrondissements n'auraient donc pas à s'inscrire à la reddition de comptes. Serait-il possible d'ajuster les communications à cet égard ? (voir courriel ci-bas).

D'autre part, pour faire suite à notre discussion pour l'indicateur 6 (nombre d'activités pour mettre en valeur la langue française), la réflexion s'est-elle précisée de votre côté ? En effet, compte tenu de la mission de la Ville, de l'ampleur de notre programmation culturelle et du rapport exhaustif déposé auprès du ministère dans le cadre de nos diverses ententes en matière de valorisation de la langue française permettant la tenue de projets divers au sein de secteurs / publics variés (milieu des affaires, de la culture, de l'éducation, milieu communautaire, nouveaux arrivants, jeunes, etc.) et du défi que représente l'articulation du concept "nombre d'activités", nous proposons une approche qualitative (un paragraphe explicatif permettant d'apporter nuances et éclairage), plutôt que simplement un nombre qui, au final, ne peut être aisément déterminé et ne serait pas représentatif de l'ensemble des diverses initiatives menées par la métropole en matière de valorisation de la langue française.

Cette approche vous convient-elle ?

Nous demeurons disponibles pour en discuter, à votre convenance.
Un grand merci pour votre précieuse collaboration, et au plaisir,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

[REDACTED]

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



[REDACTED]

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

-
-
-
-

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]

[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]

De : _Boîte Rapport Charte <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 20:16

À : _Boîte Rapport Charte <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Nous vous contactons, car vous êtes émissaire ou mandataire de votre organisme pour le ministère de la Langue française.

Nous avons constaté que les coordonnées du plus haut dirigeant administratif de votre organisation ne sont plus à jour dans notre banque de données.

Nous avons besoin de votre aide pour mettre à jour les coordonnées.

Pourriez-vous svp nous transmettre les renseignements suivants ?

- Prénom du premier dirigeant administratif
- Nom du premier dirigeant administratif
- Titre du premier dirigeant administratif
- Courriel du premier dirigeant administratif

Un grand merci pour votre aide.

Cordialement,

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca

Nous vous invitons à explorer nos outils conçus pour faciliter le travail de l'émissaire. N'hésitez pas à parcourir notre [site Web Accompagnement](#) !

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Giles, Éveline](#)
Objet : Suivi pancarte pour travaux- station de pompage au canal Lachine
Date : 24 mars 2025 10:33:00
Pièces jointes : [image002.png](#)



Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien. Voici la réponse à ta question concernant la langue d'usage pour votre pancarte faisant état des travaux dans une station de pompage de la ville sur un terrain de Parcs Canada au canal Lachine :

L'Administration, y compris les organismes municipaux, est visée par l'article 22 de la *Charte de la langue française (Charte)*. Ainsi, sauf exception prévue dans la *Charte*, l'Administration n'utilise que le français dans l'affichage, même si cet affichage se trouve sur un terrain appartenant à une institution fédérale.

Merci et à la prochaine,
Barbara

Barbara Béliveau

Directrice générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats
Exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

barbara.beliveau@mlf.gouv.qc.ca

-

De : [Béliveau, Barbara](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#); [Yasmina AZIKI](#); [Lea ROY-CHOQUETTE](#)
Cc : [Poirier, Jean-Philippe](#)
Objet : VDM postes
Date : 3 avril 2025 13:51:00
Pièces jointes : [VDM postes.docx](#)

Bonjour,
Voici mon analyse tel que discuté tantôt, merci,
Barbara

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Poirier, Jean-Philippe](#)
Objet : Re: Bibliothèque Père-Ambroise
Date : 29 janvier 2025 13:17:30
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Outlook-ynxkgsiq.png](#)

Bien noté, merci Jean-Philippe,
Bonne fin de journée, et au plaisir,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 29 janvier 2025 12:55
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Objet : RE: Bibliothèque Père-Ambroise

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,
Je n'ai malheureusement pas la version finale de ce qui a été transmis à CBC, car c'est le ministre qui a pris en charge la réponse. Certaines citations sont dans l'article suivant : [Montreal public library says it can't host English book club, citing Quebec's new language law | CBC News](#)

Bon après-midi.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française
Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 29 janvier 2025 12:12

À : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Bibliothèque Père-Ambroise

Bonjour monsieur Poirier,

Merci d'avoir pris le temps de discuter, ceci a été vivement apprécié. Serait-il possible de nous faire parvenir la réponse que vous avez transmise à CBC ?

On m'informe à l'instant qu'ils nous demandent de réagir.

Un grand merci,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 29 janvier 2025 09:11

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Giles, Éveline <Eveline.Giles@mlf.gouv.qc.ca>; Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Bibliothèque Père-Ambroise

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Madame Dansereau-Lavoie,

Je remplace en ce moment Barbara Béliveau qui est en vacances.

Hier, le MLF a reçu une question de la part de CBC concernant la bibliothèque Père-Ambroise qui aurait refusé de louer une salle à un club de lecture en donnant cette raison :

La [nouvelle loi 14](#) nous oblige à programmer des activités se tenant majoritairement en français. Une conversation dans les deux langues (français et anglais) pourrait avoir lieu mais les citoyens désirant s'exprimer en français devraient pouvoir le faire et nous devrions nous assurer que toutes les conversations en anglais soient traduites. Ce qui ne semblait pas possible de votre côté, au vue des derniers échanges courriels que j'ai lu.

Or, en fonction des informations disponibles, cette décision semble aller au-delà du devoir d'exemplarité de l'État ou des exigences de la loi 14. Auriez-vous quelques minutes pour en discuter aujourd'hui ?

Merci et bonne journée.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française

Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques

Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Cc : [Yasmina AZIKI](#); [Poirier, Jean-Philippe](#)
Objet : TR : Données Affichage demandant une langue autre que le français
Date : 3 avril 2025 09:45:55
Pièces jointes : [Outlook-keweb4kp.png](#)
[Outlook-mx2dhvfw.png](#)

Bonjour Barbara,

Pour faire suite à notre discussion et en prévision de notre rencontre cet après-midi, voici donc les données obtenues pour cette année (même méthodologie que l'année dernière). Merci, et à très bientôt,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Mathieu TRAVERSY ROY <mathieu.traversyroy@montreal.ca>

Envoyé : 31 mars 2025 11:14

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Cc : Simon LEFRANCOIS <simon.lefrancois@montreal.ca>

Objet : Données Affichage demandant une langue autre que le français

Bonjour Noémie,

Voici tel que discuté les données sur les affichages où l'on demandait la maîtrise d'une autre langue que le français. Nous avons utilisé la même méthodologie et la même présentation des résultats que l'an passé.

En 2024, la Ville de Montréal a publié 3 785 affichages de postes. De ce nombre, seulement 48 contenaient une exigence d'emploi demandant la connaissance d'une autre langue que le français, ce qui représente moins de 1,3 %. Ces 48 affichages visaient à pourvoir 110 postes vacants. Comme la Ville a procédé à l'embauche et/ou à la promotion de plus de 5892 personnes en 2024, ces 110 postes représentent moins de 1,9 % des demandes de comblement. Il importe de rappeler que la Ville a établi des critères stricts ainsi que des mesures de contrôle robustes afin d'évaluer la pertinence d'exiger ou non la maîtrise d'une autre langue que le français.

Le portrait présenté précédemment exclut le recrutement des policières et policiers au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En effet, la maîtrise de la langue anglaise est exigée et évaluée pour cet emploi afin d'assurer une réponse efficace aux situations d'urgence de l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Ville de

Montréal. En 2024, 328 nouvelles recrues policières sont entrées au SPVM.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus de précisions

Bonne journée

--

Mathieu Traversy Roy

Chef de division - Recherche de talents et dotation

Division de la dotation prévisionnelle et du centre de traitement administratif

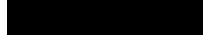
Direction attraction et acquisition de talents

Service des ressources humaines et des communications

Ville de Montréal

5800 rue St-Denis, bureau 401

Montréal (Québec) H2S 3L5



mathieu.traversyroy@montreal.ca

Visitez notre site : montreal.ca/articles/offres-d'emploi



Visitez nos pages! montreal.ca | [LinkedIn](#)

[Découvrez ce que nos équipes apprécient à la Ville](#)

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Poirier, Jean-Philippe](#)
À : noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca
Cc : [Blanchette, Marie-Hélène](#)
Objet : Rapport annuel sur l'application de la Charte - Ville de Montréal
Date : 5 mars 2025 23:05:00

Bonjour Noémie,

J'ai appris que tu terminerais bientôt ton mandat comme commissaire à la langue française de la ville de Montréal.

Félicitation pour tout le travail accompli et bon succès pour tes prochains défis !

Sais-tu qui te remplacera en tant qu'émissaire de la langue française pour Montréal ? À quel moment ?

Vas-tu être en mesure de compléter [la reddition de comptes](#) pour le rapport annuel sur l'application de la Charte avant ton départ ? Si possible, j'apprécierais que tu la complètes au moins une semaine avant ton départ, afin de nous laisser le temps de valider les données et de te poser nos questions aux besoins.

Merci et bonne semaine.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française

Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques

Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Poirier, Jean-Philippe](#)
Objet : TR : Enjeux linguistiques - documents à transmettre aux électrices et électeurs de Montréal en 2025
Date : 3 février 2025 15:20:46
Pièces jointes : [Outlook-mrbx5qpg.png](#)
[Avis d'inscription 2025.pdf](#)
[Rappel 2025.pdf](#)

Bonjour Jean-Philippe,

Pour faire suite à notre discussion, voici la question en lien avec les élections à venir cet automne au niveau municipal.

Tu trouveras ci-bas les précisions de mon collègue, monsieur Emmanuel Tani-Moore, directeur et greffier, Service du greffe.

Je sais qu'une réflexion est en cours de votre côté, avec Élections Québec, et qu'un avis juridique est à venir.

Dans le contexte, compte tenu des enjeux et défis évoqués et des nouvelles obligations, quelle formule recommanderiez-vous ? Est-ce qu'une formule bilingue, avec prédominance du français, pourrait être envisagée ? Nous aurions besoin d'un retour rapide (mi-février) afin de pouvoir activer le tout.

Un grand merci,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



[Redacted text block]

[Redacted text line]

[Redacted text line]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text line]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Poirier, Jean-Philippe](#)
Objet : Re: L'Émissaire - 31 janvier 2025
Date : 3 février 2025 09:58:08
Pièces jointes : [Outlook-3tk3y5af.png](#)

Bonjour Jean-Philippe,
Aujourd'hui 14 h 45, c'est parfait.
N'hésitez pas à me faire parvenir une invitation. Je peux aussi vous l'envoyer.
Merci, et à très bientôt !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 3 février 2025 09:45
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Objet : RE: L'Émissaire - 31 janvier 2025

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,
Je propose aujourd'hui 14h45 ou demain 9h45, 10h00 ou 10h15.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française
Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 3 février 2025 09:35
À : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : TR : L'Émissaire - 31 janvier 2025

Bonjour Jean-Philippe,
Serait-il possible de prévoir un moment pour en discuter ? À tout hasard, auriez-vous un

moment pour un appel cet après-midi, vers 15 h ou 16 h, ou demain matin avant 10 h 30 ?
Un grand merci,
Noémie

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.
Si vous ne pouvez pas voir ce message correctement, [consultez-le sur votre navigateur](#).



L'émissaire - Ce que vous devez savoir sur l'exemplarité de l'État



31 janvier 2025

Lancement de la collecte de données pour le rapport annuel de la *Charte*

Le ministère de la Langue française entamera sous peu la collecte des données nécessaires à la production de son deuxième rapport annuel sur l'application de la *Charte de la langue française*. Les hauts dirigeants de tous les organismes de l'Administration assujettis recevront un courriel à cet effet.

Des communications seront envoyées aux hauts dirigeants et aux émissaires désignés. L'accès à l'[outil Web](#) pour la transmission des données leur sera également accordé. Si d'autres personnes au sein de votre organisme doivent également y avoir accès, envoyez un courriel à l'adresse Rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca.

Vous aurez jusqu'au **30 avril 2025** pour faire parvenir vos données au Ministère au moyen de cet

outil conçu pour simplifier la collecte des renseignements.

Des outils d'accompagnement

Nous vous rappelons qu'il existe une section consacrée au [Rapport annuel sur l'application de la Charte](#) sur la page Web « Accompagnement des émissaires ». Vous y trouverez notamment un guide d'accompagnement de même qu'un [guide de l'utilisateur](#) conçu pour faciliter la navigation dans l'outil Web. La procédure à suivre pour faciliter la saisie et la transmission des données, en plus des instructions pour activer le compte et l'authentification à deux facteurs sont également présentées.

Inscription aux séances d'information

Cet hiver, vous pourrez participer à une [séance d'information](#) sur la production de données pour le Rapport annuel sur l'application de la *Charte*. L'inscription se fait en ligne :

- Les séances pour les organismes municipaux ont débuté le 8 janvier et se poursuivront jusqu'au 16 avril prochain. Elles s'adressent aux organismes comptant moins de 25 000 habitants.
- Les séances pour les ministères, organismes gouvernementaux et organismes municipaux qui doivent produire des données pour répondre aux indicateurs d'exemplarité débuteront quant à elles le 11 février et se termineront le 17 avril 2025.

Première édition du rapport

Vous êtes curieux ou curieuse de savoir à quoi serviront les données transmises? Vous pouvez consulter la première édition du [Rapport](#) qui brosse un portrait des quatre grandes orientations de

la Politique linguistique de l'État, soit la promotion, le rayonnement, l'utilisation et la protection de la langue française.

Comment rendre compte de l'article 20.1 de la Charte?

À l'approche de la fin de l'année financière, nous souhaitons également vous rappeler qu'il est nécessaire de publier le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français est exigé ou souhaitable (article 20.1 de la *Charte*). Des informations détaillées sur la procédure se trouvent à la section 2.1 du chapitre « Gouvernance » de notre [guide pratique](#).

Le Ministère vous remercie de votre précieuse collaboration à faire de notre langue une priorité au sein de votre organisation.

Vous n'êtes pas l'émissaire de votre organisme ou ministère?

Si vous recevez cette infolettre, que vous n'êtes pas l'émissaire de votre organisation et que vous ne désirez pas être dans la liste d'envoi, ou si vous souhaitez nommer une personne à un tel titre, écrivez à l'adresse suivante : mlf.accompagnement@mlf.gouv.qc.ca.

Si votre organisme souhaite nommer une nouvelle personne au titre d'émissaire, vous pouvez remplir le [formulaire de désignation de l'émissaire](#) et nous le retourner à l'adresse mentionnée ci-haut.

Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 13^e étage, Québec (Québec) G1R 3P4
[Se désabonner](#)

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Poirier, Jean-Philippe](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#); [Yasmina AZIKI](#)
Cc : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : RE: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme
Date : 31 mars 2025 11:07:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.gif](#)

Bonjour Noémie et Yasmina,

Je vous confirme que la position du MLF est qu'il est obligatoire de fournir une réponse quantitative pour l'indicateur 6.

Par contre, nous sommes sensibles à la situation de la ville de Montréal et il me fera plaisir d'en discuter avec vous au besoin pour convenir d'une méthode simplifiée pour calculer le nombre d'activités. Par exemple, la Ville pourrait comptabiliser les principales activités de rayonnement faisant déjà l'objet des ententes en matière de valorisation de la langue française.

De plus, nous sommes intéressés par le paragraphe explicatif que vous suggériez. Je vous encourage à déposer ce dernier dans la case commentaire et il pourrait potentiellement être utilisé dans le rapport pour mettre de l'avant les réalisations de la ville de Montréal.

Merci et bonne semaine

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française

Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques

Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 28 mars 2025 11:33

À : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Cc : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

Bonjour Jean-Philippe,

Merci pour le suivi et pour ces précisions. Tel que discuté, pour l'indicateur 6, compte tenu de la mission de la Ville, de sa taille et de la complexité méthodologique inhérente à un tel

calcul, nous proposons une approche qualitative permettant d'illustrer, avec pertinence et cohérence, notre engagement en matière de valorisation de la langue française.

En effet, compte tenu de la richesse de notre programmation culturelle, laquelle se déploie au sein des infrastructures culturelles et notre réseau des 45 maisons de la culture et bibliothèques, nos activités de médiation culturelle pour nouveaux arrivants, notre programmation sports et loisirs (camps de jours pour jeunes nouveaux arrivants, notamment), nos activités avec le milieu des affaires et nos nombreux partenaires, il s'avère hasardeux de procéder à un recensement exhaustif et de partager un nombre précis. Ce défi est d'autant plus important en l'absence d'une définition précise et d'un cadre commun pour l'ensemble des organismes de l'Administration au Québec, dont les missions et les tailles divergent considérablement.

D'autre part, tel que mentionné, en vertu de nos ententes avec le ministère de la Langue française, une reddition de comptes exhaustive est produite et déposée pour l'ensemble des activités de valorisation de la langue française financées dans le cadre de ces dernières. Pour les détails, nous vous invitons à contacter votre collègue Geneviève St-Onge, directrice, Direction des politiques et des partenariats. Vous pourrez ainsi voir avec elle la nature des informations transmises en lien avec nos différentes activités.

Enfin, en ce qui concerne les communications envoyées aux émissaires, nous confirmons qu'un seul rapport sera déposé pour la Ville centre et les arrondissements. Nous colligeons actuellement auprès des services, unités et arrondissements les informations demandées.

Veuillez noter que je quitterai le vendredi 4 avril, et que ma collègue Yasmina assurera la transition d'ici la mise en place du Bureau de la langue française. Nous vous remercions de votre collaboration et demeurons disponibles pour discuter, au besoin.

Bonne fin de journée, et au plaisir,

Cordialement,

Noémie

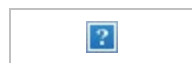
Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 mars 2025 19:49

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Cc : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie et Yasmina,

En ce qui concerne l'indicateur 6, nous poursuivons l'analyse avant de vous donner la réponse définitive du MLF. Nous sommes à peaufiner une solution qui serait cohérente avec l'indicateur tout en simplifiant pour vous l'effort de reddition de comptes. Serait-il possible de nous transmettre vos redditions de compte actuelles pour vos programmes et mesures en lien avec la valorisation et le rayonnement afin d'évaluer toutes les pistes de solution ?

En ce qui concerne le courriel « Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme », il s'agit d'un courriel générique qui a été transmis à tous les émissaires d'organismes pour lesquels nous n'avions pas les coordonnées du premier dirigeant administratif. C'était le cas de certains de vos arrondissements. Nous sommes d'accord avec le fait qu'un seul formulaire de reddition de comptes sera rempli pour la ville centre et l'ensemble de ses arrondissements. Afin d'éviter toute confusion, je me suis assuré de retirer l'accès au formulaire de reddition de comptes aux contacts des arrondissements de Montréal.

Merci et à bientôt.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française

Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques

Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 mars 2025 07:18

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien.

Je laisse Jean-Philippe répondre plus dans le détail et donner suite à votre requête pour le courriel de demande de coordonnées ci-dessous. De ce que je comprends, son équipe est tout simplement dans un exercice de mise à jour nos contacts.

Pour ce qui est de l'indicateur 6, nous analysons la situation. Tel que discuté lors de notre rencontre, nous aimerions voir vos redditions de compte actuelles pour vos programmes et mesures en lien avec la valorisation et le rayonnement afin d'évaluer toutes les pistes de

solution.

Aussi, à votre convenance, nous aimerions bien voir vos outils de gestion du changement que vous avez développé pour le personnel et savoir si certains d'entre eux pourraient être partagés avec d'autres émissaires.

Merci beaucoup pour tout et à la prochaine,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 18 mars 2025 15:49

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>; Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Objet : TR : Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

Bonjour,

Pour éviter toute confusion, un mot pour rappeler que pour la Ville de Montréal, un seul rapport sera envoyé (comme pour l'année précédente).

Les arrondissements n'auraient donc pas à s'inscrire à la reddition de comptes. Serait-il possible d'ajuster les communications à cet égard ? (voir courriel ci-bas).

D'autre part, pour faire suite à notre discussion pour l'indicateur 6 (nombre d'activités pour mettre en valeur la langue française), la réflexion s'est-elle précisée de votre côté ? En effet, compte tenu de la mission de la Ville, de l'ampleur de notre programmation culturelle et du rapport exhaustif déposé auprès du ministère dans le cadre de nos diverses ententes en matière de valorisation de la langue française permettant la tenue de projets divers au sein de secteurs / publics variés (milieu des affaires, de la culture, de l'éducation, milieu communautaire, nouveaux arrivants, jeunes, etc.) et du défi que représente l'articulation du concept "nombre d'activités", nous proposons une approche qualitative (un paragraphe explicatif permettant d'apporter nuances et éclairage), plutôt que simplement un nombre qui, au final, ne peut être aisément déterminé et ne serait pas représentatif de l'ensemble des diverses initiatives menées par la métropole en matière de valorisation de la langue française.

Cette approche vous convient-elle ?

Nous demeurons disponibles pour en discuter, à votre convenance.

Un grand merci pour votre précieuse collaboration, et au plaisir,

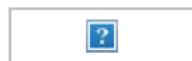
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca





ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.



Bonjour,

Nous vous remercions pour votre réponse. Nous ajusterons nos dossiers en bonne et due forme.

À titre indicatif, le nouveau contact recevra sous peu un courriel l'invitant à activer son compte sur l'[outil Web](#) du MLF. Cette personne aura ainsi accès au formulaire pour la [reddition de comptes](#).

Cordialement,

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca

**Nous vous invitons à explorer nos outils conçus pour faciliter le travail de l'émissaire.
N'hésitez pas à parcourir notre [site Web Accompagnement](#)!**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : _Boîte Rapport Charte <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 20:16

À : _Boîte Rapport Charte <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Nous vous contactons, car vous êtes émissaire ou mandataire de votre organisme pour le ministère de la Langue française.

Nous avons constaté que les coordonnées du plus haut dirigeant administratif de votre organisation ne sont plus à jour dans notre banque de données.

Nous avons besoin de votre aide pour mettre à jour les coordonnées.

Pourriez-vous svp nous transmettre les renseignements suivants ?

- Prénom du premier dirigeant administratif
- Nom du premier dirigeant administratif
- Titre du premier dirigeant administratif
- Courriel du premier dirigeant administratif

Un grand merci pour votre aide.

Cordialement,

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca

Nous vous invitons à explorer nos outils conçus pour faciliter le travail de l'émissaire. N'hésitez pas à parcourir notre [site Web Accompagnement](#) !

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Poirier, Jean-Philippe](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#); [Yasmina AZIKI](#)
Cc : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : RE: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme
Date : 27 mars 2025 19:49:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.gif](#)

Bonjour Noémie et Yasmina,

En ce qui concerne l'indicateur 6, nous poursuivons l'analyse avant de vous donner la réponse définitive du MLF. Nous sommes à peaufiner une solution qui serait cohérente avec l'indicateur tout en simplifiant pour vous l'effort de reddition de comptes. Serait-il possible de nous transmettre vos redditions de compte actuelles pour vos programmes et mesures en lien avec la valorisation et le rayonnement afin d'évaluer toutes les pistes de solution ?

En ce qui concerne le courriel « Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme », il s'agit d'un courriel générique qui a été transmis à tous les émissaires d'organismes pour lesquels nous n'avions pas les coordonnées du premier dirigeant administratif. C'était le cas de certains de vos arrondissements. Nous sommes d'accord avec le fait qu'un seul formulaire de reddition de comptes sera rempli pour la ville centre et l'ensemble de ses arrondissements. Afin d'éviter toute confusion, je me suis assuré de retirer l'accès au formulaire de reddition de comptes aux contacts des arrondissements de Montréal.

Merci et à bientôt.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française
Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 mars 2025 07:18

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

Bonjour Noémie,

J'espère que tu vas bien.

Je laisse Jean-Philippe répondre plus dans le détail et donner suite à votre requête pour le courriel de demande de coordonnées ci-dessous. De ce que je comprends, son équipe est tout simplement dans un exercice de mise à jour nos contacts.

Pour ce qui est de l'indicateur 6, nous analysons la situation. Tel que discuté lors de notre rencontre, nous aimerions voir vos redditions de compte actuelles pour vos programmes et mesures en lien avec la valorisation et le rayonnement afin d'évaluer toutes les pistes de solution.

Aussi, à votre convenance, nous aimerions bien voir vos outils de gestion du changement que vous avez développé pour le personnel et savoir si certains d'entre eux pourraient être partagés avec d'autres émissaires.

Merci beaucoup pour tout et à la prochaine,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 18 mars 2025 15:49

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>; Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Objet : TR : Besoin d'aide — Coordonnées de votre organisme

Bonjour,

Pour éviter toute confusion, un mot pour rappeler que pour la Ville de Montréal, un seul rapport sera envoyé (comme pour l'année précédente).

Les arrondissements n'auraient donc pas à s'inscrire à la reddition de comptes. Serait-il possible d'ajuster les communications à cet égard ? (voir courriel ci-bas).

D'autre part, pour faire suite à notre discussion pour l'indicateur 6 (nombre d'activités pour mettre en valeur la langue française), la réflexion s'est-elle précisée de votre côté ? En effet, compte tenu de la mission de la Ville, de l'ampleur de notre programmation culturelle et du rapport exhaustif déposé auprès du ministère dans le cadre de nos diverses ententes en matière de valorisation de la langue française permettant la tenue de projets divers au sein de secteurs / publics variés (milieu des affaires, de la culture, de l'éducation, milieu communautaire, nouveaux arrivants, jeunes, etc.) et du défi que représente l'articulation du concept "nombre d'activités", nous proposons une approche qualitative (un paragraphe explicatif permettant d'apporter nuances et éclairage), plutôt que simplement un nombre qui, au final, ne peut être aisément déterminé et ne serait pas représentatif de l'ensemble des diverses initiatives menées par la métropole en matière de valorisation de la langue française.

Cette approche vous convient-elle ?

Nous demeurons disponibles pour en discuter, à votre convenance.

Un grand merci pour votre précieuse collaboration, et au plaisir,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.



Bonjour,

Nous vous remercions pour votre réponse. Nous ajusterons nos dossiers en bonne et due forme.

À titre indicatif, le nouveau contact recevra sous peu un courriel l'invitant à activer son compte sur l'[outil Web](#) du MLF. Cette personne aura ainsi accès au formulaire pour la [reddition de comptes](#).

Cordialement,

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Nous vous contactons, car vous êtes émissaire ou mandataire de votre organisme pour le ministère de la Langue française.

Nous avons constaté que les coordonnées du plus haut dirigeant administratif de votre organisation ne sont plus à jour dans notre banque de données.

Nous avons besoin de votre aide pour mettre à jour les coordonnées.

Pourriez-vous svp nous transmettre les renseignements suivants ?

- Prénom du premier dirigeant administratif
- Nom du premier dirigeant administratif
- Titre du premier dirigeant administratif
- Courriel du premier dirigeant administratif

Un grand merci pour votre aide.

Cordialement,

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

[REDACTED]

[REDACTED]

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Poirier, Jean-Philippe](#)
À : noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca
Cc : [Blanchette, Marie-Hélène](#)
Objet : Rapport annuel sur l'application de la Charte - Ville de Montréal
Date : 5 mars 2025 23:05:00

Bonjour Noémie,

J'ai appris que tu terminerais bientôt ton mandat comme commissaire à la langue française de la ville de Montréal.

Félicitation pour tout le travail accompli et bon succès pour tes prochains défis !

Sais-tu qui te remplacera en tant qu'émissaire de la langue française pour Montréal ? À quel moment ?

Vas-tu être en mesure de compléter [la reddition de comptes](#) pour le rapport annuel sur l'application de la Charte avant ton départ ? Si possible, j'apprécierais que tu la complètes au moins une semaine avant ton départ, afin de nous laisser le temps de valider les données et de te poser nos questions aux besoins.

Merci et bonne semaine.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française

Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques

Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca



De : [Poirier, Jean-Philippe](#)
À : [Giles, Éveline](#)
Cc : [Boîte MLF Accompagnement](#); [Béliveau, Barbara](#)
Objet : TR: Enjeux linguistiques - documents à transmettre aux électrices et électeurs de Montréal en 2025
Date : 3 février 2025 15:29:00
Pièces jointes : [Outlook-mrbx5qpq.png](#)
[Avis d'inscription 2025.pdf](#)
[Rappel 2025.pdf](#)

Bonjour Éveline,
Voici une question prioritaire concernant les élections à Montréal.
Ils auraient besoin d'un retour rapide, soit d'ici la fin de la semaine prochaine.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française
Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca


De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 3 février 2025 15:20

À : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : TR : Enjeux linguistiques - documents à transmettre aux électrices et électeurs de Montréal en 2025

Bonjour Jean-Philippe,
Pour faire suite à notre discussion, voici la question en lien avec les élections à venir cet automne au niveau municipal.
Tu trouveras ci-bas les précisions de mon collègue, monsieur Emmanuel Tani-Moore, directeur et greffier, Service du greffe.
Je sais qu'une réflexion est en cours de votre côté, avec Élections Québec, et qu'un avis juridique est à venir.
Dans le contexte, compte tenu des enjeux et défis évoqués et des nouvelles obligations, quelle formule recommanderiez-vous ? Est-ce qu'une formule bilingue, avec prédominance du français, pourrait être envisagée ? Nous aurions besoin d'un retour rapide (mi-février) afin de pouvoir activer le tout.
Un grand merci,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal


noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Poirier, Jean-Philippe](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : RE: Petites demandes de la Ville de Montréal - échéance demain PM
Date : 20 novembre 2024 15:10:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Barbara,

Un bug technique dans l'outil web a généré l'envoi à 20 organismes d'un courriel indiquant erronément que l'on avait révisé leur directive.

Ana Clara va aborder l'enjeu avec les TI du MESS tantôt et un courriel erratum sera envoyé d'ici demain matin. On te prépare également un courriel spécifique pour Noémie.

Jean-Philippe Poirier, M.A.P.

Directeur de la gouvernance des données, de la reddition de comptes et des programmes

Ministère de la Langue française

Direction générale de l'accompagnement de l'Administration et des partenariats

Sous-ministériat de l'exemplarité de l'État et orientations stratégiques

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jean-philippe.poirier@mlf.gouv.qc.ca

De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 20 novembre 2024 13:30

À : Poirier, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Poirier@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Petites demandes de la Ville de Montréal - échéance demain PM

Bonjour Jean-Philippe,

J'espère que tu vas bien. Noémie de la ville vient de m'appeler avec deux demandes assez urgentes, pourrais-tu m'aider à donner suite?

1. Il s'agirait de voir ce que l'arrondissement d'Outremont a transmis comme directive et qui l'a transmis et qui a accès à l'outil web pour ce faire
2. Elle aimerait avoir la liste à jour de tous les émissaires des arrondissements de la Ville de Montréal.

Possible de voir ce qui peut être fait avec Ana Clara et me revenir d'ici demain PM?

Merci beaucoup,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 20 novembre 2024 12:24

À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : TR : MLF - directive révisée - Arrondissement d'Outremont

Bonjour Barbara,

Pour faire suite à mon message, n'hésite pas à me laisser savoir lorsque tu auras quelques minutes pour un appel rapide.

Merci et à très bientôt,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca> de la part de Ministère de la
Langue française <rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 20 novembre 2024 11:28

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Objet : MLF - directive révisée - Arrondissement d'Outremont

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Ce courriel est pour vous aviser que la directive transmise par l'organisme "Arrondissement d'Outremont" a été révisée par le Ministère de la Langue française. Veuillez prendre connaissance des commentaires qui vous ont été transmis, sous l'onglet « Modifier ».

Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien suivant : Arrondissement d'Outremont [1]

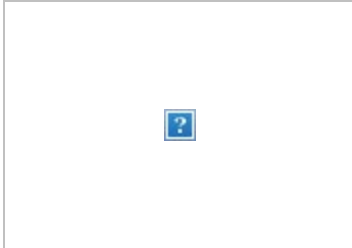
Vous pouvez ensuite transmettre à nouveau votre directive pour approbation.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Ministère de la Langue française si vous souhaitez en discuter, soit en écrivant à l'adresse info.directives@mlf.gouv.qc.ca, ou par le biais des coordonnées indiquées en commentaire.

[1] <https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.directives.mlf.gouv.qc.ca%2Farrondissement-doutremont&data=05%7C02%7Cnoemie.dansereau-lavoie%40montreal.ca%7C699d9525c77c4b88f16308dd09805c26%7C9f15d2dc87534f83aac2a58288d3a4bc%7C0%7C0%7C638677169115344291%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiIlwLjAuMDAwMCIslAIiOiJXaW4zMilslkFOljoiTWFpbCIsIlIdUljoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=koIN1f94KME6rKXEIlcrc6t%2FIwoMAd7hTLPfA8VLTt8%3D&reserved=0>

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Boîte Rapport Charte](#)
À : noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca
Cc : [Boîte Rapport Charte](#)
Objet : Confirmation de la transmission des données au ministère de la Langue française
Date : 3 mai 2024 08:30:59
Pièces jointes : [MLF-Collecte-RAAC-53280533311.pdf](#)



Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce formulaire.

Vos données pour le rapport annuel sur l'application de la Charte ont été officiellement transmises au ministère de la Langue française.

Vous trouverez ci-joint un récapitulatif des informations transmises.

Pour toute question en lien avec le rapport annuel sur l'application de la *Charte de la langue française*, veuillez communiquer avec la Direction de l'accompagnement de l'Administration à l'adresse courriel suivante : mlf.accompagnement@mlf.gouv.qc.ca.

Merci de votre collaboration et bonne journée,

L'équipe du ministère de la Langue française

Informations

Numéro de référence : 53280533311
Date de transmission : 2024-05-03 08:30:33

Organisme

Identifiant Ministère ou organisme : 3508

Ministère ou organisme : Ville de Montréal

Type d'organisme : Municipalité

Adresse courriel de l'utilisateur : noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca

Nom du haut dirigeant : Lamontagne

Prénom du haut dirigeant : Serge

Nom – Personne pour complément d'information : Dansereau-Lavoie

Prénom – Personne pour complément d'information : Noémie

Courriel – Personne pour complément d'information : noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca

Téléphone – Personne pour complément d'information : [REDACTED]

Poste : S.O.

Le ministère ou organisme utilise-t-il des codes de langues pour les dossiers citoyens? : Oui

Date de fin de l'année financière de l'organisme : 2023-12-31

Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français

Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé. : 158

Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable. : 0

Effectif total du ministère ou de l'organisme à la date de fin d'année financière. : 28000

Commentaires :

La Ville de Montréal se conforme aux nouvelles exigences et communique, par la présente, les informations demandées. À considérer cependant : une analyse détaillée de l'ensemble des données pour les près de 28 000 employés actuels constitue un défi technique majeur.

Afin de proposer une information plus fine, qui reflète davantage la réalité et nos pratiques en tant qu'organisation, nous proposons de mettre en lumière le nombre de postes affichés pour l'année 2023, en indiquant le nombre pour lesquels l'exigence d'une autre langue était demandée. Il sera ensuite possible de suivre l'évolution au fil du temps.



La Ville de Montréal est très fière des résultats, témoignant de pratiques exemplaires dans son recrutement. Voici donc les détails pour l'année 2023 :

- En 2023, la Ville de Montréal a publié 4083 affichages de postes. De ce nombre, seulement 69 contenaient une exigence d'emploi demandant la connaissance d'une autre langue que le français, ce qui représente moins de 1,7 %. Ces 69 affichages visaient à pourvoir 158 postes vacants.
- Comme la Ville a procédé à l'embauche et/ou à la promotion de plus de 6535 personnes en 2023, ces 158 postes représentent moins de 1,1 % des demandes de comblement. Il importe de rappeler que la Ville a établi des critères stricts ainsi que des mesures de contrôle robustes afin d'évaluer la pertinence d'exiger ou non la maîtrise d'une autre langue que le français.
- Important : le portrait présenté précédemment exclut le recrutement des policières et policiers au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En effet, la maîtrise de la langue anglaise est exigée et évaluée pour cet emploi afin d'assurer une réponse efficace aux situations d'urgence de l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Ville de Montréal. En 2023, 312 nouvelles recrues policières sont entrées au SPVM.

Nombre de plaintes – manquement à une obligation de la Charte

Nombre de plaintes reçues : 27

Nombre de plaintes traitées : 27

Commentaires :

- Il existe diverses entrées pour les plaintes à la Ville de Montréal. Les plaintes déposées à l'OQLF sont traitées par le service de l'expérience citoyenne et des communications, qui assure la coordination avec les services concernés et les arrondissements (20 plaintes recevables en 2023). Le SECC assure aussi le suivi de plaintes déposées via le cabinet (4 en 2023).
- Les plaintes déposées en arrondissement sont traitées et colligées par les arrondissements eux-mêmes. Un accompagnement de l'OQLF est possible au besoin. À noter que certaines plaintes peuvent cependant ne pas être fondées, mais elles sont toutes traitées.

- Pour cette année, peu d'arrondissements ont rapporté des plaintes, dont l'une comptabilisée parmi les 20 colligées par le service central via l'OQLF pour l'année 2023. La grande majorité ont confirmé n'avoir rien reçu.
- D'autres plaintes sont faites directement via le Service 311. À l'heure actuelle, le système ne permet pas de capter de façon détaillée les demandes spécifiquement en lien avec la langue française. Cette situation sera corrigée à compter de T2 de 2024 (donc très bientôt). On sait par contre que celles-ci sont référées au service concerné (elles seraient donc techniquement comptabilisées dans le portrait actuel).
- Note : une réorganisation est à venir du côté du services des communications. Différents scénarios seront proposés à l'interne par la commissaire pour le traitement des plaintes pour la suite.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Lacoste, Danny](#)
Cc : [Béliveau, Barbara](#)
Objet : Rapport soumis - mais demande spéciale .. merci !
Date : 2 mai 2024 10:51:54
Pièces jointes : [Outlook-5wcfodwo.png](#)

Bonjour Danny,

Un mot pour confirmer le dépôt du rapport sur la plateforme, merci. Par contre... je viens de le recevoir à l'instant et je vois une coquille en introduction !!

Serait-il possible exceptionnellement d'y avoir accès et de la corriger ?

C'est vraiment très gênant...

N'hésitez pas à me joindre et à me laisser savoir si c'est possible.

Un grand merci,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Béliveau, Barbara](#)
Cc : [Giles, Éveline](#)
Objet : Re: URGENT- pour aujourd'huiTR: Valider dépliant et carton sur l'exemplarité
Date : 27 février 2025 15:17:30

Bonjour Barbara,
Merci pour cette confirmation et merci d'avoir pris le temps pour en discuter de vive voix.
Bonne fin de journée, et à très bientôt,
Noémie

De : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 27 février 2025 15:11
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Cc : Giles, Éveline <Eveline.Giles@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : TR: URGENT- pour aujourd'huiTR: Valider dépliant et carton sur l'exemplarité

ATTENTION : Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Il est possible de transmettre des dépliants dans une autre langue en plus du français si : • une exception de la Charte peut s'appliquer (notamment pour fournir des services à une personne physique visée par une exception qui en fait la demande, ou lorsque la santé ou la sécurité publique l'exigent); et si votre organisme a pris une directive à cet égard (ou si cette faculté est visée par une directive prise pour votre organisme par le ministre de la Langue française).

Pour de plus amples informations, je t'invite à consulter le [Guide pratique - Activités de communication et de diffusion externes](#).

Cordialement,

Barbara

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 27 février 2025 11:40
À : Béliveau, Barbara <Barbara.Beliveau@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : TR : Valider dépliant et carton sur l'exemplarité

Bonjour Barbara,
Tel que discuté, voici donc les documents proposés par le service des communications (ces derniers seraient remis en personne aux citoyens en faisant la demande pour les informer des changements à la Loi). Nous attendrons donc aujourd'hui votre confirmation (notamment pour la taille des caractères).

Un grand merci !

Noémie

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Lajoie, Geneviève](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : Re: Directive - objectifs / indicateurs et plaintes
Date : 16 octobre 2024 11:34:27
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)

Je t'ai répondu. Est-ce ok?

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

De : Lajoie, Geneviève
Envoyé : Wednesday, October 16, 2024 11:34:11 AM
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : RE: Directive - objectifs / indicateurs et plaintes
Oui, c'est tout bon.
Geneviève Lajoie
Sous-ministre adjointe
Exemplarité de l'État et orientations stratégiques
Ministère de la Langue française
800, D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
genevieve.lajoie@mlf.gouv.qc.ca



Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Envoyé : 16 octobre 2024 11:01
À : Lajoie, Geneviève
Objet : Re: Directive - objectifs / indicateurs et plaintes
Re-bonjour Geneviève,
Désolée pour la confusion, avec les différents messages. Possible de confirmer sur cet échange que le tout convient ?
Merci !
Noémie
Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE

Envoyé : 15 octobre 2024 17:37

À : Lajoie, Geneviève <Genevieve.Lajoie@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Directive - objectifs / indicateurs et plaintes

Re-bonjour Geneviève,

Pour faire suite à notre discussion, voici donc un résumé. Possible de me confirmer si le tout te convient ?

- Seule la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par l'Administration doit être transmise au ministère d'ici le 1er décembre 2024.
- Pour les objectifs et les indicateurs, ce sont les mêmes pour tous, i.e. ceux prévus pour le rapport annuel (les fameuses fiches). Par conséquent, nous n'avons pas à les faire adopter ni à vous les transmettre.
- Il en va de même pour la procédure pour le traitement des plaintes. Nous devons confirmer à l'interne notre procédure, nécessaire à la reddition de comptes, mais nous n'avons pas à vous la transmettre officiellement.

Encore une fois un grand merci, et n'hésitez surtout pas, s'il y a quoi que ce soit.

Merci, et bonne fin de journée !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Lajoie, Geneviève](#)
À : [Noémie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : TR: Entente 2025-2028: pistes de réflexion....
Date : 19 décembre 2024 11:14:00
Pièces jointes : [Outlook-2aiwwel5.png](#)
[Entente_MLF_2025-2028 – 18 dec2024-DOCUMENT TRAVAIL.docx](#)
[Comité sur la langue française - Rapport final.pdf](#)

Geneviève Lajoie

Sous-ministre adjointe

Promotion de la langue française, partenariats et francophonie canadienne

Ministère de la Langue française

800, D'Youville, 13^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

genevieve.lajoie@mlf.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

De : Noémie DANSEREAU-LAVOIE

Envoyé : 18 décembre 2024 17:20

À : Lajoie, Geneviève

Objet : Entente 2025-2028: pistes de réflexion....

Bonjour Geneviève,

Pour faire suite à notre discussion, voici donc quelques pistes pour nourrir la réflexion. À noter qu'il s'agit évidemment d'un document de travail, d'une ébauche, qui doit encore être validé à l'interne. N'hésite donc pas à me faire part de tes commentaires.

Encore une fois un grand merci, joyeuses fêtes, bon repos, et... à très bientôt !

Noémie

ps. À titre informatif, voici le rapport final du comité. À noter qu'il nourrira notre prochain plan d'action.

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

ENTRE

LE MINISTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par Madame Juliette Champagne, sous-ministre, dont les bureaux d'affaires sont situés au 800, rue D'Youville, 13^e étage, Québec (Québec) G1R 3P4,

ci-après désigné le « **MINISTRE** »

ET

LA VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public, ayant son Hôtel de ville au 155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5, représentée par Monsieur Serge Lamontagne, directeur général de la Ville de Montréal, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution du comité exécutif,

ci-après désignée l'« **ORGANISME** »

ci-après collectivement désignées les « **PARTIES** »

ATTENDU QUE, depuis le 1^{er} juin 2022, en application des articles 202 à 204 de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (L.Q. 2022, c. 14), une référence au ministre responsable de la Langue française est une référence au ministre de la Langue française et que l'exercice des droits du ministre responsable de la Langue française, de même que l'exécution de ses obligations, sont continués par le ministre de la Langue française;

ATTENDU QUE les **PARTIES** ont conclu, le 28 mars 2022, une convention d'aide financière (ci-après désignée la « convention ») pour la réalisation de trois projets favorisant l'accès et la participation active à la culture québécoise francophone, à l'art sous toutes ses formes ainsi qu'à divers médiums d'expression artistique aux nouveaux arrivants et aux allophones;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent, d'un commun accord, modifier la convention d'aide financière, laquelle a été préalablement autorisée par le Conseil du trésor en vertu du C.T. n° 225813 du 14 mars 2022;

ATTENDU QUE la modification de la convention nécessite une nouvelle autorisation du Conseil du trésor, notamment afin de reporter la date de fin de la convention pour permettre à l'**ORGANISME** de compléter la réalisation des projets ainsi que de modifier certaines conditions et modalités de l'aide financière octroyée.

ATTENDU QUE le **MINISTRE** a été autorisé par le Conseil du trésor, en vertu du C.T. n° 230126 du 11 mars 2024, à prolonger la convention et à modifier certaines conditions et modalités de l'aide financière, sous forme d'avenant, conformément au paragraphe *b* de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, c. A-6.01, r. 6);

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. MODIFICATIONS

La convention est modifiée de la façon suivante :

1.1 Remplacement de la clause 3 par la suivante

« 3. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention d'aide financière, le **MINISTRE** s'engage à verser à l'**ORGANISME**, sous réserve des disponibilités budgétaires, une aide financière maximale de 950 000 \$, pour la période commençant le 28 mars 2022, comme stipulé à la clause 18, jusqu'au 31 mars 2025, selon les modalités suivantes :

- un premier versement de 500 000 \$, dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention d'aide financière;
- un deuxième versement de 400 000 \$, après évaluation positive du premier rapport d'état d'avancement, transmis au **MINISTRE** au plus tard le 28 février 2023;
- le solde de l'aide financière, après évaluation positive du rapport final sur les activités réalisées au 31 décembre 2024, transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 janvier 2025.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents aux projets. Aucune demande de remboursement de taxes ou autres frais ne sera acceptée. »

1.2 Remplacement de la clause 4.1 par la suivante :

« **4.1** soumettre à l'approbation du **MINISTRE** les projets et activités prévues aux projets pour lesquels l'aide financière est octroyée dans le cadre de la présente convention d'aide financière ainsi que les prévisions budgétaires allouées pour sa réalisation. »

1.3 Remplacement de la clause 4.8 par la suivante :

« **4.8** tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes en privilégiant des solutions adaptées. »

1.4 Remplacement de la clause 5.1 par la suivante :

« **5.1** soumettre au **MINISTRE** le rapport de démarrage, les rapports d'état d'avancement et le rapport final, selon les modalités et échéanciers prévus à l'Annexe B. »

1.5 Remplacement de la clause 6.1 par la suivante :

« **6.1.** Le mandat du comité de suivi entre en vigueur trente (30) jours suivant la signature de la présente convention d'aide financière et prend fin à l'expiration de celle-ci. Le comité de suivi a pour mandat de :

- approuver les activités prévues aux projets ainsi que les prévisions budgétaires allouées pour leur réalisation;

- faire un suivi des activités et de leur état d'avancement pour la réalisation des projets prévus à la clause 2 de la présente convention d'aide financière;
- établir une stratégie de diffusion d'information à tous les partenaires concernés;
- traiter et régler les différends administratifs et opérationnels qui pourraient survenir lors de la réalisation des projets;
- le cas échéant, faire des recommandations à l'**ORGANISME** concernant la réalisation des projets;
- fournir au **MINISTRE**, sur demande, toute information relative à la nature des activités réalisées dans le cadre des projets et aux modalités de versement prévues à la clause 3.»

1.6 Remplacement de la clause 6.3 par la suivante

« **6.3** Le comité de suivi doit tenir sa première réunion dans les trente (30) jours suivant sa constitution. Il doit se réunir au moins une fois l'an jusqu'au terme de la présente convention.

Pour avoir lieu, la réunion doit regrouper au moins trois (3) membres du comité de suivi, dont au moins deux (2) représentants du **MINISTRE**. »

« 15. MODIFICATIONS

Toute modification au contenu de la présente convention d'aide financière doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Cette entente ne peut changer la nature de la présente convention d'aide financière et elle en fait partie intégrante. »

1.7 Remplacement de la clause 16 par la suivante

« 16. COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente convention d'aide financière) se font par écrit et qu'elles sont censées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable, à l'adresse indiquée ci-après, par télécopieur, courrier, courrier recommandé, courriel, courrier livré en mains propres ou par huissier.

	MINISTRE	ORGANISME
Responsable	Geneviève St-Onge	Jean Therrien
Titre	Directrice	Directeur du bureau des relations gouvernementales et municipales

	MINISTRE	ORGANISME
Adresse	Direction des politiques et des partenariats Ministère de la Langue française 800, rue D'Youville, 4 ^e étage Québec (Québec) G1R 3P4	Ville de Montréal Annexe, RC, suite R-100 155, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B5
Courriel	genevieve.st-onge@mlf.gouv.qc.ca	jean.therien@montreal.ca
Téléphone	418 263-2008	514 237-3759

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie. »

1.8 Remplacement de la clause 18 par la suivante :

« 19. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente convention d'aide financière entre en vigueur le 28 mars 2022 et se termine le 31 mars 2025. »

1.9 Remplacement de l'annexe A par celle jointe en annexe.

1.10 Remplacement de l'annexe B par celle jointe en annexe.

2. INTERPRÉTATION

Les autres dispositions de la convention qui ne sont pas touchées par le présent avenant continuent d'avoir effet selon les termes de la convention.

3. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent avenant entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LE MINISTRE,



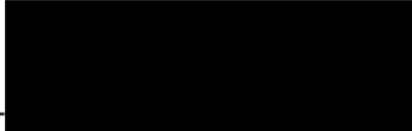
Signature

Québec, 22 mars 2023

Lieu et date

Représenté par Madame Juliette Champagne, sous-ministre

L'ORGANISME,



Signature

2024-03-19

Lieu et date

Représenté par Monsieur Serge Lamontagne, directeur
général

ANNEXES

ANNEXE A

DESCRIPTION DES PROJETS ENVISAGÉS, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Contexte des projets

Comme le témoigne le premier article de sa Charte, la Ville de Montréal (**ORGANISME**) reconnaît et honore sa particularité d'être la métropole francophone des Amériques ainsi que son importance dans le rayonnement de la langue française au Québec et à l'international. De cette particularité linguistique, culturelle et historique naît la responsabilité de tout mettre en œuvre pour valoriser la langue française, afin qu'elle demeure au cœur de notre identité et de celle des générations qui nous suivront.

L'**ORGANISME**, à l'intérieur de ses compétences, est un partenaire clé dans la démarche du gouvernement du Québec alors que le français dans la métropole nécessite une mobilisation de tous les acteurs. En tant que gouvernement de proximité, l'**ORGANISME** peut contribuer concrètement, par diverses initiatives, à la valorisation de la langue française dans la communauté montréalaise.

Description des projets

Les projets de l'**ORGANISME** s'inscrivent dans son premier Plan d'action en matière de valorisation de la langue française pour la période 2021-2024 (Plan d'action). Ce Plan vise à faire rayonner la langue française auprès de la collectivité montréalaise ainsi qu'à faire la promotion de Montréal comme métropole francophone en Amérique. Il s'applique à l'ensemble des services de la Ville de Montréal et de ses 19 arrondissements et s'aligne autour de trois grands axes :

- 1.Exemplarité : des encadrements et des pratiques en matière d'utilisation du français exemplaire à la Ville de Montréal (autofinancé par la Ville de Montréal) ;
- 2.Valorisation : des activités qui valorisent la langue française sur le territoire montréalais dans le cadre des compétences de la Ville (en culture, en développement économique et en relations internationales, etc.) ;
- 3.Inclusion : des initiatives in situ, ciblées à la fois auprès des personnes nouvellement arrivées et de la société civile, qui encouragent ou facilitent les interactions, les échanges et les partages en français au sein de la population montréalaise.

Les projets concernent les axes Valorisation et Inclusion de ce Plan d'action. Ils poursuivent les objectifs suivants :

- Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement ;
- Valoriser la langue française auprès des Montréalais et Montréalaises allophones ou anglophones issus de la diversité, en mettant l'accent sur le caractère distinct et commun du Québec quant à sa culture de tradition française ;
- Mobiliser la communauté d'affaires montréalaise autour de la valorisation et de la promotion de l'usage du français, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée de faire des affaires en français au Québec et la force économique de cette langue à l'échelle nationale et internationale ;

- Éveiller au fait français les personnes allophones et anglophones nouvellement arrivées sur le territoire montréalais et susciter l'engagement de la société civile pour les soutenir dans leur apprentissage et leur utilisation de la langue de la vie publique ;
- Sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal et développer leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture communes.

Les activités que prévoit réaliser l'**ORGANISME** comprennent notamment des activités de valorisation du français par la culture : activités d'éveil à la lecture, ateliers de chanson, ateliers de théâtre, activités de médiation du livre. Ces activités s'adressent notamment à un public qui se tient à l'écart des lieux culturels francophones ou qui est au début de son processus de francisation.

L'**ORGANISME** prévoit réaliser, notamment, une campagne d'information et de sensibilisation à la valorisation du français en affaires auprès d'entrepreneurs de même que des actions de promotion et de sensibilisation auprès des partenaires du Service du développement économique de la Ville, notamment par l'envoi de communications écrites.

De plus, l'**ORGANISME** prévoit réaliser une campagne de sensibilisation au fait français auprès des populations allophones, incitant notamment les citoyens francophones à participer à leur apprentissage du français.

Pour la mise en œuvre des projets, l'**ORGANISME** s'appuie sur son réseau interne (Bibliothèques de Montréal, Maisons de la culture, MEM – Centre des mémoires montréalaises, Affaires Montréal, BINAM – Bureau d'intégration des nouveaux arrivants, etc.) et plusieurs de ses partenaires (ex. : PME MTL, sociétés de développement commercial, associations de commerçants, etc.)

Peuvent être partenaires de l'**ORGANISME**, dans la réalisation des activités, les organismes approuvés par le comité de suivi. Les projets admissibles sont ceux dont la réalisation contribue à l'atteinte des objectifs du projet. Les activités régulières de l'**ORGANISME** et celles de ses partenaires, de même que celles qui ont une portée ou un objectif politique, ne sont pas admissibles.

Résultats attendus :

Durant la période prévue dans la convention d'aide financière, l'**ORGANISME** devra répondre aux attentes suivantes :

1. Soumettre à l'approbation préalable du **MINISTRE** les projets et les activités qu'il compte réaliser dans le cadre de la convention d'aide financière
2. Prioriser les arrondissements où la promotion du français serait plus pertinente
3. Soumettre à l'approbation du **MINISTRE** les prévisions budgétaires allouées aux activités des projets
4. Attribuer à la main-d'œuvre affectée aux projets un maximum de 20 % du budget alloué
5. Attribuer aux frais d'administration un maximum de 10 % du coût de la main-d'œuvre
6. Participer activement aux travaux du comité de suivi
7. Compiler les données recueillies grâce aux outils de rétroaction et en transmettre les résultats, au **MINISTRE**

8. Fournir au **MINISTRE**, à l'échéance prévue, les rapports et tout document prévu dans la convention d'aide financière.
9. Assurer la bonne gestion de l'aide financière reçue qui respecte les critères de dépenses admissibles et non admissibles précisés à l'annexe D et réaliser les projets sans faire de déficit.

Prévisions budgétaires :

Poste	Montants prévus
Main-d'œuvre (avantages sociaux compris)	118 750 \$
Autres dépenses admissibles liées aux projets : - Coût d'achat de matériel et de fournitures - Coûts de logistique – tenue d'événements - Coûts de production - Étude et expertise-conseil - Honoraires professionnels - Location d'équipement ou de locaux - Promotion	819 375 \$
Frais d'administration (maximum 10 % du coût de la main-d'œuvre)	11 875 \$
Total des dépenses	950 000 \$
Maximum de l'aide accordée par le MINISTRE à l'ORGANISME	950 000 \$

ANNEXE B

MODALITÉS ET ÉCHÉANCIERS DU RAPPORT DE DÉMARRAGE, DES RAPPORTS D'AVANCEMENT ET DU RAPPORT FINAL

En conformité avec la clause 5 de la convention d'aide financière, l'**ORGANISME** s'engage à soumettre les rapports suivants :

- Un rapport de démarrage comprenant :

La description des activités des projets à réaliser dans le cadre de la convention d'aide financière et les prévisions budgétaires détaillées estimées.

Ce rapport de démarrage doit être transmis au **MINISTRE**, au plus tard le 31 mai 2022.
- Un premier rapport d'état d'avancement, à transmettre au plus tard le 28 février 2023 et qui inclut :
 - Un bilan des activités réalisées au 31 janvier 2023;
 - Un rapport financier relatif à ces activités accompagné d'une copie des pièces justificatives.
- Un deuxième rapport d'état d'avancement, à transmettre au plus tard le 30 juin 2024 et qui inclut :
 - Un bilan des activités réalisées au 31 mai 2024;
 - Un rapport financier relatif à ces activités accompagné d'une copie des pièces justificatives.
- Un rapport final, approuvé par résolution du conseil d'administration, sur les activités réalisées au 31 décembre 2024 à transmettre au plus tard le 31 janvier 2025 et qui comprend :
 - Un bilan complet et détaillé au regard des attentes inscrites à la convention d'aide financière et à ses annexes;
 - La description des résultats des projets et leur évaluation au regard des objectifs poursuivis. Un rapport détaillé de l'utilisation de l'aide financière et de l'affectation des ressources humaines faisant ressortir les dépenses prévues et les dépenses réelles, le tout, accompagné d'une copie des pièces justificatives.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à transmettre au plus tard le 31 mars 2025, les résultats compilés à l'aide d'outils de rétroaction, relatifs aux activités du projet réalisé.

1 – Identification			
Nom de l'organisme : Ville de Montréal - Service de la culture/Division festivals et événements (DFÉ)			
Prénom et nom du ou de la responsable du projet		Fonction	
Bianelle Legros Marie-Christine Roy		Cheffe de division DFÉ Agente de projets, événements spéciaux	
Numéro de téléphone 438-820-0182 438-824-4824		Courriel Bianelle.legros@montreal.ca marie-christine.roy@montreal.ca	
2 – Renseignements sur le projet			
Titre du projet : Fonds de programmation francophone mutualisée (FPFM)			
Durée du projet	Prévue	Du : 2022-11-01	Au : 2023-10-31
	Réelle	Du : 2022-11-01	Au : 2024-02-19
Nombre de ressources qui ont été affectées au projet : 1 coordonnatrice			
Territoire(s) couvert(s) par le projet : Territoire du Quartier des spectacles et parc des Faubourgs, arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal			
Nombre de personnes réellement jointes par le projet : 156 500			
Public(s) rejoint(s) ☒ Francophones ☒ Anglophones ☒ Allophones ☒ Jeunes 14 ans et moins ☒ Jeunes 15-29 ans ☒ Adultes ☒ Grand public ☒ Étudiantes et étudiants ☐ Consommatrices et consommateurs ☒ Travailleuses et travailleurs ☐ Autre, précisez : -			
3 – Rapport d'activités			
3.1 Décrivez de manière détaillée les activités réalisées (joindre une annexe si nécessaire). Le cas échéant, indiquez l'écart entre le nombre d'activités réalisées et celles prévues. <i>Remplir également le tableau à la section 4.</i>			
• Coordonner l'appel à projets en embauchant une ressource dédiée à la mise en place du Fonds de programmation francophone mutualisée et l'accompagnement personnalisé auprès des promoteurs • Lancement de l'appel à projets auprès des organismes (janvier 2023) • Analyse des dossiers et coordination des délibérations avec jury • Suivis administratifs • Accompagnement des organismes recommandés • Suivi de la réalisation des projets • Rencontre bilan avec les organismes • Compilation des données			
3.2 Quelles activités de communication (dépliants, articles de journal, affiches numériques, communiqués de presse, etc.) ont été déployées au cours du projet ? (Le cas échéant, joindre les documents avec le formulaire.)			
Les activités de communication relevaient des organismes récipiendaires du FPFM afin qu'ils puissent adapter la promotion aux couleurs de leurs événements ainsi qu'à leurs aménagements spécifiques à leur lieu de déploiement. De plus, des entrevues ont été réalisées de juillet à septembre 2023 avec des participants des projets pour recueillir leurs commentaires sur l'impact des activités sur leur connaissance de la française en vue de faire un article commandité sur La Presse+ (prévu initialement fin novembre ou au début décembre). Malheureusement, dû à un gel d'embauche à travers la Ville de Montréal mis en place à l'automne 2023, et par manque de ressources humaines dans les équipes des communications, il a été impossible de finaliser la stratégie de communication qui avait été développée.			

3.3 Comment avez-vous appliqué le protocole de visibilité du gouvernement du Québec tout au long de votre projet ?
☐ Mention écrite ☒ Logo du gouvernement Les 6 organismes ont ajouté le logo du gouvernement dans leurs communications et pavoisements en lien avec le Fonds de programmation francophone mutualisée. Lors des conférences de presse et des lancements d'événements, le ministère de la Langue française était également cité à titre de partenaire.
3.4 Le cas échéant, faites état des difficultés que vous avez rencontrées durant la réalisation du projet.
• Le contexte financier et le recrutement de personnel est difficile pour les festivals et événements, et déployer un nouveau projet apporte une lourdeur administrative pour les équipes. • Les liens sont plus difficiles avec les écoles de francisation ou organismes favorisant l'accueil de nouveaux arrivants en période des grandes vacances, dates auxquelles la majorité des événements se déployaient sur le domaine public. • Le calendrier des espaces disponibles sur le territoire du Quartier des spectacles, lieu circonscrit dans les critères du FPFM, est contingenté et limite la disponibilité de lieux en période estivale pour s'y déployer. • Il est plus difficile de faire déplacer les groupes ou le public allophone que d'aller à leur rencontre dans leurs arrondissements. Ce public, surtout les nouveaux arrivants, préfère fréquenter les services offerts dans leur milieu de vie, et ce, pour de multiples raisons.
3.5 Le cas échéant, quelles mesures avez-vous prises pour pallier ces difficultés ? Quels sont les résultats de ces mesures ?
• Pour pallier au calendrier contingenté du territoire du Quartier des spectacles, nous avons travaillé pour trouver des lieux alternatifs en collaboration avec un des promoteurs. • Une rencontre-bilan a eu lieu avec chacun des organismes afin qu'ils puissent s'exprimer sur les enjeux du FPFM, sur les bons coups et les aspects à améliorer avant la reconduite du Fonds pour une 2e édition. • Des conclusions ont été tirées de ces rencontres ainsi qu'à la suite de la réception des rapports-bilans de chacun des organismes afin d'apporter des ajustements. Une version plus simplifiée du FPFM en vue d'un déploiement en 2024 a été développée pour répondre aux enjeux de l'édition 1.
3.6 Le projet a-t-il permis d'atteindre les retombées visées ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
Les objectifs généraux ciblés furent atteints: • Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement dans les festivals et événements présentés à Montréal ◦ Les 6 organismes reconnus ont déployé une programmation de qualité, inclusive, gratuite et accessible à tous. • Faire rayonner la langue française à travers des projets qui la valoriseront et qui mettront de l'avant sa richesse, et ce, d'une façon originale et percutante pour une clientèle ouverte à la découverte, soit le public montréalais avide d'activités culturelles offertes en français ◦ 6 festivals, 25 jours de programmation, 103 activités culturelles • Profiter de la notoriété des festivals qui, réunis, permettront de positionner à l'avant-scène la langue française, et ce, par le biais d'une multidisciplinarité artistique ◦ Les 6 projets ont mis en valeur la langue française par l'entremise de divers médiums artistiques, soit la littérature, le compte, le théâtre, la poésie, la musique, les arts visuels et des tables rondes. • Offrir aux Montréalaises et aux Montréalais une panoplie de projets financés par ce même fonds dont l'impact sera percutant auprès de milliers de festivaliers qui bénéficieront de l'offre culturelle bonifiée en français ◦ Près de 160 000 festivaliers ont assisté aux différentes activités offertes par l'entremise du FPFM. • Faire un coup double : mettre de l'avant l'importance de la langue française dans l'offre culturelle destinée aux Montréalaises et aux Montréalais en plus de permettre aux festivals et événements de travailler à de nouveaux concepts ou idées de mise en valeur de la langue. ◦ La mutualisation avec des organismes communautaires et sociocommunautaires en francisation a permis aux festivals d'élaborer des concepts de médiation et des projets artistiques relationnels afin de permettre les échanges entre le public allophone et francophone.
3.7 Quels ont été les points forts du projet ?

- Les organismes saluent le programme qui a permis une collaboration avec un partenaire culturel ou socioculturel. Ce partenariat a apporté d'autres réflexions, permis d'ouvrir des discussions et de contribuer à une expérience enrichissante dans le cadre d'un travail d'équipe et de répartition de la tâche.
- Une grande liberté d'action sur l'élaboration de nouvelles activités et projets a été soulevée.
- Les projets ont permis aux organismes d'aller à la rencontre d'un nouveau public.

3.8 Quels ont été les points faibles du projet ?

- Il y a eu des enjeux de mobilisation avec certains partenaires dans le cas de projets impliquant des écoles de francisation pendant la période estivale.
- Pour certains organismes, les critères de l'apport de la mutualisation entre les organismes partenaires n'étaient pas assez détaillés lors de l'appel à projets.
- Le calendrier du Quartier des spectacles est surchargé en période estivale.
- Le processus administratif est lourd pour élaborer un projet en-dehors de la programmation régulière des festivals.

3.9 Quelles sont les améliorations possibles ?

- Élargir l'offre aux 82 organismes du territoire de la Ville ayant obtenu un financement via le Programme de soutien aux festivals et événements culturels (PSFEC) 2024 afin, entre autres, d'alléger et simplifier les processus administratifs des organismes demandeurs. En effet, les projets peuvent se présenter sous forme de volets à la programmation initialement prévue axés sur la valorisation du français.
- Ouvrir le programme aux organismes sur tout le territoire de la Ville afin de sortir de la zone du Quartier des spectacles et se déployer dans plus d'arrondissements.

3.10 Quelles sont les répercussions du projet sur le secteur, le territoire et le public visés ?

- Développement de nouveaux publics pour les organismes
- Programmation d'art vivant et d'ateliers ayant amenés la population à découvrir des artistes qui s'expriment en français par leur art : atelier de slam, poésie, chanson francophone diffusée par des artistes issus de l'immigration
- Développer des liens avec des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes immigrantes et réfugiées, notamment en francisation

4 — Grille de bilan des activités

Activité(s) réalisée(s)	Montant prévu	Montant dépensé	Livrables	Cible(s) prévue(s)	Cible(s) atteinte(s)	Nombre de personnes jointes ¹ prévu	Nombre de personnes réellement jointes	Date de réalisation
Objectif : Coordination du Fonds - DFÉ								
Main-d'œuvre - embauche d'une chargée de projet	40 000\$	46 095\$	Janvier 2023		Oui		Sans objet.	Date
Coûts de logistique et tenue d'activités	240 000\$	232 876,79\$	Mai à décembre 2023		Oui		Sans objet.	Date
Dépenses associées aux activités de communication	20 000\$	0 \$	Mai à décembre		Non		Sans objet.	
Objectif - 6 événements soutenus								
ATSA – Nouveau Québec	40 000\$	40 000\$	5 au 14 mai 2023	Artistes: 18	Artistes:23		80 000	
Virée Classique – raconte-moi une mélodie	40 000\$	40 000\$	18 au 20 août 2023	Artistes: 9	Artistes: 9		70 000	Date
Zoofest – Hoodstock	40 000\$	32 876,79\$	21 juillet 2023	Artistes: 10	Artistes: 13		200	Date
Festival international de littérature - Midis littéraires	40 000\$	40 000\$	25 au 29 septembre 2023	Artistes: 20	Artistes: 24		5 250	Date
Lutinerie – Ponctuation	40 000\$	40 000\$	1er au 30 septembre 2023	Artistes:10	Artistes:10		800	Date
Quartiers Danses - Journée de la francophonie	40 000\$	40 000\$	10 septembre 2023	Artistes: 39	Artistes: 26		1100	

¹ Le nombre de « personnes jointes » se définit par le nombre de personnes qui ont pris part ou assisté à chacune des activités

5 – Budget

5.1 – Coûts du projet

L'organisme a-t-il droit au remboursement de la TPS et de la TVQ accordé aux organismes de services publics ? ☐ Oui ☒ Non

Prenez note que la portion remboursable de la TVQ et de la TPS est exclue des dépenses admissibles et que le détail des dépenses du projet doit tenir compte de ce paramètre.

Poste de dépenses	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Contribution du MLF	Contribution de l'organisme	Autre(s) contribution(s)
Main-d'œuvre	40 000\$	46 095\$	40 000\$	\$	\$
Dépenses associées aux activités de communication	20 000\$	0\$	20 000\$	\$	\$
Coûts de logistique et tenue d'activités	240 000\$	232 876,79\$	240 000\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Frais d'administration (maximum 10 % des dépenses admissibles)	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total	300 000\$	278 971,79\$	300 000\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$
Coût total du projet	300 000\$	278 971,79\$	300 000\$	\$	\$

5.2 – JUSTIFICATION DES ÉCARTS ENTRE LES DÉPENSES PRÉVUES ET LES DÉPENSES RÉELLES

Le cas échéant, expliquez les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

1- Communications prévues par la Ville

Au niveau du poste budgétaire des communications, des entrevues ont été réalisées de juillet à septembre 2023 avec des participants des projets afin de recueillir leurs commentaires sur l'impact de la langue française. Un article commandité était ensuite prévu dans La Presse + à la fin du mois de novembre ou au début décembre 2023. Malheureusement, dans un contexte de gel d'embauche à travers la Ville et de manque de ressources humaines dans les équipes des communications, il a été impossible de finaliser la stratégie de communication qui avait été développée.

2- Déploiement des événements par les organismes

Un des organismes récipiendaire du fonds n'a pas dépensé tout le budget octroyé. Les coûts de production furent moindres que ce qui avait été projeté lors du dépôt de leur demande de financement.

5.3 – Structure de financement			
Source de financement	Type de contribution	Montant prévu	Montant réel reçu
Ministère de la Langue française	Choisissez un élément.	300 000 \$	300 000\$
	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Total		300 000 \$	300 000 \$

5.4 – JUSTIFICATION DES ÉCARTS ENTRE LES REVENUS PRÉVUS ET RÉELS
Le cas échéant, expliquez les écarts entre les revenus prévus et les revenus réels.
Sans objet.

6 – Commentaires
Le cas échéant, veuillez indiquer toute information liée au projet qui n’a pas été abordée ou toute autre considération que vous jugez pertinente.
Le bilan réalisé auprès des 6 organismes ayant déployé une programmation via le Fonds de programmation francophone mutualisé s’est avéré positif. Les projets mis en place n’auraient pu se réaliser sans ce programme. L’ouverture vers la mutualisation avec un organisme partenaire a été porteuse d’expériences enrichissantes, de travail d’équipe et de répartition de la tâche entre les deux organismes. La rencontre avec un nouveau public, ainsi que les échanges entre les festivaliers et les groupes allophones, ont animé les discussions et les réflexions, ce qui a été vivement salué tant pour les organismes porteurs que les partenaires.

7 – Déclaration
Je soussigné(e), <u>Bianelle LEGROS</u> confirme que je suis habilité(e) à représenter l’organisme tel que je le déclare, et que les renseignements fournis dans ce rapport et dans les documents annexés sont complets et véridiques. Je m’engage à fournir aux représentants et aux représentantes du Ministère toute information nécessaire à la reddition de comptes du projet et à remplir tout autre document nécessaire à l’analyse des retombées du programme visé. Signature Chef de division Festivals & événements Fonction 2024-04-12 Date (aaaa/mm/jj)

1 – Identification			
Nom de l'organisme : Ville de Montréal			
Prénom et nom du ou de la responsable du projet Yasmina Aziki		Fonction Conseillère en planification	
Numéro de téléphone 514-654-3607		Courriel yasmina.aziki@montreal.ca	
2 – Renseignements sur le projet			
Titre du projet : Entente entre le ministère de la Langue française et la Ville de Montréal			
Durée du projet	Prévue	Du : 31 mars 2022 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Au : 31 mars 2025 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
	Réelle	Du : 31 mars 2022 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Au : 31 mars 2025 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Nombre de ressources qui ont été affectées au projet : 6 (une ressource par projet)			
Territoire(s) couvert(s) par le projet : Ville de Montréal			
Nombre de personnes réellement jointes par le projet : 157 978			
Public(s) rejoint(s) ☒ Francophones ☒ Anglophones ☒ Allophones ☒ Jeunes 14 ans et moins ☒ Jeunes 15-29 ans ☒ Adultes ☒ Grand public ☒ Étudiantes et étudiants ☐ Consommatrices et consommateurs ☒ Travailleuses et travailleurs ☒ Autre, précisez : Nouveaux arrivants, milieux des affaires montréalais			
3 – Rapport d'activités			
3.1 Décrivez de manière détaillée les activités réalisées (joindre une annexe si nécessaire). Le cas échéant, indiquez l'écart entre le nombre d'activités réalisées et celles prévues. <i>Remplir également le tableau à la section 4.</i>			
Cliquez ici pour entrer du texte.			
Projet		Activités réalisées	
Fonds de programmation francophone mutualisé	Encouragement d'activités de mutualisation entre les différents festivals présents dans le Quartier des spectacles; toutes les actions prévues ont pu être réalisées : • Embauche d'une ressource dédiée à la mise en place du Fonds et à l'accompagnement des promoteurs. • Lancement de l'appel à projets auprès des organismes (janvier 2023). • Suivis administratifs et accompagnements des organismes. • Suivi de la réalisation des projets. • Rencontres bilan avec les organismes. • Compilation de données.		
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	Toutes les activités prévues ont pu être réalisées. <i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre au primaire :</u> • 26 ateliers (médiation, arts de la scène, lecture et écriture de textes dramaturgiques, expression orale et physique). • Présentation du travail réalisé le 24 mai 2023. <u>Projet avec les groupes en francisation du cégep Gérard-Godin :</u> • Événements entre les nouveaux arrivants et la culture d'accueil. • Activités gratuites de médiation. • Distribution de billets de spectacle aux étudiants et aux étudiantes		

	• Lettre de félicitations offerte en fin de parcours de francisation, échangeable contre une paire de billets pour un spectacle de la programmation de la salle Pauline-Julien. • Visites (3) des coulisses de la salle Pauline-Julien avec les étudiants et les étudiantes. <i>Théâtre Outremont</i> <u>Projet stop-motion avec les élèves de la classe d'accueil de l'école secondaire Lucien-Pagé :</u> • 7 ateliers avec le réalisateur Jean-François Lévesque. • Une soirée de projection des films réalisés au théâtre le 26 mai 2023. <u>Projections mensuelles grand public :</u> • Projections (10) de films francophones québécois incluant une présentation et une mise en contexte par la responsable du projet Ana Bellono. • Séances de médiation après chaque projection à l'aide d'un quiz interactif projeté à l'écran. • Distribution de 60 billets de cinéma (offerts aux finalistes des quiz interactifs).
Montréal en affaires	Toutes les activités prévues ont été réalisées, sauf celle prévue dans le volet événementiel; un projet similaire sur la thématique du français en affaires est en cours de préparation et aura lieu en mai 2025. Sensibilisation de l'écosystème entrepreneurial montréalais à la valeur et aux avantages de faire des affaires en français : • Collecte de données sur la perception des entreprises quant à leur utilisation du français (sondage et recherche). • Écriture d'un rapport d'analyse des données. • Sollicitation de partenaires collaborateurs (PME MTL, École des entrepreneurs du Québec). • Identification de messages clés et élaboration d'une structure de stratégie de contenus médias et numériques. • Réalisation de capsules d'information sur la valeur du français dans le développement des affaires. • Recrutement d'une firme spécialisée pour appuyer l'élaboration d'une stratégie de relations de presse. • Identification des événements, activités et partenariats (volet 2). • Conception de la campagne médiatique et numérique (volet 1). • Déploiement de la campagne. • Participation à la mission économique de l'OIF portée par le MIFI en juin 2024.
Des racines pour grandir	Jumelage de classes d'accueil et de classes régulières de niveau primaire : • 5 ateliers dans les écoles • 1 atelier-visite au MEM-Centre des mémoires montréalaises • Exposition au MEM (œuvre Rêver bleu) Pour ce projet pilote, huit ateliers étaient initialement prévus, mais la planification a été revue en raison d'un manque de temps.
Marquage	Le volet Ambassadeurs du projet, destiné principalement aux commerçants de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, ne s'est pas poursuivi en raison d'un manque d'adhésion. Toutefois, une mobilisation et une sensibilisation à l'importance du français a pu être réalisée auprès de la population de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension par des activités de médiation (création d'œuvres artistiques) : • 6 événements publics de création • 24 œuvres citoyennes conçues • 1 vernissage • 7 expositions nomades • 12 activités de médiation

3.2 Quelles activités de communication (dépliants, articles de journal, affiches numériques, communiqués de presse, etc.) ont été déployées au cours du projet ? (Le cas échéant, joindre les documents avec le formulaire.)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Activités
Des racines pour grandir	Pas de communication spécifique.
Marquage	• Publications (2) sur la page Facebook de la Ville de Montréal (1 dans le contexte du mois de la francophonie 2024). • Création d’une page dédiée au projet Marquage sur la plateforme montreal.ca (incluant des précisions sur les journées de cocréation artistiques et le calendrier des expositions nomades). • Publication (1) sur la page LinkedIn de la Ville de Montréal. • Entrée de blogue portant sur le projet sur la plateforme du partenaire PAAL. • Production de deux capsules vidéo par le PAAL.
Fonds de programmation francophone mutualisé	Les activités de communication relevaient des organismes récipiendaires du FPFM afin qu’ils puissent adapter la promotion aux couleurs de leurs événements ainsi qu’à l’aménagement spécifique de leur lieu de déploiement.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> Des communications ciblées ont été faites auprès des publics visés. <i>Théâtre Outremont</i> Les communications et actions de promotion ont été réalisées par courriel avec des groupes spécifiques ciblés.
Montréal en affaires	Quatre capsules témoignages ont été produites et diffusées dans le cadre de l’opération de communication numérique jusqu’au 20 mars 2025 inclusivement, dont une capsule en collaboration avec notre partenaire L’École des entrepreneurs du Québec (voir les liens ci-dessous). Ces capsules seront hébergées sur montreal.ca, dans la page Montréal, un atout pour les affaires. • Capsule témoignages de l’École des entrepreneurs du Québec • Capsule témoignage de la fondatrice Art X Terre, Hélène Leblanc • Capsule témoignage de la fondatrice de Global international, Patricia Casabulo • Capsule témoignage de la vice-présidente de Derma&Co, Sara Turchetta Deux articles ont été publiés sur le blogue de PME MTL, également partenaire de la Ville de Montréal. Ces articles ont bénéficié d’une visibilité amplifiée sur les réseaux sociaux de la Ville de Montréal : • Quand le français ouvre les portes de l’international • Le français en affaire : vecteur de réussite pour les entreprises Trois articles promotionnels ont également été publiés sur le site Lesaffaires.com (deux autres suivront d’ici la fin de mars). Le contrat comprenait une amplification sur les réseaux sociaux du journal Les Affaires. Un article promotionnel a également été publié dans la section Xtra de l’édition du 18 mars de La Presse +: • Montréal en affaires et en français : un atout pour les entreprises • Montréal : quand la langue française fait rayonner la culture - Les Affaires • Quand le français renforce la cohésion et la réussite des entreprises montréalaises • XTRA, La Presse +, le 18 mars Par ailleurs, il y a eu une publication sur LinkedIn sur les résultats du sondage BIP : • Montréal en affaires et en français.pdf Ville de Montréal Il y a eu également une publication menant à la page Montréal en affaires sur montreal.ca : • Le français : un atout pour les affaires Ville de Montréal La Ville de Montréal a pu participer à la mission économique de l’Organisation internationale de la Francophonie qui s’est déroulée le 13 juin 2024 à Montréal. Durant cet événement, Montréal a pu se positionner en carrefour de la francophonie économique en Amérique du Nord. Cette participation s’est traduite par : • Une allocution durant la cérémonie de clôture évoquant l’importance du français en affaires. • Une présentation de la part d’une directrice du Service du développement économique portant sur les occasions d’investissement au Québec pour les milieux d’affaires francophones.

3.3 Comment avez-vous appliqué le protocole de visibilité du gouvernement du Québec tout au long de votre projet ?

☒ Mention écrite ☒ Logo du gouvernement

Projet	Protocole
Des racines pour grandir	Mention écrite dans les échanges avec les parties prenantes.
Marquage	Mention qu’une aide financière est accordée par le gouvernement du Québec (et l’UMQ) pour la réalisation du projet et l’utilisation du logo du programme Fous du français.
Fonds de programmation francophone mutualisé	- Les 6 organismes ont ajouté le logo du gouvernement dans leurs communications et leurs pavoisements en lien avec le Fonds de programmation francophone mutualisée. - Lors des conférences de presse et des lancements d’événements, le ministère de la Langue française était également cité à titre de partenaire.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	Mention écrite dans les courriels avec les parties prenantes et les participants.
Montréal en affaires	Mention dans les différents supports promotionnels ainsi que dans les capsules (un suivi de la part des communications du ministère a pu être offert).

3.4 Le cas échéant, faites état des difficultés que vous avez rencontrées durant la réalisation du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Difficultés
Des racines pour grandir	Le projet s’est déroulé comme prévu.
Marquage	<u>Temps</u> Un délai de signature de la convention entre l’UMQ et la Ville de Montréal a retardé le démarrage des activités. <u>Barrière linguistique</u> - Bien que le projet soit destiné à des allophones issus de l’immigration, la communication avec les participants et les participantes a été difficile puisque leur niveau d’utilisation du français était souvent insuffisant pour permettre une conversation fluide avec eux. - Il y a ainsi eu constat que la valorisation d’une langue est étroitement liée à son apprentissage. <u>Impact</u> Une activité visant à afficher dans les commerces des messages bienveillants sur l'utilisation du français au quotidien n’a pas eu l’adhésion souhaitée. Cette portion du projet a donc été interrompue.
Fonds de programmation francophone mutualisé	<u>Contexte financier</u> Le contexte actuel et le recrutement de personnel est difficile pour les festivals et événements. <u>Calendrier</u> - Les liens sont plus difficiles avec les écoles de francisation ou organismes favorisant l’accueil de nouveaux arrivants en période des grandes vacances, dates auxquelles la majorité des événements se déployaient. - Le calendrier des espaces disponibles sur le territoire du Quartier des spectacles, lieu circonscrit dans les critères du FPFM, est contingenté et limite la disponibilité de lieux en période estivale pour s’y déployer. <u>Approche</u> Il est plus difficile de faire déplacer les groupes ou le public allophone que d’aller à leur rencontre dans leurs arrondissements. Ce public, surtout les nouveaux arrivants, préfère fréquenter les services offerts dans leur milieu de vie, et ce, pour de multiples raisons.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<u>Salle Pauline-Julien</u> <u>Programme de théâtre</u> Dans le cadre de la collaboration avec l’école primaire, il a été compliqué de faire valoir les compétences de l’organisme. Les enseignants ont attribué de nombreuses responsabilités pédagogiques aux médiatrices, alors qu’elles étaient censées faire découvrir les métiers culturels et promouvoir l’amour du français à travers le jeu dramatique. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> La situation précaire de nombreux nouveaux arrivants rend leur emploi du temps très chargé, ce qui complique leur participation en dehors des cours de francisation. Cependant,

	l'organisme constate que les activités familiales attirent davantage de participants et les participantes. Il observe également un besoin d'échanges entre les participants et les participantes et l'équipe. <i>Théâtre Outremont</i> L'organisme a dû annuler une projection en raison de la grève de l'automne 2023. Le CEAO était fermé, ce qui empêchait les familles de trouver des solutions de garde pour leurs enfants.
Montréal en affaires	Un manque de données actualisées concernant le territoire montréalais a posé un défi.

3.5 Le cas échéant, quelles mesures avez-vous prises pour pallier ces difficultés ? Quels sont les résultats de ces mesures ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Mesures
Des racines pour grandir	Le projet s’est déroulé comme prévu
Marquage	<u>Temps</u> Après le lancement de l’invitation à déposer une proposition, la Ville, par l’entremise du BINAM (SDIS) a sélectionné l’organisme PAAL comme partenaire « terrain » pour coordonner la gestion des artistes, ainsi que les journées de cocréation citoyennes, le vernissage et les expositions nomades. Grâce à la collaboration de l’arrondissement de Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension et PAAL, le projet a réussi rapidement à mettre en place les différentes activités estivales et à concrétiser des collaborations précieuses qui ont permis d’atteindre les résultats prévus. <u>Partenariats</u> Grâce à la collaboration avec les équipes de l’arrondissement, le projet a réussi à s’intégrer dans les différentes activités estivales de l’arrondissement. Par la suite, il a été bien accueilli dans les organismes pour les expositions nomades. <u>Barrière linguistique</u> L’équipe, ainsi que les artistes ont fait preuve de beaucoup d’empathie et ont utilisé l’art comme moyen de communication. En ce qui concerne les expositions nomades, un groupe d’animateurs et animatrices culturelles ont utilisé des jeux de cartes, ainsi qu’une animation posée pour aider les personnes à mieux comprendre, à participer et à s’exprimer par rapport à ce qu’eux percevaient des œuvres présentées.
Fonds de programmation francophone mutualisé	Pour compenser le calendrier chargé du Quartier des spectacles, l’équipe a trouvé des lieux alternatifs en collaboration avec un promoteur. Une rencontre-bilan a été organisée avec chaque organisme pour qu’ils puissent exprimer les enjeux du projet, les réussites et les aspects à améliorer avant la reconduction du Fonds pour une deuxième édition. Des conclusions ont été tirées de ces rencontres et des rapports-bilans reçus de chaque organisme afin d’apporter des ajustements. Une version simplifiée du FPFM a été développée pour un déploiement en 2024, répondant aux enjeux de la première édition.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<u>Salle Pauline-Julien</u> <u>Programme de théâtre</u> Les médiatrices ont poursuivi leur travail avec l’école de quartier et des mises à jour ont été faites en cours d’année pour s’assurer que les expertises soient respectées. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> La nouvelle mouture du projet proposera davantage d’occasions d’échanges afin que les participants soient plus actifs dans l’activité et plus motivés à y participer. <i>Théâtre Outremont</i> L’organisme a annulé la projection.
Montréal en affaires	Pour pallier le manque de données nécessaires au lancement de la campagne, il a fallu réaliser des études et des sondages : L’Observatoire de la francophonie économique (OFÉ) a été mandaté afin d’accompagner la Ville dans l’identification de données et de constats sur les avantages de faire affaires en français pour les entrepreneurs montréalais. L’objectif était d’avoir accès à des données et autres informations qui ont

	permis de répondre à la question suivante : Quelle est la valeur ajoutée de la francophonie pour les entreprises montréalaises, au niveau du développement d'affaires? • Sondage sur la perception de l'utilisation du français dans le milieu des affaires à Montréal : à la suite de l'appel à soumissionner pour retenir les services d'une firme de sondage, nous avons retenu les services de BIP Recherche. Cela nous a permis de mieux orienter nos stratégies dans la diffusion de la communication prévue à l'entente de démarrage.
--	---

3.6 Le projet a-t-il permis d'atteindre les retombées visées ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	
Des racines pour grandir	Ces activités se sont déroulées entre janvier et avril 2024. Elles nous ont permis de rejoindre 180 élèves de classes d'accueil et du régulier. L'exposition au MEM-Centre des mémoires montréalaises a été vue par plus de 30 000 visiteurs.
Marquage	L'interaction avec les résidents et les passants durant le déroulement du projet a mis en lumière l'efficacité d'une démarche originale et positive dans la mise en valeur du français, où l'art sert de pont au rapprochement. Cette stratégie a éveillé chez les allophones un enthousiasme marqué non seulement pour la pratique du français, mais également pour une exploration approfondie de la culture québécoise, incarnée par ses expressions quotidiennes. Cet intérêt pour la culture facilite grandement leur intégration dans la communauté d'accueil. En touchant un public varié tant sur le plan linguistique que générationnel, et en promouvant activement la diversité et l'inclusion, le projet a contribué à enrichir le tissu social et culturel de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension. Les activités, bien au-delà de renforcer les compétences linguistiques des participants, ont également favorisé les échanges culturels et le dialogue communautaire, facilitant ainsi les bases d'une communauté plus inclusive et résiliente. La deuxième phase du projet a ajouté une dimension supplémentaire à cette réussite, avec la création d'une exposition mettant en avant les œuvres réalisées lors des événements publics et les artistes derrière ces conceptions. Cette initiative, marquée par la mise en place de six panneaux d'exposition dans des établissements clés de l'arrondissement, a touché un grand nombre de personnes, démontrant l'accessibilité et la portée étendue du projet. Les activités interactives telles que les « Jeux de Cartes Expressions québécoises » et les visites guidées ont enrichi l'expérience des visiteurs, offrant une immersion significative dans la culture québécoise.
Fonds de programmation francophone mutualisé	Les objectifs généraux ciblés furent atteints : • Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement dans les festivals et événements présentés à Montréal. ○ Les 6 organismes reconnus ont déployé une programmation de qualité, inclusive, gratuite et accessible à tous. • Faire rayonner la langue française à travers des projets qui la valoriseront et qui mettront de l'avant sa richesse, et ce, d'une façon originale et percutante pour une clientèle ouverte à la découverte, soit le public montréalais avide d'activités culturelles offertes en français. ○ 6 festivals, 25 jours de programmation, 103 activités culturelles. • Profiter de la notoriété des festivals qui, réunis, permettront de positionner à l'avant-scène la langue française, et ce, par le biais d'une multidisciplinarité artistique. ○ Les 6 projets ont mis en valeur la langue française par l'entremise de divers médiums artistiques, soit la littérature, le conte, le théâtre, la poésie, la musique, les arts visuels et des tables rondes. • Offrir aux Montréalaises et aux Montréalais une panoplie de projets financés par ce même fonds dont l'impact sera percutant auprès de milliers de festivaliers qui bénéficieront de l'offre culturelle bonifiée en français. ○ Près de 160 000 festivaliers ont assisté aux différentes activités offertes par l'entremise du FPFM. • Faire un coup double : mettre de l'avant l'importance de la langue française dans l'offre culturelle destinée aux Montréalaises et aux Montréalais en plus

	de permettre aux festivals et événements de travailler à de nouveaux concepts ou idées de mise en valeur de la langue. o La mutualisation avec des organismes communautaires et sociocommunautaires en francisation a permis aux festivals d'élaborer des concepts de médiation et des projets artistiques relationnels afin de permettre les échanges entre le public allophone et francophone.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre</u> Le projet a permis d'atteindre les objectifs puisque les élèves de l'école Jonathan-Wilson ont davantage adopté le français comme langue commune dans les corridors de l'école. Ils se sont aussi beaucoup amusés avec la langue, ce qui a permis à certains de développer leur vocabulaire et de vivre une expérience positive en français. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> L'organisme a constaté l'enthousiasme des participants. La découverte d'œuvres et d'artistes qui travaillent en français leur permet d'apprendre et de s'intégrer sous un nouvel angle. Pour plusieurs, ils quittent un pays et une culture qui leur est chère. Découvrir la richesse de la culture locale est une belle façon de faire le pont entre la culture d'origine et la culture d'accueil. <i>Théâtre Outremont</i> <u>Projet stop-motion avec les jeunes</u> Les 14 élèves de l'école secondaire Lucien-Pagé ont relevé haut la main le défi qui leur était proposé. Ils ont su faire équipe autour de créations collectives en communiquant en français alors que tous ne parlaient pas la même langue. L'animateur a attisé leur curiosité artistique et leur a fait découvrir le monde de la réalisation au Québec. L'événement du 26 mai a été riche en émotions et en rires. Les élèves ont témoigné beaucoup de gratitude à l'égard de leur professeure, l'animateur et l'organisatrice. Ils nous ont confié s'être sentis célèbres et reconnus par leurs pairs. <u>Projections mensuelles grand public</u> Le projet a atteint tous ses objectifs. Les adultes et les familles ayant assisté aux projections ont participé de manière enthousiaste aux discussions et aux quizz. À chaque projection, des personnes de l'assistance venaient remercier l'organisatrice Ana Bellono. La relation entre le CEAQ ainsi que les autres organismes communautaires et le Théâtre Outremont a été consolidée au point que de nouveaux projets sont en train d'être réfléchis. Ces organismes ont attesté que leurs publics avaient grandement apprécié la découverte de ces films québécois et qu'ils leur ont permis de se familiariser avec la culture de leur pays d'accueil. Ces séances ont été aussi une belle occasion de pratiquer la langue française du début à la fin des séances. Les billets de Ciné-Outremont offerts aux finalistes des quizz permettront à des publics allophones d'assister à des productions québécoises parmi la grande sélection du théâtre tout au long de l'année.
Montréal en affaires	Cette expérience nous a permis de gagner en connaissances et de sensibiliser, autant à l'interne qu'à l'externe, aux avantages de faire affaires en français. Nous utiliserons ces acquis pour les prochains projets, posant ainsi les bases pour mieux avancer dans le domaine de la valorisation de la langue française auprès du milieu des affaires.

3.7 Quels ont été les points forts du projet ?	
Cliquez ici pour entrer du texte.	
Projet	Points forts
Des racines pour grandir	• Offre une occasion de rencontres entre les classes d'accueil et celles du programme régulier pour faciliter la compréhension mutuelle et l'intégration des nouveaux élèves. • Favorise l'apprentissage du français par les élèves des classes d'accueil grâce aux ateliers animés par le MEM-Centre des mémoires montréalaises et les discussions avec leurs pairs lors d'ateliers communs. • Permet d'approfondir les connaissances des élèves sur l'histoire de Montréal. • Explore différentes formes d'expression, le français oral et écrit, mais aussi des formes plus artistiques.
Marquage	<u>Le processus</u> • La collaboration avec un organisme externe a permis de profiter de l'expertise d'un organisme comme PAAL dans la gestion artistique et l'animation culturelle. • Ce fait a permis aux artistes de se consacrer entièrement à l'animation des ateliers et à la création des œuvres. • Les partenaires ont fait preuve d'agilité pour répondre à l'échéancier. • Un comité de suivi entre la Ville et l'arrondissement a été mis en place.

	<u>La pertinence</u> • La capacité des artistes à parler plusieurs langues et mobiliser différentes populations. • Les différentes origines des artistes ont créé un environnement multiculturel bienveillant et accueillant pour les participantes et participants. • Participation significative des jeunes (24 % du total des personnes participantes). • Occasions de rencontres en présence, ce qui a contribué à briser l’isolement et à favoriser la socialisation à travers l’utilisation du français. • Promotion de l'autonomie des personnes allophones. • Célébration de la rencontre interculturelle entourée de la richesse et de la diversité de la langue française. <u>Le résultat</u> • Participation enthousiaste de la population (836 personnes rejointes de façon directe) • Expression, rassemblement, inclusion et création amicale et ludique permise par le projet. • (Re)appropriation de l’espace public. • Nouvelles collaborations et synergies tissées grâce au projet.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Les organismes saluent le programme qui a permis une collaboration avec un partenaire culturel ou socioculturel. Ce partenariat a apporté d’autres réflexions, permis d’ouvrir des discussions et de contribuer à une expérience enrichissante dans le cadre d’un travail d’équipe et de répartition de la tâche. • Une grande liberté d’action sur l’élaboration de nouvelles activités et projets a été soulevée. • Les projets ont permis aux organismes d’aller à la rencontre d’un nouveau public.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> • Les médiatrices hautement qualifiées qui ont accompagné le projet de théâtre au primaire a été le grand point fort de ce volet. Par leur enthousiasme et leur expertise, elles ont su transmettre leur amour de la langue et de la culture à ces jeunes. • Dans le deuxième volet, chacun des échanges après-spectacle ou après-activités a été un moment fort et à renouveler. Il s’agit d’une merveilleuse occasion pour les participants de témoigner de leur parcours et de faire un lien entre la culture d’accueil et leur vécu. <i>Théâtre Outremont</i> • Le lien créé ou consolidé avec les différents partenaires des projets. • La découverte de la culture québécoise pour les publics allophones et nouveaux arrivants. • La découverte du Théâtre Outremont.
Montréal en affaires	Le projet a permis à Montréal de valoriser le français pour les affaires et de mettre en place des premières actions sur le sujet. Il a aussi permis à Montréal d’avoir en main des arguments forts pour la diversification de marchés dans le contexte actuel qui nécessite l’ouverture vers d’autres marchés, en particulier ceux de la francophonie.

3.8 Quels ont été les points faibles du projet ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Points faibles
Des racines pour grandir	S/O
Marquage	Voir section 3.4 du présent rapport.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Défis liés à la programmation estivale pour les projets impliquant des écoles de francisation. • Pour certains organismes, les critères de l’apport de la mutualisation entre les organismes partenaires n’étaient pas assez détaillés lors de l’appel à projets. • Le calendrier du Quartier des spectacles est surchargé en période estivale. • Le processus administratif est lourd pour élaborer un projet en-dehors de la programmation régulière des festivals.

Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre</u> Une meilleure compréhension des rôles de médiatrices par les enseignants est nécessaire dans le cadre du renouvellement du projet avec l'école primaire. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> Le peu de disponibilité en soirée avec des participants nuit à la diversité des activités proposées. <i>Théâtre Outremont</i> • La grève du personnel enseignant à l'automne 2023. • Les distributeurs de films n'avaient pas de sous-titrages français.
Montréal en affaires	L'impact de ce projet de sensibilisation est difficile à mesurer à court terme. Toutefois, l'approche est importante pour mettre le sujet du français en affaires sur la table.

3.9 Quelles sont les améliorations possibles ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Améliorations possibles
Des racines pour grandir	S/O
Marquage	Améliorations possibles abordées dans la section 3.4 et 3.5 du présent rapport.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Élargissement de l'offre aux 82 organismes du territoire de la Ville ayant obtenu un financement via le Programme de soutien aux festivals et événements culturels (PSFEC) 2024 afin, entre autres, d'alléger et de simplifier les processus administratifs des organismes demandeurs. En effet, les projets peuvent se présenter sous forme de volets à la programmation initialement prévue axés sur la valorisation du français. • Extension du programme aux organismes sur tout le territoire de la ville afin de sortir de la zone du Quartier des spectacles et se déployer dans plus d'arrondissements.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre</u> Rédaction d'un cahier de charges pour les médiatrices qui serait communiqué au personnel enseignant afin de bien définir leur rôle. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> Compréhension raffinée de la réalité des nouveaux arrivants permettant de mieux cibler les événements auxquels ils sont susceptibles de vouloir et de pouvoir participer. <i>Théâtre Outremont</i> • Promotion des événements par les réseaux sociaux permettant de toucher un public plus large et de maintenir l'engagement entre les événements. Aussi, exploiter les plateformes sociales pour recueillir des retours en temps réel, répondre aux questions des personnes participantes et encourager les discussions autour des films. • Sous-titrage en français pour les films projetés afin de rendre les contenus plus accessibles aux participants qui rencontrent des difficultés avec la compréhension orale du français. Cela améliorerait leur expérience de visionnage et faciliterait leur participation aux discussions post-projection.
Montréal en affaires	Occasion d'ouverture vers des marchés de la francophonie, notamment dans le contexte actuel.

3.10 Quelles sont les répercussions du projet sur le secteur, le territoire et le public visés ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Répercussions
Des racines pour grandir	Le projet a permis de valoriser la langue française auprès des élèves allophones des classes d'accueil qui ont utilisé le français comme langue de communication et de lien avec les élèves du régulier. Le projet a amené les élèves à découvrir ensemble des éléments de la langue et de la culture montréalaise et québécoise.

Marquage	Les objectifs initiaux, axés sur la valorisation de la langue française, l'engagement communautaire, la diversité et l'inclusion ont été atteints avec succès. La visibilité et l'impact du projet démontrent sa résonance et son importance au sein de la communauté : • Le projet a réussi à rejoindre plus de 800 personnes de la communauté cible, c'est-à-dire, des individus et souvent leurs familles qui fréquentent le secteur de Parc-Extension, soit parce qu'elles y habitent ou y travaillent, ou bien tout simplement parce qu'elles y transitent. • Le marquage a véhiculé avec bienveillance l'importance et la richesse du français auprès des personnes qui ont peu de contact avec cette langue et dans un quartier qui s'avère parfois réticent à l'adoption collective du fait francophone de Montréal. • Ce projet a contribué à enrichir le tissu social et culturel du quartier de Parc-Extension. Des citoyennes et citoyens de tous horizons en incluant des Québécois d'origine, y compris des policiers et des agents de sécurité, ont participé et partagé leur sentiment de redécouverte de la beauté de leur propre langue, souvent pour la première fois perçue et appréciée à un niveau artistique. Les journées de cocréation citoyenne et ensuite les expositions nomades leur ont offert une nouvelle perspective, leur permettant de regarder la langue française non seulement comme un moyen de communication, mais aussi comme une source d'inspiration artistique et de fierté culturelle. Ainsi, à travers ses différentes phases et activités, le projet n'a pas seulement atteint ses objectifs initiaux, mais a également laissé une empreinte durable sur la communauté, soulignant l'importance du dialogue interculturel et de l'inclusion sociale dans la construction d'une société accueillante et unie, où chaque individu peut se reconnaître et s'épanouir dans la richesse de la langue française.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Développement de nouveaux publics pour les organismes. • Programmation d'arts vivants et d'ateliers ayant amené la population à découvrir des artistes qui s'expriment en français par leur art : atelier de slam, poésie, chanson francophone diffusée par des artistes issus de l'immigration. • Développement de liens avec des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes immigrantes et réfugiées, notamment en francisation.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> Les projets ont permis d'inscrire la culture francophone dans la communauté et de valoriser la langue française qui va au-delà des sensibilités culturelles ou historiques. Le secteur culturel, pédagogique et de l'immigration sont enrichis des échanges réalisés, la salle Pauline-Julien et sa mission francophone est reconnue et appréciée davantage par la population et le public devient curieux d'en apprendre davantage sur les artistes d'ici. <i>Théâtre Outremont</i> <u>Projet stop-motion avec les jeunes</u> • Encouragement à la créativité et à l'expression personnelle : ○ Le projet Court-métrage Stop Motion a permis aux jeunes participants de développer des compétences artistiques et techniques sous la supervision d'un professionnel de l'ONF. En travaillant sur la réalisation de leur propre court-métrage, les élèves ont pu exprimer leurs expériences et perspectives uniques, renforçant leur confiance en eux et leur engagement scolaire. • Promotion du secteur cinématographique québécois : ○ En mettant en avant des films québécois et en organisant des discussions autour de ces œuvres, le projet a contribué à valoriser le cinéma québécois auprès d'un public diversifié. Les participants ont pu découvrir et apprécier les réalisations cinématographiques locales, créant ainsi une connexion plus profonde avec la culture québécoise. <u>Projections mensuelles grand public</u> • Renforcement de l'intégration culturelle et linguistique : ○ Les projections de films québécois ont fourni aux participants un accès direct à la culture locale et ont favorisé l'apprentissage du français dans un contexte pratique et engageant. Les discussions post-projection ont permis d'enrichir leur vocabulaire et de renforcer leur compréhension culturelle, facilitant ainsi leur intégration dans la société québécoise. • Création de liens : ○ Le projet a réuni des individus et des familles de divers horizons culturels et de différents quartiers, notamment Côte-des-Neiges, Outremont, l'Est de Montréal, ou encore Montréal-Nord. Cela a

		favorisé la création de réseaux de soutien et le sentiment d'appartenance à une communauté plus large.
	Montréal en affaires	Il est maintenant démontré que le français est un atout pour le développement des affaires, en particulier dans le contexte actuel. Les études et les cas de succès en témoignent. Ces données et cette campagne ont ainsi permis de poser les assises d'un événement sur la francophonie d'affaires qui aura lieu le 27 mai prochain à Montréal.

Volet financier

5 – Budget		
5.1 – Coûts du projet		
L’organisme a-t-il droit au remboursement de la TPS et de la TVQ accordé aux organismes de services publics ? X Oui ☐ Non		
Prenez note que la portion remboursable de la TVQ et de la TPS est exclue des dépenses admissibles et que le détail des dépenses du projet doit tenir compte de ce paramètre.		
Poste de dépenses	Dépenses prévues	Dépenses réelles
Main d’œuvre	118 750 \$	119 895 \$
Autres dépenses admissibles liées au projet: - Coût d’achat de matériel et de fournitures - Coûts de logistique-tenue d’événements - Coûts de production - Étude et expertise-conseil - Honoraires professionnels - Location d’équipement ou de locaux - Promotion	819 375 \$	818 397 \$
Frais d’administration (maximum 10 % des dépenses admissibles)	11 875 \$	11 708 \$
Sous-total	950 000 \$	950 000\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Sous-total	\$	\$
Coût total du projet	950 000 \$	950 000 \$
5.2 – JUSTIFICATION DES ÉCARTS ENTRE LES DÉPENSES PRÉVUES ET LES DÉPENSES RÉELLES		
Le cas échéant, expliquez les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.		
N/A		

6 – Commentaires
Le cas échéant, veuillez indiquer toute information liée au projet qui n’a pas été abordée ou toute autre considération que vous jugez pertinente.
N/A

7 – Déclaration

Je soussigné, Benoit Dagenais, confirme que je suis habilité à représenter l’organisme tel que je le déclare, et que les renseignements fournis dans ce rapport et dans les documents annexés sont complets et véridiques. Je m’engage à fournir aux représentants et aux représentantes du Ministère toute information nécessaire à la reddition de comptes du projet et à remplir tout autre document nécessaire à l’analyse des retombées du programme visé.

Signature

Fonction : Directeur général de la Ville de Montréal

Date : 2025-03-25

AVENANT n° 1 À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

ENTRE

LE MINISTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par Madame Juliette Champagne, sous-ministre, dont les bureaux d'affaires sont situés au 800, rue D'Youville, 13^e étage, Québec (Québec) G1R 3P4,

ci-après désigné le « **MINISTRE** »

ET

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public, ayant son Hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6, représentée par Monsieur Benoit Dagenais, directeur général de la Ville de Montréal, dûment autorisé tel qu'il le déclare,

ci-après désignée l'« **ORGANISME** »

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QUE les **PARTIES** ont conclu, le 31 mars 2023, une convention d'aide financière (ci-après la « convention ») pour la réalisation du projet « Valorisation et promotion de la langue française dans la communauté montréalaise à travers des activités des domaines du sport, de l'économie et de la culture » (ci-après le « Projet »);

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent, d'un commun accord, modifier la convention autorisée par le gouvernement, en vertu du Décret n° 547-2023 du 22 mars 2023;

ATTENDU QUE les modifications à la convention nécessitent une nouvelle autorisation du gouvernement, notamment pour en prolonger la durée afin de permettre à l'**ORGANISME** de compléter la réalisation du Projet;

ATTENDU QUE le gouvernement a autorisé le **MINISTRE** à modifier certaines conditions et modalités de l'aide financière maximale d'un million cinq cent mille dollars (1 500 000 \$) octroyée à l'**ORGANISME**, sous forme d'avenant, conformément au paragraphe a de l'article 3 du *Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions* (RLRQ, c. A-6.01, r. 6);

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. MODIFICATIONS

La convention est modifiée de la façon suivante :

1.1 Remplacement du titre de l'Annexe B stipulé à la clause 1 par le suivant :

« Annexe B – Exigences et échéanciers des rapports de démarrage, des rapports d'état d'avancement et du rapport final; »

1.2 Remplacement de la clause 3 par la suivante :

« MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention, le **MINISTRE** s'engage à verser à l'**ORGANISME**, sous réserve des disponibilités budgétaires, une aide financière maximale d'un million cinq cent mille dollars (1 500 000 \$) pour la période commençant à la date d'entrée en vigueur de la présente convention, comme stipulé à la clause 18, jusqu'au 31 décembre 2025, selon les modalités suivantes :

- un premier versement d'un million cinquante mille dollars (1 050 000 \$), dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention;
- un deuxième versement de trois cent mille dollars (300 000 \$), après évaluation positive du premier rapport d'état d'avancement, transmis au **MINISTRE** au plus tard le 28 février 2024;
- un troisième versement de cent mille dollars (100 000 \$), après évaluation positive du deuxième rapport d'état d'avancement, transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 mars 2025;

- le solde de l'aide financière de cinquante mille dollars (50 000 \$), après évaluation positive du rapport final, transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 septembre 2025.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents au Projet. Aucune demande de remboursement de taxes ou autres frais ne sera acceptée. »

1.3 Remplacement de la clause 5.1 par la suivante :

« 5.1. soumettre au **MINISTRE**, les rapports de démarrage, les rapports d'état d'avancement et le rapport final, selon les modalités et échéanciers prévus à l'Annexe B; »

1.4 Remplacement de la clause 7 par la suivante :

« NON RESPECT DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

Si l'**ORGANISME** est en défaut de remplir l'un ou l'autre des engagements ou les obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention d'aide financière, le **MINISTRE** peut se prévaloir séparément ou cumulativement des moyens suivants :

- réviser le niveau de l'aide financière
- résilier la convention d'aide financière, en tout ou en partie.

Pour ce faire, le **MINISTRE** doit transmettre à l'**ORGANISME** par courrier recommandé un avis écrit l'avisant de sa décision, en énonçant le motif. L'**ORGANISME** aura trente (30) jours ouvrables, à compter de la date de réception de cet avis, pour se conformer aux demandes du **MINISTRE**, à défaut de quoi le niveau de l'aide financière sera révisé ou la présente convention d'aide financière résiliée, et ce, de plein droit à l'expiration de ce délai.

Advenant la résiliation, l'**ORGANISME** s'engage à rembourser au **MINISTRE** tout solde sur les montants qu'il a versés. Ce solde doit être remboursé au **MINISTRE** dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées avant la date de résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte, pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser le projet prévu à la clause 2 visé par la présente convention d'aide financière. »

1.5 Remplacement de la clause 18 par la suivante :

« 18. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente convention entre en vigueur le 31 mars 2023 et se termine le 31 décembre 2025. »

1.6 Remplacement de l'annexe A par celle jointe en annexe.

1.7 Remplacement de l'annexe B par celle jointe en annexe.

2. INTERPRÉTATION

Les autres dispositions de la convention qui ne sont pas touchées par le présent avenant continuent d'avoir effet selon les termes de la convention.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent avenant entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé et paraphé la présente convention à la date indiquée ci-dessous :

LE MINISTRE,



Signature

Québec, le 27 mars 2025

Lieu et date

Représenté par Madame Juliette Champagne, sous-ministre

L'ORGANISME,



Montréal, le 24 mars 2025

Lieu et date

Représenté par Monsieur Benoit Dagenais, directeur général
de la Ville de Montréal


Le Ministre
L'Organisme

ANNEXE A

DESCRIPTION DU PROJET À RÉALISER, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Description du projet

Le **PROJET** de l'**ORGANISME** s'inscrit dans son premier Plan d'action en matière de valorisation de la langue française pour la période 2021-2024 (Plan d'action). Ce Plan d'action vise à faire rayonner la langue française auprès de la collectivité montréalaise ainsi qu'à faire la promotion de Montréal comme métropole francophone en Amérique. Il s'applique à l'ensemble des services de la Ville de Montréal et de ses 19 arrondissements et s'aligne autour de trois grands axes structurants :

1. Exemplarité : des encadrements et des pratiques en matière d'utilisation du français exemplaire à la Ville de Montréal (autofinancé par la Ville de Montréal);
2. Valorisation : des activités qui valorisent la langue française sur le territoire montréalais dans le cadre des compétences de la Ville (en culture, en développement économique et en relations internationales, etc.);
3. Inclusion : des initiatives in situ, ciblées à la fois auprès des personnes nouvellement arrivées et de la société civile, qui encouragent ou facilitent les interactions, les échanges et les partages en français au sein de la population montréalaise.

Le **PROJET** concerne les axes Valorisation et Inclusion de ce Plan d'action. Il s'inscrit dans la continuité des projets réalisés dans le cadre de l'entente 2021-2022 à 2023-2024 et poursuit les objectifs suivants :

- Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement;
- Valoriser la langue française auprès des Montréalais et Montréalaises, en particulier auprès des jeunes; en mettant l'accent sur le caractère fédérateur de la langue française, notamment dans les domaines des sports et de la culture;
- Mobiliser la communauté d'affaires montréalaise autour de la valorisation et du rayonnement du français en mettant l'accent sur la valeur ajoutée de faire des affaires en français au Québec et la force économique de cette langue à l'échelle nationale et internationale;
- Sensibiliser les jeunes au caractère francophone de Montréal et développer leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture communes.

Les activités que prévoit de réaliser l'**ORGANISME** cibleront les domaines du sport, de l'économie et de la culture, et ce, à travers des actions de promotion et de rayonnement du français.

Le **PROJET** comporte les deux volets suivants :

1. Afin d'assurer la continuité de son action, l'**ORGANISME** prévoit d'organiser des campagnes pour faire rayonner le français auprès des Montréalaises et Montréalais. Des activités de promotion et de rayonnement du fait français seront également menées auprès des jeunes Montréalaises et Montréalais francophones, allophones et anglophones;
2. L'**ORGANISME** réalisera deux événements d'affaires afin d'encourager l'utilisation du français comme signe distinctif du tissu économique montréalais.

Pour la mise en œuvre du **PROJET**, l'**ORGANISME** s'appuie sur son réseau interne (Infrastructures sportives, communautaires et culturelles, Service de la culture, Service de développement économique, Service des loisirs et des grands parcs, Service des communications et de l'expérience citoyenne, Affaires Montréal, BINAM – Bureau d'intégration des nouveaux arrivants, etc.) et plusieurs de ses partenaires (ex. : PME MTL, sociétés de développement commercial, associations de commerçants, etc.).

Peuvent être partenaires de l'**ORGANISME**, dans la réalisation des activités, les organismes approuvés par le comité de suivi. Les projets admissibles sont ceux dont la réalisation contribue à l'atteinte des objectifs du projet. Les activités régulières de l'**ORGANISME** et celles de ses partenaires, de même que celles qui ont une portée ou un objectif politique, ne sont pas admissibles.

Résultats attendus :

Durant la période prévue dans la convention d'aide financière, l'**ORGANISME** devra répondre aux attentes suivantes :

1. Soumettre à l'approbation préalable du comité de suivi les activités prévues au **PROJET** qu'il compte réaliser dans le cadre de la convention d'aide financière;
2. Soumettre à l'approbation du comité de suivi les prévisions budgétaires allouées au **PROJET**;
3. Prioriser les arrondissements où la promotion du français serait plus pertinente;
4. Attribuer à la main-d'œuvre affectée au **PROJET** un maximum de 20 % du budget alloué;
5. Attribuer aux frais d'administration un maximum de 10 % du coût de la main-d'œuvre
6. Participer activement aux travaux du comité de suivi;
7. Compiler les données recueillies grâce aux outils de rétroaction et en transmettre les résultats, au **MINISTRE**;
8. Fournir au **MINISTRE**, à l'échéance prévue, les rapports et tout document prévu dans la convention d'aide financière.

Prévisions budgétaires :

Poste	Montants prévus
Main-d'œuvre (avantages sociaux compris)	300 000 \$
Autres dépenses admissibles : - Coût d'achat de matériel et de fournitures - Coûts de logistique - tenue d'événements - Coûts de production, postproduction, studio (équipement) - Étude et expertise-conseil - Honoraires professionnels - Location d'équipement ou de locaux - Promotion/Communications	1 170 000 \$
Frais d'administration (maximum 10 % du coût de la main-d'œuvre)	30 000 \$
Total des dépenses	1 500 000 \$

ANNEXE B
EXIGENCES ET ÉCHÉANCIERS DES RAPPORTS DE DÉMARRAGE, DES
RAPPORTS D'ÉTAT D'AVANCEMENT ET DU RAPPORT FINAL

En conformité avec la clause 5 de la convention, l'**ORGANISME** s'engage à soumettre les rapports suivants :

- Un premier rapport de démarrage comprenant :

La description des activités du projet à réaliser d'ici le 31 décembre 2023 dans le cadre de la convention et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets.

Ce rapport de démarrage doit être transmis au **MINISTRE**, au plus tard le 31 mai 2023.
- Un second rapport de démarrage comprenant :

La description des activités du projet à réaliser à partir du 1^{er} janvier 2024 dans le cadre de la convention et les prévisions budgétaires détaillées estimées pour ces projets.

Ce rapport de démarrage doit être transmis au **MINISTRE**, au plus tard le 31 décembre 2023.
- Un premier rapport d'état d'avancement, à transmettre au plus tard le 28 février 2024 et qui inclut :
 - Un bilan des activités réalisées au 31 janvier 2024;
 - Un rapport financier relatif à ces activités, accompagné d'une copie des pièces justificatives demandées.
- Un second rapport d'état d'avancement, à transmettre au plus tard le 31 mars 2025 et qui inclut :
 - Un bilan des activités réalisées au 28 février 2025;
 - Un rapport financier relatif à ces activités, accompagné d'une copie des pièces justificatives demandées.
- Un rapport final à transmettre au plus tard le 30 septembre 2025 et qui comprend :
 - Un bilan complet et détaillé des activités réalisées au 31 août 2025, au regard des attentes inscrites à la convention et à ses annexes;
 - La description des résultats des projets et leur évaluation au regard des objectifs poursuivis. Un rapport détaillé de l'utilisation de l'aide financière et de l'affectation des ressources humaines faisant ressortir les dépenses prévues et les dépenses réelles, le tout, accompagné d'une copie des pièces justificatives demandées.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à transmettre au plus tard le 31 octobre 2025, les résultats compilés à l'aide d'outils de rétroaction, relatifs aux activités du projet réalisé.

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#); [Yasmina AZIKI](#)
Cc : [Stique, Aurélien](#); [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Ajustements de l'Annexe A pour l'aide financière
Date : 21 janvier 2025 10:15:00

Bonjour mesdames,

Je me permets un petit suivi.

Est-ce que vous seriez en mesure de nous déposer en sourdine la version de l'Annexe A ajustée aujourd'hui?

Cela nous permettrait de finaliser nos documents et de s'assurer qu'on est à l'aise avec le dépôt que vous ferez cette semaine à votre comité.

Si vous avez un enjeu, n'hésitez pas à nous le laisser savoir, nous pourrions nous rencontrer.

Merci beaucoup!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Blouin, Jessica](#)
Cc : [St-Onge, Geneviève](#); [Stique, Aurélien](#); [Yasmina AZIKI](#)
Objet : Annexe A - version de travail
Date : 21 janvier 2025 10:50:06
Pièces jointes : [Outlook-bdhysp2a.png](#)
[VdeM_Annexe_20jan2025.docx](#)

Bonjour Jessica,

Voici donc notre proposition pour l'annexe A (document de travail).

Si tu as quelques minutes pour un appel rapide maintenant, n'hésite pas. Tu peux me joindre au

[REDACTED]

Et oui je serais disponible pour un appel avec Geneviève en début d'après-midi (le plus tôt possible, si possible).

N'hésitez pas à nous transmettre le contenu de la Convention, de même que l'annexe B.

Un grand merci,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal

[REDACTED]

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [Yasmina AZIKI](#); [Stique, Aurélien](#); [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Convention d'aide financière
Date : 22 janvier 2025 15:39:00
Pièces jointes : [CAF_VDMTL_Entente_Spécifique_2024-2025.docx](#)

Bonjour Noémie,

Voici le projet de convention d'aide financière (CAF), établi en fonction des discussions tenues.
À noter que cette version est non validée et non approuvée.

Cordialement!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière
Ministère de la Langue française
800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

De : [Stique, Aurélien](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#); [Yasmina AZIKI](#)
Objet : Convention Montréal-annexe version projet : description des activités du projet à réaliser
Date : 13 janvier 2025 13:52:00
Pièces jointes : [VdeM_Annexe.docx](#)

Bonjour,

Je vous invite à prendre connaissance du document sur lequel portera notre rencontre demain.

Aurélien STIQUE

Conseiller aux programmes d'aide financière et partenariats

Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Ministère de la Langue française

800, place D'Youville,

Québec (Québec) G1R 3P4

De : [St-Onge, Geneviève](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Objet : Description du projet de la nouvelle entente
Date : 16 décembre 2024 08:48:00

Bonjour Noémie,

Pourrais-tu me confirmer que tu seras en mesure de nous déposer votre première ébauche pour la nouvelle entente (axes, objectifs, retombées/cibles, autres informations) ?

J'aimerais que mon équipe puisse vous faire des commentaires et suggestions d'ici vendredi, soit avant les vacances. Pour cela, j'ai besoin de recevoir votre première ébauche aujourd'hui.

Merci et bonne semaine !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Bureau de la sous-ministre adjointe de la promotion de la langue française, des partenariats et de la francophonie canadienne

Ministère de la Langue française

Tél. : 418 263-2008 poste 4221

De : [St-Onge, Geneviève](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Objet : Planification rencontre - nouvelle entente
Date : 17 octobre 2024 14:28:00

Bonjour Noémie,

Comme convenu, je te consulte pour tes disponibilités pour tenir un atelier de travail pour une nouvelle entente.

Jeason sera absent la semaine du 4 novembre. À cet égard, je propose une première rencontre de 45 minutes la semaine du 28 octobre.

Voici les disponibilités que je te propose :

- Mardi 29 octobre de 9h30 à 11h ou 14h à 15h30
- Jeudi 31 octobre de 14h30 à 15h30
- Vendredi 1^{er} novembre de 10h à 11h

Merci de me revenir rapidement avant que nos agendas se bloquent par d'autres rencontres.

Au plaisir !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Bureau du sous-ministre adjoint aux politiques, partenariats et affaires institutionnelles

Ministère de la Langue française

Tél. : 418 263-2008 poste 4221

De : [St-Onge, Geneviève](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Objet : Projet de Convention d'aide financière
Date : 22 janvier 2025 19:47:00
Pièces jointes : [CAF_VDMTL_Entente_Spécifique_2024-2025.docx](#)

Bonjour Noémie,

Comme discuté auparavant et que Jessica le précise ci-dessous, la version est non validée et non approuvée. Dans ce contexte, je réitère qu'il sera important de mentionner à votre comité que le montant de l'aide financière inscrit au projet de convention est à titre indicatif seulement. Tant que le projet n'a pas été autorisé par les autorités du MLF et le CM, celui-ci pourrait varier pour différentes raisons, notamment que le projet (dont les axes) n'ont pas été présentés à nos autorités.

Cette version vous est proposée afin d'obtenir les approbations de vos autorités sur le projet. Le MLF a toute la latitude d'ajuster le montant de l'aide financière.

Bonne rencontre !

Geneviève

De : Blouin, Jessica
Envoyé : 22 janvier 2025 15:40
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Cc : Yasmina AZIKI ; Stique, Aurélien ; St-Onge, Geneviève
Objet : Convention d'aide financière

Bonjour Noémie,

Voici le projet de convention d'aide financière (CAF), établi en fonction des discussions tenues.

À noter que cette version est non validée et non approuvée.

Cordialement!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

1 – Identification			
Nom de l'organisme : Ville de Montréal - Service de la culture/Division festivals et événements (DFÉ)			
Prénom et nom du ou de la responsable du projet		Fonction	
Bianelle Legros Marie-Christine Roy		Cheffe de division DFÉ Agente de projets, événements spéciaux	
Numéro de téléphone 438-820-0182 438-824-4824		Courriel Bianelle.legros@montreal.ca marie-christine.roy@montreal.ca	
2 – Renseignements sur le projet			
Titre du projet : Fonds de programmation francophone mutualisée (FPFM)			
Durée du projet	Prévue	Du : 2022-11-01	Au : 2023-10-31
	Réelle	Du : 2022-11-01	Au : 2024-02-19
Nombre de ressources qui ont été affectées au projet : 1 coordonnatrice			
Territoire(s) couvert(s) par le projet : Territoire du Quartier des spectacles et parc des Faubourgs, arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal			
Nombre de personnes réellement jointes par le projet : 156 500			
Public(s) rejoint(s) ☒ Francophones ☒ Anglophones ☒ Allophones ☒ Jeunes 14 ans et moins ☒ Jeunes 15-29 ans ☒ Adultes ☒ Grand public ☒ Étudiantes et étudiants ☐ Consommatrices et consommateurs ☒ Travailleuses et travailleurs ☐ Autre, précisez : -			
3 – Rapport d'activités			
3.1 Décrivez de manière détaillée les activités réalisées (joindre une annexe si nécessaire). Le cas échéant, indiquez l'écart entre le nombre d'activités réalisées et celles prévues. <i>Remplir également le tableau à la section 4.</i>			
• Coordonner l'appel à projets en embauchant une ressource dédiée à la mise en place du Fonds de programmation francophone mutualisée et l'accompagnement personnalisé auprès des promoteurs • Lancement de l'appel à projets auprès des organismes (janvier 2023) • Analyse des dossiers et coordination des délibérations avec jury • Suivis administratifs • Accompagnement des organismes recommandés • Suivi de la réalisation des projets • Rencontre bilan avec les organismes • Compilation des données			
3.2 Quelles activités de communication (dépliants, articles de journal, affiches numériques, communiqués de presse, etc.) ont été déployées au cours du projet ? (Le cas échéant, joindre les documents avec le formulaire.)			
Les activités de communication relevaient des organismes récipiendaires du FPFM afin qu'ils puissent adapter la promotion aux couleurs de leurs événements ainsi qu'à leurs aménagements spécifiques à leur lieu de déploiement. De plus, des entrevues ont été réalisées de juillet à septembre 2023 avec des participants des projets pour recueillir leurs commentaires sur l'impact des activités sur leur connaissance de la française en vue de faire un article commandité sur La Presse+ (prévu initialement fin novembre ou au début décembre). Malheureusement, dû à un gel d'embauche à travers la Ville de Montréal mis en place à l'automne 2023, et par manque de ressources humaines dans les équipes des communications, il a été impossible de finaliser la stratégie de communication qui avait été développée.			

3.3 Comment avez-vous appliqué le protocole de visibilité du gouvernement du Québec tout au long de votre projet ?
☐ Mention écrite ☒ Logo du gouvernement Les 6 organismes ont ajouté le logo du gouvernement dans leurs communications et pavoisements en lien avec le Fonds de programmation francophone mutualisée. Lors des conférences de presse et des lancements d'événements, le ministère de la Langue française était également cité à titre de partenaire.
3.4 Le cas échéant, faites état des difficultés que vous avez rencontrées durant la réalisation du projet.
• Le contexte financier et le recrutement de personnel est difficile pour les festivals et événements, et déployer un nouveau projet apporte une lourdeur administrative pour les équipes. • Les liens sont plus difficiles avec les écoles de francisation ou organismes favorisant l'accueil de nouveaux arrivants en période des grandes vacances, dates auxquelles la majorité des événements se déployaient sur le domaine public. • Le calendrier des espaces disponibles sur le territoire du Quartier des spectacles, lieu circonscrit dans les critères du FPFM, est contingenté et limite la disponibilité de lieux en période estivale pour s'y déployer. • Il est plus difficile de faire déplacer les groupes ou le public allophone que d'aller à leur rencontre dans leurs arrondissements. Ce public, surtout les nouveaux arrivants, préfère fréquenter les services offerts dans leur milieu de vie, et ce, pour de multiples raisons.
3.5 Le cas échéant, quelles mesures avez-vous prises pour pallier ces difficultés ? Quels sont les résultats de ces mesures ?
• Pour pallier au calendrier contingenté du territoire du Quartier des spectacles, nous avons travaillé pour trouver des lieux alternatifs en collaboration avec un des promoteurs. • Une rencontre-bilan a eu lieu avec chacun des organismes afin qu'ils puissent s'exprimer sur les enjeux du FPFM, sur les bons coups et les aspects à améliorer avant la reconduite du Fonds pour une 2e édition. • Des conclusions ont été tirées de ces rencontres ainsi qu'à la suite de la réception des rapports-bilans de chacun des organismes afin d'apporter des ajustements. Une version plus simplifiée du FPFM en vue d'un déploiement en 2024 a été développée pour répondre aux enjeux de l'édition 1.
3.6 Le projet a-t-il permis d'atteindre les retombées visées ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
Les objectifs généraux ciblés furent atteints: • Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement dans les festivals et événements présentés à Montréal ◦ Les 6 organismes reconnus ont déployé une programmation de qualité, inclusive, gratuite et accessible à tous. • Faire rayonner la langue française à travers des projets qui la valoriseront et qui mettront de l'avant sa richesse, et ce, d'une façon originale et percutante pour une clientèle ouverte à la découverte, soit le public montréalais avide d'activités culturelles offertes en français ◦ 6 festivals, 25 jours de programmation, 103 activités culturelles • Profiter de la notoriété des festivals qui, réunis, permettront de positionner à l'avant-scène la langue française, et ce, par le biais d'une multidisciplinarité artistique ◦ Les 6 projets ont mis en valeur la langue française par l'entremise de divers médiums artistiques, soit la littérature, le compte, le théâtre, la poésie, la musique, les arts visuels et des tables rondes. • Offrir aux Montréalaises et aux Montréalais une panoplie de projets financés par ce même fonds dont l'impact sera percutant auprès de milliers de festivaliers qui bénéficieront de l'offre culturelle bonifiée en français ◦ Près de 160 000 festivaliers ont assisté aux différentes activités offertes par l'entremise du FPFM. • Faire un coup double : mettre de l'avant l'importance de la langue française dans l'offre culturelle destinée aux Montréalaises et aux Montréalais en plus de permettre aux festivals et événements de travailler à de nouveaux concepts ou idées de mise en valeur de la langue. ◦ La mutualisation avec des organismes communautaires et sociocommunautaires en francisation a permis aux festivals d'élaborer des concepts de médiation et des projets artistiques relationnels afin de permettre les échanges entre le public allophone et francophone.
3.7 Quels ont été les points forts du projet ?

- Les organismes saluent le programme qui a permis une collaboration avec un partenaire culturel ou socioculturel. Ce partenariat a apporté d'autres réflexions, permis d'ouvrir des discussions et de contribuer à une expérience enrichissante dans le cadre d'un travail d'équipe et de répartition de la tâche.
- Une grande liberté d'action sur l'élaboration de nouvelles activités et projets a été soulevé.
- Les projets ont permis aux organismes d'aller à la rencontre d'un nouveau public.

3.8 Quels ont été les points faibles du projet ?

- Il y a eu des enjeux de mobilisation avec certains partenaires dans le cas de projets impliquant des écoles de francisation pendant la période estivale.
- Pour certains organismes, les critères de l'apport de la mutualisation entre les organismes partenaires n'étaient pas assez détaillés lors de l'appel à projets.
- Le calendrier du Quartier des spectacles est surchargé en période estivale.
- Le processus administratif est lourd pour élaborer un projet en-dehors de la programmation régulière des festivals.

3.9 Quelles sont les améliorations possibles ?

- Élargir l'offre aux 82 organismes du territoire de la Ville ayant obtenu un financement via le Programme de soutien aux festivals et événements culturels (PSFEC) 2024 afin, entre autres, d'alléger et simplifier les processus administratifs des organismes demandeurs. En effet, les projets peuvent se présenter sous forme de volets à la programmation initialement prévue axés sur la valorisation du français.
- Ouvrir le programme aux organismes sur tout le territoire de la Ville afin de sortir de la zone du Quartier des spectacles et se déployer dans plus d'arrondissements.

3.10 Quelles sont les répercussions du projet sur le secteur, le territoire et le public visés ?

- Développement de nouveaux publics pour les organismes
- Programmation d'art vivant et d'ateliers ayant amenés la population à découvrir des artistes qui s'expriment en français par leur art : atelier de slam, poésie, chanson francophone diffusée par des artistes issus de l'immigration
- Développer des liens avec des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes immigrantes et réfugiées, notamment en francisation

4 — Grille de bilan des activités

Activité(s) réalisée(s)	Montant prévu	Montant dépensé	Livrables	Cible(s) prévue(s)	Cible(s) atteinte(s)	Nombre de personnes jointes ¹ prévu	Nombre de personnes réellement jointes	Date de réalisation
Objectif : Coordination du Fonds - DFÉ								
Main-d'œuvre - embauche d'une chargée de projet	40 000\$	46 095\$	Janvier 2023		Oui		Sans objet.	Date
Coûts de logistique et tenue d'activités	240 000\$	232 876,79\$	Mai à décembre 2023		Oui		Sans objet.	Date
Dépenses associées aux activités de communication	20 000\$	0 \$	Mai à décembre		Non		Sans objet.	
Objectif - 6 événements soutenus								
ATSA – Nouveau Québec	40 000\$	40 000\$	5 au 14 mai 2023	Artistes: 18	Artistes:23		80 000	
Virée Classique – raconte-moi une mélodie	40 000\$	40 000\$	18 au 20 août 2023	Artistes: 9	Artistes: 9		70 000	Date
Zoofest – Hoodstock	40 000\$	32 876,79\$	21 juillet 2023	Artistes: 10	Artistes: 13		200	Date
Festival international de littérature - Midis littéraires	40 000\$	40 000\$	25 au 29 septembre 2023	Artistes: 20	Artistes: 24		5 250	Date
Lutinerie – Ponctuation	40 000\$	40 000\$	1er au 30 septembre 2023	Artistes:10	Artistes:10		800	Date
Quartiers Danses - Journée de la francophonie	40 000\$	40 000\$	10 septembre 2023	Artistes: 39	Artistes: 26		1100	

¹ Le nombre de « personnes jointes » se définit par le nombre de personnes qui ont pris part ou assisté à chacune des activités

5 – Budget					
5.1 – Coûts du projet					
L'organisme a-t-il droit au remboursement de la TPS et de la TVQ accordé aux organismes de services publics ? ☐ Oui ☒ Non					
<i>Prenez note que la portion remboursable de la TVQ et de la TPS est exclue des dépenses admissibles et que le détail des dépenses du projet doit tenir compte de ce paramètre.</i>					
Poste de dépenses	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Contribution du MLF	Contribution de l'organisme	Autre(s) contribution(s)
Main-d'œuvre	40 000\$	46 095\$	40 000\$	\$	\$
Dépenses associées aux activités de communication	20 000\$	0\$	20 000\$	\$	\$
Coûts de logistique et tenue d'activités	240 000\$	232 876,79\$	240 000\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Choisissez un élément.	\$	\$	\$	\$	\$
Frais d'administration (maximum 10 % des dépenses admissibles)	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total	300 000\$	278 971,79\$	300 000\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total	\$	\$	\$	\$	\$
Coût total du projet	300 000\$	278 971,79\$	300 000\$	\$	\$
5.2 – JUSTIFICATION DES ÉCARTS ENTRE LES DÉPENSES PRÉVUES ET LES DÉPENSES RÉELLES					
Le cas échéant, expliquez les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.					
1- Communications prévues par la Ville Au niveau du poste budgétaire des communications, des entrevues ont été réalisées de juillet à septembre 2023 avec des participants des projets afin de recueillir leurs commentaires sur l'impact de la langue française. Un article commandité était ensuite prévu dans La Presse + à la fin du mois de novembre ou au début décembre 2023. Malheureusement, dans un contexte de gel d'embauche à travers la Ville et de manque de ressources humaines dans les équipes des communications, il a été impossible de finaliser la stratégie de communication qui avait été développée. 2- Déploiement des événements par les organismes Un des organismes récipiendaire du fonds n'a pas dépensé tout le budget octroyé. Les coûts de production furent moindres que ce qui avait été projeté lors du dépôt de leur demande de financement.					

5.3 – Structure de financement			
Source de financement	Type de contribution	Montant prévu	Montant réel reçu
Ministère de la Langue française	Choisissez un élément.	300 000 \$	300 000\$
	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Autre, précisez :	Choisissez un élément.	\$	\$
Total		300 000 \$	300 000 \$

5.4 – JUSTIFICATION DES ÉCARTS ENTRE LES REVENUS PRÉVUS ET RÉELS	
Le cas échéant, expliquez les écarts entre les revenus prévus et les revenus réels.	
Sans objet.	

6 – Commentaires	
Le cas échéant, veuillez indiquer toute information liée au projet qui n'a pas été abordée ou toute autre considération que vous jugez pertinente.	
Le bilan réalisé auprès des 6 organismes ayant déployé une programmation via le Fonds de programmation francophone mutualisé s'est avéré positif. Les projets mis en place n'auraient pu se réaliser sans ce programme. L'ouverture vers la mutualisation avec un organisme partenaire a été porteuse d'expériences enrichissantes, de travail d'équipe et de répartition de la tâche entre les deux organismes. La rencontre avec un nouveau public, ainsi que les échanges entre les festivaliers et les groupes allophones, ont animé les discussions et les réflexions, ce qui a été vivement salué tant pour les organismes porteurs que les partenaires.	

7 – Déclaration		
Je soussigné(e), <u>Bianelle LEGROS</u> confirme que je suis habilité(e) à représenter l'organisme tel que je le déclare, et que les renseignements fournis dans ce rapport et dans les documents annexés sont complets et véridiques. Je m'engage à fournir aux représentants et aux représentantes du Ministère toute information nécessaire à la reddition de comptes du projet et à remplir tout autre document nécessaire à l'analyse des retombées du programme visé.		
Signature	Chef de division Festivals & événements Fonction	2024-04-12 Date (aaaa/mm/jj)

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Appel ?
Date : 15 octobre 2024 11:02:17
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Outlook-fppnonxf.png](#)

Bonjour Geneviève,
Merci pour ces propositions, 15 h cet après-midi conviendrait (j'ai une rencontre à 15h30).
Nous prendrons davantage le temps pour discuter de la prochaine entente dans un deuxième temps, mais cet après-midi, j'aimerais discuter avec toi de la campagne de communication à venir. Je serais accompagnée d'une responsable du département.
Si cela te convient, n'hésite pas à me faire suivre une invitation. J'entre en rencontre à l'instant et confirmerai par la suite. Sinon demain matin à ta convenance.
Un grand merci, et à très bientôt,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : 15 octobre 2024 10:38
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : RE: Appel ?

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Voici mes dispo pour ce PM : 14h ou 15h à 16h.
Je suis également dispo demain entre 9h et 10h.
Confirme-moi ce qui te convient le mieux et le sujet.
Bonne journée !
Geneviève

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Envoyé : 15 octobre 2024 09:55
À : St-Onge, Geneviève
Objet : Appel ?

Bonjour Geneviève,
J'espère que tu vas bien et que tu as pu profiter de la longue fin de semaine.
À tout hasard, aurais-tu un moment pour un court appel cet après-midi, exemple vers 13 h ? Sinon demain en matinée ?

N'hésite pas à me laisser savoir si cela est possible pour toi.

Un grand merci, et à très bientôt !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Cc : [Blouin, Jessica](#)
Objet : Re: Convention d'aide financière
Date : 23 janvier 2025 17:28:53
Pièces jointes : [Outlook-4ivwgcox.png](#)

Bonjour Geneviève,

Merci pour cette proposition. Je proposerais un appel demain à 10h. J'ai ensuite une rencontre à 11h, et ce sera plus difficile en après-midi.

N'hésite pas à me laisser savoir si c'est possible de ton côté.

Merci, et bonne fin de journée !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal

(438) 823-3059

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : 23 janvier 2025 17:22
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Cc : Blouin, Jessica
Objet : TR: Convention d'aide financière

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Je te fais suivre la suggestion pour bonifier l'annexe A et vous offrir plus d'autonomie dans le choix de vos événements, initiatives et autres. Cet ajout évitera de devoir venir nous les faire valider, car la convention balisera déjà outre que se dérouler en français, ils auront des actions de promotion, valorisation de la langue française.

Tu trouveras la suggestion surlignée en jaune à la page 12 : Les événements, initiatives et autres activités visés par le Projet auront la caractéristique de non seulement se dérouler en français, mais seront également bonifiés d'action visant la promotion, la sensibilisation, la valorisation, le rayonnement ou la vitalité de la langue française.

Nous pourrions nous parler ce vendredi. Donne-moi tes disponibilités.

Merci !

Geneviève

De : Blouin, Jessica
Envoyé : 22 janvier 2025 15:40
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Cc : Yasmina AZIKI ; Stique, Aurélien ; St-Onge, Geneviève
Objet : Convention d'aide financière

Bonjour Noémie,

Voici le projet de convention d'aide financière (CAF), établi en fonction des discussions tenues.

À noter que cette version est non validée et non approuvée.

Cordialement!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

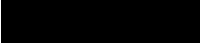
Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Description du projet de la nouvelle entente
Date : 16 décembre 2024 09:01:11

Bonjour Geneviève,
Bien reçu, merci, mais je vous enverrais plutôt une première ébauche demain mardi, si cela est possible.
Merci !
Noémie

Noemie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal


De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : Monday, December 16, 2024 8:47:59 AM
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : Description du projet de la nouvelle entente

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,
Pourrais-tu me confirmer que tu seras en mesure de nous déposer votre première ébauche pour la nouvelle entente (axes, objectifs, retombées/cibles, autres informations) ?
J'aimerais que mon équipe puisse vous faire des commentaires et suggestions d'ici vendredi, soit avant les vacances. Pour cela, j'ai besoin de recevoir votre première ébauche aujourd'hui.
Merci et bonne semaine !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières
Bureau de la sous-ministre adjointe de la promotion de la langue française, des partenariats et de la francophonie canadienne
Ministère de la Langue française
Tél. : 418 263-2008 poste 4221

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [St-Onge, Geneviève](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Cc : [Blouin, Jessica](#); [Stique, Aurélien](#); ["Yasmina AZIKI"](#)
Objet : RE: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT
Date : 11 février 2025 16:14:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Noémie,
Parfait ! Nous attendons votre retour au plus tard demain matin.
Merci pour le suivi,
Geneviève

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE

Envoyé : 11 février 2025 16:06

À : Blouin, Jessica

Cc : St-Onge, Geneviève ; Stique, Aurélien ; Yasmina AZIKI

Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

Bonjour Jessica,

Un mot pour confirmer la réception de votre message. Nous vous revenons d'ici la fin de la journée ou demain matin au plus tard.

Est-ce bien pour vous ?

Un grand merci, et à très bientôt,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 février 2025 14:11

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Cc : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>; Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Le SCT nous demande des précisions sur le budget associé à la convention. Précisément, il nous demande le montage financier du projet.

Comme discuté lors de notre dernière rencontre, considérant leur demande, est-ce possible de nous transmettre le montage financier réparti par axe svp?

Cette information est requise pour assurer la continuité du processus d'approbation.

Il serait apprécié recevoir l'information d'ici la fin de la journée svp.

Merci beaucoup!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [Blouin, Jessica](#)
Cc : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT
Date : 12 février 2025 17:19:34
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Outlook-xotmmsfw.png](#)
[Outlook-ftl4zdtv.png](#)

Bonjour,
En fait, serait-il possible de se parler demain matin ? Vous pouvez m'appeler directement à votre convenance (ou maintenant, si vous êtes disponibles).
Vous pouvez me joindre sur mon cellulaire: (514) 208-5650
Merci et à très bientôt !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 12 février 2025 17:11
À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>
Cc : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

Bonjour Jessica,
Est-ce possible de vous envoyer la projection demain matin ? Pour le 812 K ?
Merci !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 12 février 2025 13:14
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI

<yasmina.aziki@montreal.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

C'est encore moi.

Finalement, nous aurions besoin de la précision suivante :
Quelles sont les dépenses envisagées à court terme par la Ville qui permettraient de justifier le premier versement de 812 500\$?

Merci beaucoup!

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 12 février 2025 12:36

À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

Merci à vous, et désolée pour le délai.
N'hésitez surtout pas pour la suite, s'il y a quoi que ce soit.
Merci, et à très bientôt !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 12 février 2025 12:31

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Merci beaucoup pour le retour, c'est très apprécié!

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 12 février 2025 12:24

À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

Re-bonjour Jessica,

Je suis désolée, j'ai confirmé la répartition pour les axes, mais nous avons également pris bonne note des justifications concernant le premier versement.

Nous nous y préparons également et pourrons vous revenir rapidement, le cas échéant.

Merci,

Noémie

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 12 février 2025 12:20

À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

Bonjour Jessica,

Pour faire suite à nos discussions, voici donc la répartition proposée entre les trois axes. À noter que celle-ci pourrait évoluer d'ici le dépôt du rapport de démarrage, attendu d'ici le 30 mai 2025 :

Axe 1: Culture	550 K	
Axe 2: Diversité / inclusion	350 K	
Axe 3: Rayonnement / Propulsion Métropole francophone des Amériques:		350 K

Total: 1 250 M

N'hésitez surtout pas, s'il y a quoi que ce soit.

Encore une fois un grand merci, et bonne fin de journée !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 12 février 2025 10:27

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Avez-vous un enjeu à nous fournir la répartition demandée? J'en aurais vraiment besoin ce matin svp.

Aussi, il n'est pas impossible que le SCT nous demande de confirmer si des dépenses sont requises rapidement de votre côté afin de justifier le premier versement de 812 500\$. Crois-tu possible de nous fournir des justifications? Je vous invite à vous préparer à cette éventualité!

Merci beaucoup!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 11 février 2025 16:30

À : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>; Stique, Aurélien
<Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

Parfait, merci Geneviève ! Nous vous revenons demain matin.

Merci et à très bientôt,

Noemie

Noemie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal

De : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : mardi, février 11, 2025 4:15 p.m.

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>; Stique, Aurélien
<Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Objet : RE: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Parfait ! Nous attendons votre retour au plus tard demain matin.

Merci pour le suivi,
Geneviève

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 11 février 2025 16:06

À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>; Stique, Aurélien
<Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>

Objet : Re: Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

Bonjour Jessica,

Un mot pour confirmer la réception de votre message. Nous vous revenons d'ici la fin de la journée ou demain matin au plus tard.

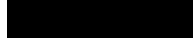
Est-ce bien pour vous ?

Un grand merci, et à très bientôt,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 février 2025 14:11

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>; Yasmina AZIKI
<yasmina.aziki@montreal.ca>

Cc : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>; Stique, Aurélien
<Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Nouvelle convention d'aide financière - demande du SCT

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Le SCT nous demande des précisions sur le budget associé à la convention. Précisément, il nous demande le montage financier du projet.

Comme discuté lors de notre dernière rencontre, considérant leur demande, est-ce possible de nous

transmettre le montage financier réparti par axe svp?
Cette information est requise pour assurer la continuité du processus d'approbation.

Il serait apprécié recevoir l'information d'ici la fin de la journée svp.

Merci beaucoup!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière
Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : RE: Nouvelle entente - planification
Date : 14 février 2025 11:58:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Noémie,

Des 400 000\$ transférés au Fonds de programmation, combien seront dépensés à court terme sur des projets? Est-ce possible d'avoir cette précision?

Merci!

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 14 février 2025 11:02

À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Cc : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Nouvelle entente - planification

Bonjour Jessica,

Pour faire suite à notre discussion, voici donc les prévisions à court terme de notre côté permettant d'appuyer un premier versement.

Évidemment, la planification globale sera davantage détaillée dans le cadre du premier rapport de démarrage, mais pour le moment, cela vous donne une idée.

1. Poste de conseiller (117 K - 120 K)
2. Fonds de programmation francophone (festivals / événements) (400 K) reconduction
3. Camps de jour (100 K) - (été dernier: 50 K ; le projet a connu un vif succès et on souhaiterait le reconduire). Excellente évaluation par le service, et le partenaire, Réseau Réussite Montréal, souhaiterait également pouvoir poursuivre cet été. Ce montant permettrait de bonifier l'initiative et joindre plus de jeunes.

On est donc environ à 620K. Ces montants pourraient légèrement varier, mais cela vous donne une idée.

N'hésitez pas à nous laisser savoir si cela vous convient, ou si vous souhaitez davantage de détails.

Un grand merci, et bonne journée !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal

[REDACTED]

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Planification d'une rencontre
Date : 17 septembre 2024 11:35:50
Pièces jointes : [Outlook-va4snkcr.png](#)

Bonjour Geneviève,
Avec plaisir pour une rencontre prochainement, et merci pour ces propositions.
Malheureusement, les trois plages proposées ne conviennent pas de mon côté, mais nous trouverons un moment.
Est-ce qu'à tout hasard, mardi le 24 septembre en avant-midi tu aurais un moment ? Ou le lundi 23 à 14 h ?
N'hésite pas à me laisser savoir, ou à proposer un autre moment.
Merci et bonne journée !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : 17 septembre 2024 08:45
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : Planification d'une rencontre

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,
À la suite de ta rencontre avec Mme Champagne, je souhaite te rencontrer pour débiter des échanges pour les suites à donner.
Voici mes disponibilités pour les prochains jours :

- Jeudi 19 septembre de 15h à 15h30
- Vendredi 20 septembre entre 9h30 et 11h30 ou
- Lundi 23 septembre entre 10h et 11h

Si tu as déjà des engagements pour ces moments, avise-moi. Mon adjointe communiquera avec toi pour trouver un moment.
Au plaisir !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières
Bureau du sous-ministre adjoint aux politiques, partenariats et affaires institutionnelles
Ministère de la Langue française
Tél. : 418 263-2008 poste 4221

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Planification rencontre - nouvelle entente
Date : 21 octobre 2024 11:45:16
Pièces jointes : [Outlook-42diqifn.png](#)

Bonjour Geneviève,
Merci pour le suivi, et je suis désolée pour ce délai.
Mardi le 29 octobre à 14h serait idéal pour moi, ou un autre moment la semaine suivante.
Un grand merci, et bon début de semaine !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : 21 octobre 2024 08:26
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : TR: Planification rencontre - nouvelle entente

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,
Je fais une petite relance pour tes disponibilités la semaine prochaine afin de réserver rapidement une plage.

Merci pour ton suivi !
Geneviève

De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : 17 octobre 2024 14:29
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : Planification rencontre - nouvelle entente

Bonjour Noémie,
Comme convenu, je te consulte pour tes disponibilités pour tenir un atelier de travail pour une nouvelle entente.
Jeason sera absent la semaine du 4 novembre. À cet égard, je propose une première rencontre de 45 minutes la semaine du 28 octobre.

Voici les disponibilités que je te propose :

- Mardi 29 octobre de 9h30 à 11h ou 14h à 15h30
- Jeudi 31 octobre de 14h30 à 15h30

- Vendredi 1^{er} novembre de 10h à 11h

Merci de me revenir rapidement avant que nos agendas se bloquent par d'autres rencontres.

Au plaisir !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Bureau du sous-ministre adjoint aux politiques, partenariats et affaires institutionnelles

Ministère de la Langue française

Tél. : 418 263-2008 poste 4221

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [St-Onge, Geneviève](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Cc : [Blouin, Jessica](#)
Objet : RE: Projet de Convention d'aide financière
Date : 23 janvier 2025 14:53:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Noémie,
Merci pour ton suivi. C'est une bonne nouvelle.
Jessica communiquera avec toi. Nous avons corrigé quelques coquilles, dont celles que tu mentionnes. Comme vous n'êtes pas en mesure d'apporter certaines précisions sur la nature de certains événements, initiatives et autres, nous avons trouvé une façon (ajout d'une phrase à la fin de l'annexe A) qui vous permettrait de conserver votre autonomie dans le choix de ceux-ci (donc moins d'autorisations à venir nous demander tout au long de la convention).
Bonne fin de journée !
Geneviève

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE

Envoyé : 23 janvier 2025 13:31

À : St-Onge, Geneviève

Objet : Re: Projet de Convention d'aide financière

Bonjour Geneviève,

Un mot pour vous informer que la rencontre s'est très bien déroulée. Prochaine étape: mercredi prochain, avec le cabinet.

Nous pourrions alors vous revenir avec une approbation officielle.

Un grand merci, et n'hésitez pas, s'il y a quoi que ce soit.

Merci !

Noémie

ps. c'est un léger détail mais je relisais hier: il manque deux mots dans l'énoncé pour le 2e axe (... dont "les" nouveaux arrivants et "la" communauté anglophone). Mais c'est évidemment un détail... Merci !

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 23 janvier 2025 07:58

À : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Projet de Convention d'aide financière

Bonjour Geneviève,

Oui tout à fait, bien noté.

Encore une fois un grand merci, et à très bientôt !

Noémie

Noemie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal

(438) 823-3059

De : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : mercredi, janvier 22, 2025 7:47 p.m.

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Objet : Projet de Convention d'aide financière

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Comme discuté auparavant et que Jessica le précise ci-dessous, la version est non validée et non approuvée. Dans ce contexte, je réitère qu'il sera important de mentionner à votre comité que le montant de l'aide financière inscrit au projet de convention est à titre indicatif seulement. Tant que le projet n'a pas été autorisé par les autorités du MLF et le CM, celui-ci pourrait varier pour différentes raisons, notamment que le projet (dont les axes) n'ont pas été présentés à nos autorités.

Cette version vous est proposée afin d'obtenir les approbations de vos autorités sur le projet. Le MLF a toute la latitude d'ajuster le montant de l'aide financière.

Bonne rencontre !
Geneviève

De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 janvier 2025 15:40

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Convention d'aide financière

Bonjour Noémie,

Voici le projet de convention d'aide financière (CAF), établi en fonction des discussions tenues.

À noter que cette version est non validée et non approuvée.

Cordialement!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Rencontre cette semaine
Date : 9 janvier 2025 11:36:32
Pièces jointes : [Outlook-0cfhynn3.png](#)

Bonjour Geneviève,
Merci pour le suivi et tes bons vœux, et je profite également de l'occasion pour te transmettre mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Serais-tu disponible pour un appel cet après-midi, vers 14 h 30, 15h ou 15 h 30 ? Ou demain entre 11h et 14h ?
N'hésite pas à me laisser savoir si tu as un moment.
Un grand merci, et à très bientôt,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : 8 janvier 2025 10:49
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : Rencontre cette semaine

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,
Dans un premier temps, je me permets de te souhaite une bonne et belle année 2025.
Avant de quitter pour les vacances, Geneviève Lajoie m'a partagé vos derniers échanges concernant la nouvelle entente avec la Ville de Montréal et l'avancement de vos réflexions, qui en attendent d'approbation.
Aurais-tu un moment cette semaine pour une rencontre de suivi ? Nous devons travailler à grande vitesse pour assurer un dépôt dans les délais requis.
Merci et bonne journée !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières
Bureau de la sous-ministre adjointe de la promotion de la langue française, des partenariats et de la francophonie canadienne
Ministère de la Langue française
Tél. : 418 263-2008 poste 4221

et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Rencontre de suivi - nouvelle entente
Date : 25 novembre 2024 16:07:21
Pièces jointes : [Outlook-sizd3urx.png](#)

Bonjour Geneviève,

La semaine dernière était particulièrement chargée avec l'adoption de nos documents pour le volet exemplarité; cette semaine nous sommes en consultation avec les services (et jeudi, ce sont les Prix de la langue française). Je proposerais plutôt une rencontre en début de semaine prochaine.

Par exemple lundi 14 h

Mardi 10 h ou 11 h

N'hésite pas à me laisser savoir ce que cela dit de ton côté.

Merci, bon début de semaine et à très bientôt,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : St-Onge, Geneviève

Envoyé : 25 novembre 2024 14:19

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE

Objet : TR: Rencontre de suivi - nouvelle entente

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,

Je te relance pour tes disponibilités pour une petite rencontre de suivi quant à l'avancement des projets à inscrire dans la nouvelle entente.

J'attends de tes nouvelles.

Merci et bonne semaine !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Bureau de la sous-ministre adjointe de la promotion de la langue française, des partenariats et de la francophonie canadienne

Ministère de la Langue française

Tél. : 418 263-2008 poste 4221

De : St-Onge, Geneviève

Envoyé : 20 novembre 2024 08:50

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE

Objet : Rencontre de suivi - nouvelle entente

Allo Noémie,

À la suite de ta rencontre tenue avec Jeason, j'aimerais planifier avec toi une petite rencontre de suivi pour voir comment chemine vos réflexions pour la nouvelle entente.

Peux-tu me donner tes disponibilités cette semaine ?

Merci !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Bureau du sous-ministre adjoint aux politiques, partenariats et affaires institutionnelles

Ministère de la Langue française

Tél. : 418 263-2008 poste 4221

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : RE: Suivi
Date : 13 février 2025 15:58:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour Noémie,

Oui c'est possible pour demain matin. Ce serait apprécié en avant-midi stp.
J'ai demandé au SCT de prioriser vos dossiers puisqu'ils sont déposés au CM.

Merci beaucoup!

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Envoyé : 13 février 2025 15:54

À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Suivi

Bonjour Jessica,

Merci pour l'appel ce matin. J'entre en rencontre dans quelques minutes, serait-il possible de vous revenir officiellement demain matin au plus tard avec les précisions demandées ?
un grand grand merci,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : Re: Suivi de votre convention d'aide financière
Date : 16 mai 2024 07:51:38

Bonjour Geneviève, je suis désolée, la semaine dernière a filé et les derniers jours étaient particulièrement chargés, ton premier courriel m'a complètement échappé, désolée. Oui tout à fait, parlons nous. Je serai à l'extérieur la semaine prochaine (je participerai à une conférence). L'idéal serait au retour, semaine du 27 mai. Est-ce que cela vous conviendrait ?
Merci, et à très bientôt,
Noémie

Noemie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal
[REDACTED]

De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : Wednesday, May 15, 2024 10:47:22 AM
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : RE: Suivi de votre convention d'aide financière

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour Noémie,
En lien avec mon courriel ci-dessous, je n'ai pas eu de retour. Dans ce contexte, as-tu des disponibilités la semaine prochaine pour tenir une rencontre ?
De mon côté, j'ai quelques disponibilités le mercredi 22 mai am, jeudi 23 mai pm et vendredi 24 mai am.
Merci et bonne journée !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières
Bureau du sous-ministre adjoint aux politiques, partenariats et affaires institutionnelles
Ministère de la Langue française
Tél. : 418 263-2008 poste 4221

De : St-Onge, Geneviève
Envoyé : 9 mai 2024 15:35
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : Suivi de votre convention d'aide financière

Bonjour Noémie,
J'aimerais te rencontrer pour le suivi de votre convention d'aide financière, soit la dernière qui a été signée avec le MFL.

As-tu un 30 minutes de disponibles la semaine prochaine :

- Mardi 14 mai entre 14h30 et 15h30
- Mercredi 14 mai entre 9h et 11h
- Jeudi 15 mai entre 9h et 11h

Je serai accompagnée de Jessica Blouin, la coordonnatrice.

Merci !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Bureau du sous-ministre adjoint aux politiques, partenariats et affaires institutionnelles

Ministère de la Langue française

Tél. : 418 263-2008 poste 4221

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

1 – Identification			
Nom de l'organisme : Ville de Montréal			
Prénom et nom du ou de la responsable du projet Yasmina Aziki		Fonction Conseillère en planification	
Numéro de téléphone 514-654-3607		Courriel yasmina.aziki@montreal.ca	
2 – Renseignements sur le projet			
Titre du projet : Entente entre le ministère de la Langue française et la Ville de Montréal			
Durée du projet	Prévue	Du : 31 mars 2022 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Au : 31 mars 2025 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
	Réelle	Du : 31 mars 2022 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Au : 31 mars 2025 Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Nombre de ressources qui ont été affectées au projet : 6 (une ressource par projet)			
Territoire(s) couvert(s) par le projet : Ville de Montréal			
Nombre de personnes réellement jointes par le projet : 157 978			
Public(s) rejoint(s) ☒ Francophones ☒ Anglophones ☒ Allophones ☒ Jeunes 14 ans et moins ☒ Jeunes 15-29 ans ☒ Adultes ☒ Grand public ☒ Étudiantes et étudiants ☐ Consommatrices et consommateurs ☒ Travailleuses et travailleurs ☒ Autre, précisez : Nouveaux arrivants, milieux des affaires montréalais			
3 – Rapport d'activités			
3.1 Décrivez de manière détaillée les activités réalisées (joindre une annexe si nécessaire). Le cas échéant, indiquez l'écart entre le nombre d'activités réalisées et celles prévues. <i>Remplir également le tableau à la section 4.</i>			
Cliquez ici pour entrer du texte.			
Projet		Activités réalisées	
Fonds de programmation francophone mutualisé		Encouragement d'activités de mutualisation entre les différents festivals présents dans le Quartier des spectacles; toutes les actions prévues ont pu être réalisées : • Embauche d'une ressource dédiée à la mise en place du Fonds et à l'accompagnement des promoteurs. • Lancement de l'appel à projets auprès des organismes (janvier 2023). • Suivis administratifs et accompagnements des organismes. • Suivi de la réalisation des projets. • Rencontres bilan avec les organismes. • Compilation de données.	
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont		Toutes les activités prévues ont pu être réalisées. <i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre au primaire :</u> • 26 ateliers (médiation, arts de la scène, lecture et écriture de textes dramaturgiques, expression orale et physique). • Présentation du travail réalisé le 24 mai 2023. <u>Projet avec les groupes en francisation du cégep Gérald-Godin :</u> • Événements entre les nouveaux arrivants et la culture d'accueil. • Activités gratuites de médiation. • Distribution de billets de spectacle aux étudiants et aux étudiantes	

	• Lettre de félicitations offerte en fin de parcours de francisation, échangeable contre une paire de billets pour un spectacle de la programmation de la salle Pauline-Julien. • Visites (3) des coulisses de la salle Pauline-Julien avec les étudiants et les étudiantes. <i>Théâtre Outremont</i> <u>Projet stop-motion avec les élèves de la classe d'accueil de l'école secondaire Lucien-Pagé :</u> • 7 ateliers avec le réalisateur Jean-François Lévesque. • Une soirée de projection des films réalisés au théâtre le 26 mai 2023. <u>Projections mensuelles grand public :</u> • Projections (10) de films francophones québécois incluant une présentation et une mise en contexte par la responsable du projet Ana Bellono. • Séances de médiation après chaque projection à l'aide d'un quiz interactif projeté à l'écran. • Distribution de 60 billets de cinéma (offerts aux finalistes des quiz interactifs).
Montréal en affaires	Toutes les activités prévues ont été réalisées, sauf celle prévue dans le volet événementiel; un projet similaire sur la thématique du français en affaires est en cours de préparation et aura lieu en mai 2025. Sensibilisation de l'écosystème entrepreneurial montréalais à la valeur et aux avantages de faire des affaires en français : • Collecte de données sur la perception des entreprises quant à leur utilisation du français (sondage et recherche). • Écriture d'un rapport d'analyse des données. • Sollicitation de partenaires collaborateurs (PME MTL, École des entrepreneurs du Québec). • Identification de messages clés et élaboration d'une structure de stratégie de contenus médias et numériques. • Réalisation de capsules d'information sur la valeur du français dans le développement des affaires. • Recrutement d'une firme spécialisée pour appuyer l'élaboration d'une stratégie de relations de presse. • Identification des événements, activités et partenariats (volet 2). • Conception de la campagne médiatique et numérique (volet 1). • Déploiement de la campagne. • Participation à la mission économique de l'OIF portée par le MIFI en juin 2024.
Des racines pour grandir	Jumelage de classes d'accueil et de classes régulières de niveau primaire : • 5 ateliers dans les écoles • 1 atelier-visite au MEM-Centre des mémoires montréalaises • Exposition au MEM (œuvre Rêver bleu) Pour ce projet pilote, huit ateliers étaient initialement prévus, mais la planification a été revue en raison d'un manque de temps.
Marquage	Le volet Ambassadeurs du projet, destiné principalement aux commerçants de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, ne s'est pas poursuivi en raison d'un manque d'adhésion. Toutefois, une mobilisation et une sensibilisation à l'importance du français a pu être réalisée auprès de la population de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension par des activités de médiation (création d'œuvres artistiques) : • 6 événements publics de création • 24 œuvres citoyennes conçues • 1 vernissage • 7 expositions nomades • 12 activités de médiation

3.2 Quelles activités de communication (dépliants, articles de journal, affiches numériques, communiqués de presse, etc.) ont été déployées au cours du projet ? (Le cas échéant, joindre les documents avec le formulaire.)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Activités
Des racines pour grandir	Pas de communication spécifique.
Marquage	• Publications (2) sur la page Facebook de la Ville de Montréal (1 dans le contexte du mois de la francophonie 2024). • Création d’une page dédiée au projet Marquage sur la plateforme montreal.ca (incluant des précisions sur les journées de cocréation artistiques et le calendrier des expositions nomades). • Publication (1) sur la page LinkedIn de la Ville de Montréal. • Entrée de blogue portant sur le projet sur la plateforme du partenaire PAAL. • Production de deux capsules vidéo par le PAAL.
Fonds de programmation francophone mutualisé	Les activités de communication relevaient des organismes récipiendaires du FPFM afin qu’ils puissent adapter la promotion aux couleurs de leurs événements ainsi qu’à l’aménagement spécifique de leur lieu de déploiement.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> Des communications ciblées ont été faites auprès des publics visés. <i>Théâtre Outremont</i> Les communications et actions de promotion ont été réalisées par courriel avec des groupes spécifiques ciblés.
Montréal en affaires	Quatre capsules témoignages ont été produites et diffusées dans le cadre de l’opération de communication numérique jusqu’au 20 mars 2025 inclusivement, dont une capsule en collaboration avec notre partenaire L’École des entrepreneurs du Québec (voir les liens ci-dessous). Ces capsules seront hébergées sur montreal.ca, dans la page Montréal, un atout pour les affaires. • Capsule témoignages de l’École des entrepreneurs du Québec • Capsule témoignage de la fondatrice Art X Terre, Hélène Leblanc • Capsule témoignage de la fondatrice de Global international, Patricia Casabulo • Capsule témoignage de la vice-présidente de Derma&Co, Sara Turchetta Deux articles ont été publiés sur le blogue de PME MTL, également partenaire de la Ville de Montréal. Ces articles ont bénéficié d’une visibilité amplifiée sur les réseaux sociaux de la Ville de Montréal : • Quand le français ouvre les portes de l’international • Le français en affaire : vecteur de réussite pour les entreprises Trois articles promotionnels ont également été publiés sur le site Lesaffaires.com (deux autres suivront d’ici la fin de mars). Le contrat comprenait une amplification sur les réseaux sociaux du journal Les Affaires. Un article promotionnel a également été publié dans la section Xtra de l’édition du 18 mars de La Presse +: • Montréal en affaires et en français : un atout pour les entreprises • Montréal : quand la langue française fait rayonner la culture - Les Affaires • Quand le français renforce la cohésion et la réussite des entreprises montréalaises • XTRA, La Presse +, le 18 mars Par ailleurs, il y a eu une publication sur LinkedIn sur les résultats du sondage BIP : • Montréal en affaires et en français.pdf Ville de Montréal Il y a eu également une publication menant à la page Montréal en affaires sur montreal.ca : • Le français : un atout pour les affaires Ville de Montréal La Ville de Montréal a pu participer à la mission économique de l’Organisation internationale de la Francophonie qui s’est déroulée le 13 juin 2024 à Montréal. Durant cet événement, Montréal a pu se positionner en carrefour de la francophonie économique en Amérique du Nord. Cette participation s’est traduite par : • Une allocution durant la cérémonie de clôture évoquant l’importance du français en affaires. • Une présentation de la part d’une directrice du Service du développement économique portant sur les occasions d’investissement au Québec pour les milieux d’affaires francophones.

3.3 Comment avez-vous appliqué le protocole de visibilité du gouvernement du Québec tout au long de votre projet ?

☒ Mention écrite ☒ Logo du gouvernement

Projet	Protocole
Des racines pour grandir	Mention écrite dans les échanges avec les parties prenantes.
Marquage	Mention qu’une aide financière est accordée par le gouvernement du Québec (et l’UMQ) pour la réalisation du projet et l’utilisation du logo du programme Fous du français.
Fonds de programmation francophone mutualisé	- Les 6 organismes ont ajouté le logo du gouvernement dans leurs communications et leurs pavoisements en lien avec le Fonds de programmation francophone mutualisée. - Lors des conférences de presse et des lancements d’événements, le ministère de la Langue française était également cité à titre de partenaire.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	Mention écrite dans les courriels avec les parties prenantes et les participants.
Montréal en affaires	Mention dans les différents supports promotionnels ainsi que dans les capsules (un suivi de la part des communications du ministère a pu être offert).

3.4 Le cas échéant, faites état des difficultés que vous avez rencontrées durant la réalisation du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Difficultés
Des racines pour grandir	Le projet s’est déroulé comme prévu.
Marquage	<u>Temps</u> Un délai de signature de la convention entre l’UMQ et la Ville de Montréal a retardé le démarrage des activités. <u>Barrière linguistique</u> - Bien que le projet soit destiné à des allophones issus de l’immigration, la communication avec les participants et les participantes a été difficile puisque leur niveau d’utilisation du français était souvent insuffisant pour permettre une conversation fluide avec eux. - Il y a ainsi eu constat que la valorisation d’une langue est étroitement liée à son apprentissage. <u>Impact</u> Une activité visant à afficher dans les commerces des messages bienveillants sur l'utilisation du français au quotidien n’a pas eu l’adhésion souhaitée. Cette portion du projet a donc été interrompue.
Fonds de programmation francophone mutualisé	<u>Contexte financier</u> Le contexte actuel et le recrutement de personnel est difficile pour les festivals et événements. <u>Calendrier</u> - Les liens sont plus difficiles avec les écoles de francisation ou organismes favorisant l’accueil de nouveaux arrivants en période des grandes vacances, dates auxquelles la majorité des événements se déployaient. - Le calendrier des espaces disponibles sur le territoire du Quartier des spectacles, lieu circonscrit dans les critères du FPFM, est contingenté et limite la disponibilité de lieux en période estivale pour s’y déployer. <u>Approche</u> Il est plus difficile de faire déplacer les groupes ou le public allophone que d’aller à leur rencontre dans leurs arrondissements. Ce public, surtout les nouveaux arrivants, préfère fréquenter les services offerts dans leur milieu de vie, et ce, pour de multiples raisons.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<u>Salle Pauline-Julien</u> <u>Programme de théâtre</u> Dans le cadre de la collaboration avec l’école primaire, il a été compliqué de faire valoir les compétences de l’organisme. Les enseignants ont attribué de nombreuses responsabilités pédagogiques aux médiatrices, alors qu’elles étaient censées faire découvrir les métiers culturels et promouvoir l’amour du français à travers le jeu dramatique. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> La situation précaire de nombreux nouveaux arrivants rend leur emploi du temps très chargé, ce qui complique leur participation en dehors des cours de francisation. Cependant,

	l'organisme constate que les activités familiales attirent davantage de participants et les participantes. Il observe également un besoin d'échanges entre les participants et les participantes et l'équipe. <i>Théâtre Outremont</i> L'organisme a dû annuler une projection en raison de la grève de l'automne 2023. Le CEAO était fermé, ce qui empêchait les familles de trouver des solutions de garde pour leurs enfants.
Montréal en affaires	Un manque de données actualisées concernant le territoire montréalais a posé un défi.

3.5 Le cas échéant, quelles mesures avez-vous prises pour pallier ces difficultés ? Quels sont les résultats de ces mesures ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Mesures
Des racines pour grandir	Le projet s’est déroulé comme prévu
Marquage	<u>Temps</u> Après le lancement de l’invitation à déposer une proposition, la Ville, par l’entremise du BINAM (SDIS) a sélectionné l’organisme PAAL comme partenaire « terrain » pour coordonner la gestion des artistes, ainsi que les journées de cocréation citoyennes, le vernissage et les expositions nomades. Grâce à la collaboration de l’arrondissement de Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension et PAAL, le projet a réussi rapidement à mettre en place les différentes activités estivales et à concrétiser des collaborations précieuses qui ont permis d’atteindre les résultats prévus. <u>Partenariats</u> Grâce à la collaboration avec les équipes de l’arrondissement, le projet a réussi à s’intégrer dans les différentes activités estivales de l’arrondissement. Par la suite, il a été bien accueilli dans les organismes pour les expositions nomades. <u>Barrière linguistique</u> L’équipe, ainsi que les artistes ont fait preuve de beaucoup d’empathie et ont utilisé l’art comme moyen de communication. En ce qui concerne les expositions nomades, un groupe d’animateurs et animatrices culturelles ont utilisé des jeux de cartes, ainsi qu’une animation posée pour aider les personnes à mieux comprendre, à participer et à s’exprimer par rapport à ce qu’eux percevaient des œuvres présentées.
Fonds de programmation francophone mutualisé	Pour compenser le calendrier chargé du Quartier des spectacles, l’équipe a trouvé des lieux alternatifs en collaboration avec un promoteur. Une rencontre-bilan a été organisée avec chaque organisme pour qu’ils puissent exprimer les enjeux du projet, les réussites et les aspects à améliorer avant la reconduction du Fonds pour une deuxième édition. Des conclusions ont été tirées de ces rencontres et des rapports-bilans reçus de chaque organisme afin d’apporter des ajustements. Une version simplifiée du FPFM a été développée pour un déploiement en 2024, répondant aux enjeux de la première édition.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<u>Salle Pauline-Julien</u> <u>Programme de théâtre</u> Les médiatrices ont poursuivi leur travail avec l’école de quartier et des mises à jour ont été faites en cours d’année pour s’assurer que les expertises soient respectées. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> La nouvelle mouture du projet proposera davantage d’occasions d’échanges afin que les participants soient plus actifs dans l’activité et plus motivés à y participer. <i>Théâtre Outremont</i> L’organisme a annulé la projection.
Montréal en affaires	Pour pallier le manque de données nécessaires au lancement de la campagne, il a fallu réaliser des études et des sondages : L’Observatoire de la francophonie économique (OFÉ) a été mandaté afin d’accompagner la Ville dans l’identification de données et de constats sur les avantages de faire affaires en français pour les entrepreneurs montréalais. L’objectif était d’avoir accès à des données et autres informations qui ont

	permis de répondre à la question suivante : Quelle est la valeur ajoutée de la francophonie pour les entreprises montréalaises, au niveau du développement d'affaires? • Sondage sur la perception de l'utilisation du français dans le milieu des affaires à Montréal : à la suite de l'appel à soumissionner pour retenir les services d'une firme de sondage, nous avons retenu les services de BIP Recherche. Cela nous a permis de mieux orienter nos stratégies dans la diffusion de la communication prévue à l'entente de démarrage.
--	---

3.6 Le projet a-t-il permis d'atteindre les retombées visées ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	
Des racines pour grandir	Ces activités se sont déroulées entre janvier et avril 2024. Elles nous ont permis de rejoindre 180 élèves de classes d'accueil et du régulier. L'exposition au MEM-Centre des mémoires montréalaises a été vue par plus de 30 000 visiteurs.
Marquage	L'interaction avec les résidents et les passants durant le déroulement du projet a mis en lumière l'efficacité d'une démarche originale et positive dans la mise en valeur du français, où l'art sert de pont au rapprochement. Cette stratégie a éveillé chez les allophones un enthousiasme marqué non seulement pour la pratique du français, mais également pour une exploration approfondie de la culture québécoise, incarnée par ses expressions quotidiennes. Cet intérêt pour la culture facilite grandement leur intégration dans la communauté d'accueil. En touchant un public varié tant sur le plan linguistique que générationnel, et en promouvant activement la diversité et l'inclusion, le projet a contribué à enrichir le tissu social et culturel de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension. Les activités, bien au-delà de renforcer les compétences linguistiques des participants, ont également favorisé les échanges culturels et le dialogue communautaire, facilitant ainsi les bases d'une communauté plus inclusive et résiliente. La deuxième phase du projet a ajouté une dimension supplémentaire à cette réussite, avec la création d'une exposition mettant en avant les œuvres réalisées lors des événements publics et les artistes derrière ces conceptions. Cette initiative, marquée par la mise en place de six panneaux d'exposition dans des établissements clés de l'arrondissement, a touché un grand nombre de personnes, démontrant l'accessibilité et la portée étendue du projet. Les activités interactives telles que les « Jeux de Cartes Expressions québécoises » et les visites guidées ont enrichi l'expérience des visiteurs, offrant une immersion significative dans la culture québécoise.
Fonds de programmation francophone mutualisé	Les objectifs généraux ciblés furent atteints : • Promouvoir le français, langue officielle du Québec, dans la métropole et contribuer à son rayonnement dans les festivals et événements présentés à Montréal. ○ Les 6 organismes reconnus ont déployé une programmation de qualité, inclusive, gratuite et accessible à tous. • Faire rayonner la langue française à travers des projets qui la valoriseront et qui mettront de l'avant sa richesse, et ce, d'une façon originale et percutante pour une clientèle ouverte à la découverte, soit le public montréalais averse d'activités culturelles offertes en français. ○ 6 festivals, 25 jours de programmation, 103 activités culturelles. • Profiter de la notoriété des festivals qui, réunis, permettront de positionner à l'avant-scène la langue française, et ce, par le biais d'une multidisciplinarité artistique. ○ Les 6 projets ont mis en valeur la langue française par l'entremise de divers médiums artistiques, soit la littérature, le conte, le théâtre, la poésie, la musique, les arts visuels et des tables rondes. • Offrir aux Montréalaises et aux Montréalais une panoplie de projets financés par ce même fonds dont l'impact sera percutant auprès de milliers de festivaliers qui bénéficieront de l'offre culturelle bonifiée en français. ○ Près de 160 000 festivaliers ont assisté aux différentes activités offertes par l'entremise du FPFM. • Faire un coup double : mettre de l'avant l'importance de la langue française dans l'offre culturelle destinée aux Montréalaises et aux Montréalais en plus

	de permettre aux festivals et événements de travailler à de nouveaux concepts ou idées de mise en valeur de la langue. o La mutualisation avec des organismes communautaires et sociocommunautaires en francisation a permis aux festivals d'élaborer des concepts de médiation et des projets artistiques relationnels afin de permettre les échanges entre le public allophone et francophone.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre</u> Le projet a permis d'atteindre les objectifs puisque les élèves de l'école Jonathan-Wilson ont davantage adopté le français comme langue commune dans les corridors de l'école. Ils se sont aussi beaucoup amusés avec la langue, ce qui a permis à certains de développer leur vocabulaire et de vivre une expérience positive en français. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> L'organisme a constaté l'enthousiasme des participants. La découverte d'œuvres et d'artistes qui travaillent en français leur permet d'apprendre et de s'intégrer sous un nouvel angle. Pour plusieurs, ils quittent un pays et une culture qui leur est chère. Découvrir la richesse de la culture locale est une belle façon de faire le pont entre la culture d'origine et la culture d'accueil. <i>Théâtre Outremont</i> <u>Projet stop-motion avec les jeunes</u> Les 14 élèves de l'école secondaire Lucien-Pagé ont relevé haut la main le défi qui leur était proposé. Ils ont su faire équipe autour de créations collectives en communiquant en français alors que tous ne parlaient pas la même langue. L'animateur a attisé leur curiosité artistique et leur a fait découvrir le monde de la réalisation au Québec. L'événement du 26 mai a été riche en émotions et en rires. Les élèves ont témoigné beaucoup de gratitude à l'égard de leur professeure, l'animateur et l'organisatrice. Ils nous ont confié s'être sentis célèbres et reconnus par leurs pairs. <u>Projections mensuelles grand public</u> Le projet a atteint tous ses objectifs. Les adultes et les familles ayant assisté aux projections ont participé de manière enthousiaste aux discussions et aux quizz. À chaque projection, des personnes de l'assistance venaient remercier l'organisatrice Ana Bellono. La relation entre le CEAO ainsi que les autres organismes communautaires et le Théâtre Outremont a été consolidée au point que de nouveaux projets sont en train d'être réfléchis. Ces organismes ont attesté que leurs publics avaient grandement apprécié la découverte de ces films québécois et qu'ils leur ont permis de se familiariser avec la culture de leur pays d'accueil. Ces séances ont été aussi une belle occasion de pratiquer la langue française du début à la fin des séances. Les billets de Ciné-Outremont offerts aux finalistes des quizz permettront à des publics allophones d'assister à des productions québécoises parmi la grande sélection du théâtre tout au long de l'année.
Montréal en affaires	Cette expérience nous a permis de gagner en connaissances et de sensibiliser, autant à l'interne qu'à l'externe, aux avantages de faire affaires en français. Nous utiliserons ces acquis pour les prochains projets, posant ainsi les bases pour mieux avancer dans le domaine de la valorisation de la langue française auprès du milieu des affaires.

3.7 Quels ont été les points forts du projet ?	
Cliquez ici pour entrer du texte.	
Projet	Points forts
Des racines pour grandir	• Offre une occasion de rencontres entre les classes d'accueil et celles du programme régulier pour faciliter la compréhension mutuelle et l'intégration des nouveaux élèves. • Favorise l'apprentissage du français par les élèves des classes d'accueil grâce aux ateliers animés par le MEM-Centre des mémoires montréalaises et les discussions avec leurs pairs lors d'ateliers communs. • Permet d'approfondir les connaissances des élèves sur l'histoire de Montréal. • Explore différentes formes d'expression, le français oral et écrit, mais aussi des formes plus artistiques.
Marquage	<u>Le processus</u> • La collaboration avec un organisme externe a permis de profiter de l'expertise d'un organisme comme PAAL dans la gestion artistique et l'animation culturelle. • Ce fait a permis aux artistes de se consacrer entièrement à l'animation des ateliers et à la création des œuvres. • Les partenaires ont fait preuve d'agilité pour répondre à l'échéancier. • Un comité de suivi entre la Ville et l'arrondissement a été mis en place.

	<u>La pertinence</u> • La capacité des artistes à parler plusieurs langues et mobiliser différentes populations. • Les différentes origines des artistes ont créé un environnement multiculturel bienveillant et accueillant pour les participantes et participants. • Participation significative des jeunes (24 % du total des personnes participantes). • Occasions de rencontres en présence, ce qui a contribué à briser l’isolement et à favoriser la socialisation à travers l’utilisation du français. • Promotion de l'autonomie des personnes allophones. • Célébration de la rencontre interculturelle entourée de la richesse et de la diversité de la langue française. <u>Le résultat</u> • Participation enthousiaste de la population (836 personnes rejointes de façon directe) • Expression, rassemblement, inclusion et création amicale et ludique permise par le projet. • (Re)appropriation de l’espace public. • Nouvelles collaborations et synergies tissées grâce au projet.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Les organismes saluent le programme qui a permis une collaboration avec un partenaire culturel ou socioculturel. Ce partenariat a apporté d’autres réflexions, permis d’ouvrir des discussions et de contribuer à une expérience enrichissante dans le cadre d’un travail d’équipe et de répartition de la tâche. • Une grande liberté d’action sur l’élaboration de nouvelles activités et projets a été soulevée. • Les projets ont permis aux organismes d’aller à la rencontre d’un nouveau public.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> • Les médiatrices hautement qualifiées qui ont accompagné le projet de théâtre au primaire a été le grand point fort de ce volet. Par leur enthousiasme et leur expertise, elles ont su transmettre leur amour de la langue et de la culture à ces jeunes. • Dans le deuxième volet, chacun des échanges après-spectacle ou après-activités a été un moment fort et à renouveler. Il s’agit d’une merveilleuse occasion pour les participants de témoigner de leur parcours et de faire un lien entre la culture d’accueil et leur vécu. <i>Théâtre Outremont</i> • Le lien créé ou consolidé avec les différents partenaires des projets. • La découverte de la culture québécoise pour les publics allophones et nouveaux arrivants. • La découverte du Théâtre Outremont.
Montréal en affaires	Le projet a permis à Montréal de valoriser le français pour les affaires et de mettre en place des premières actions sur le sujet. Il a aussi permis à Montréal d’avoir en main des arguments forts pour la diversification de marchés dans le contexte actuel qui nécessite l’ouverture vers d’autres marchés, en particulier ceux de la francophonie.

3.8 Quels ont été les points faibles du projet ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Points faibles
Des racines pour grandir	S/O
Marquage	Voir section 3.4 du présent rapport.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Défis liés à la programmation estivale pour les projets impliquant des écoles de francisation. • Pour certains organismes, les critères de l’apport de la mutualisation entre les organismes partenaires n’étaient pas assez détaillés lors de l’appel à projets. • Le calendrier du Quartier des spectacles est surchargé en période estivale. • Le processus administratif est lourd pour élaborer un projet en-dehors de la programmation régulière des festivals.

Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre</u> Une meilleure compréhension des rôles de médiatrices par les enseignants est nécessaire dans le cadre du renouvellement du projet avec l'école primaire. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> Le peu de disponibilité en soirée avec des participants nuit à la diversité des activités proposées. <i>Théâtre Outremont</i> • La grève du personnel enseignant à l'automne 2023. • Les distributeurs de films n'avaient pas de sous-titrages français.
Montréal en affaires	L'impact de ce projet de sensibilisation est difficile à mesurer à court terme. Toutefois, l'approche est importante pour mettre le sujet du français en affaires sur la table.

3.9 Quelles sont les améliorations possibles ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Améliorations possibles
Des racines pour grandir	S/O
Marquage	Améliorations possibles abordées dans la section 3.4 et 3.5 du présent rapport.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Élargissement de l'offre aux 82 organismes du territoire de la Ville ayant obtenu un financement via le Programme de soutien aux festivals et événements culturels (PSFEC) 2024 afin, entre autres, d'alléger et de simplifier les processus administratifs des organismes demandeurs. En effet, les projets peuvent se présenter sous forme de volets à la programmation initialement prévue axés sur la valorisation du français. • Extension du programme aux organismes sur tout le territoire de la ville afin de sortir de la zone du Quartier des spectacles et se déployer dans plus d'arrondissements.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> <u>Programme de théâtre</u> Rédaction d'un cahier de charges pour les médiatrices qui serait communiqué au personnel enseignant afin de bien définir leur rôle. <u>Projet avec les groupes de francisation</u> Compréhension raffinée de la réalité des nouveaux arrivants permettant de mieux cibler les événements auxquels ils sont susceptibles de vouloir et de pouvoir participer. <i>Théâtre Outremont</i> • Promotion des événements par les réseaux sociaux permettant de toucher un public plus large et de maintenir l'engagement entre les événements. Aussi, exploiter les plateformes sociales pour recueillir des retours en temps réel, répondre aux questions des personnes participantes et encourager les discussions autour des films. • Sous-titrage en français pour les films projetés afin de rendre les contenus plus accessibles aux participants qui rencontrent des difficultés avec la compréhension orale du français. Cela améliorerait leur expérience de visionnage et faciliterait leur participation aux discussions post-projection.
Montréal en affaires	Occasion d'ouverture vers des marchés de la francophonie, notamment dans le contexte actuel.

3.10 Quelles sont les répercussions du projet sur le secteur, le territoire et le public visés ?

Cliquez ici pour entrer du texte.

Projet	Répercussions
Des racines pour grandir	Le projet a permis de valoriser la langue française auprès des élèves allophones des classes d'accueil qui ont utilisé le français comme langue de communication et de lien avec les élèves du régulier. Le projet a amené les élèves à découvrir ensemble des éléments de la langue et de la culture montréalaise et québécoise.

Marquage	Les objectifs initiaux, axés sur la valorisation de la langue française, l'engagement communautaire, la diversité et l'inclusion ont été atteints avec succès. La visibilité et l'impact du projet démontrent sa résonance et son importance au sein de la communauté : • Le projet a réussi à rejoindre plus de 800 personnes de la communauté cible, c'est-à-dire, des individus et souvent leurs familles qui fréquentent le secteur de Parc-Extension, soit parce qu'elles y habitent ou y travaillent, ou bien tout simplement parce qu'elles y transitent. • Le marquage a véhiculé avec bienveillance l'importance et la richesse du français auprès des personnes qui ont peu de contact avec cette langue et dans un quartier qui s'avère parfois réticent à l'adoption collective du fait francophone de Montréal. • Ce projet a contribué à enrichir le tissu social et culturel du quartier de Parc-Extension. Des citoyennes et citoyens de tous horizons en incluant des Québécois d'origine, y compris des policiers et des agents de sécurité, ont participé et partagé leur sentiment de redécouverte de la beauté de leur propre langue, souvent pour la première fois perçue et appréciée à un niveau artistique. Les journées de cocréation citoyenne et ensuite les expositions nomades leur ont offert une nouvelle perspective, leur permettant de regarder la langue française non seulement comme un moyen de communication, mais aussi comme une source d'inspiration artistique et de fierté culturelle. Ainsi, à travers ses différentes phases et activités, le projet n'a pas seulement atteint ses objectifs initiaux, mais a également laissé une empreinte durable sur la communauté, soulignant l'importance du dialogue interculturel et de l'inclusion sociale dans la construction d'une société accueillante et unie, où chaque individu peut se reconnaître et s'épanouir dans la richesse de la langue française.
Fonds de programmation francophone mutualisé	• Développement de nouveaux publics pour les organismes. • Programmation d'arts vivants et d'ateliers ayant amené la population à découvrir des artistes qui s'expriment en français par leur art : atelier de slam, poésie, chanson francophone diffusée par des artistes issus de l'immigration. • Développement de liens avec des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes immigrantes et réfugiées, notamment en francisation.
Salle Pauline-Julien et Théâtre Outremont	<i>Salle Pauline-Julien</i> Les projets ont permis d'inscrire la culture francophone dans la communauté et de valoriser la langue française qui va au-delà des sensibilités culturelles ou historiques. Le secteur culturel, pédagogique et de l'immigration sont enrichis des échanges réalisés, la salle Pauline-Julien et sa mission francophone est reconnue et appréciée davantage par la population et le public devient curieux d'en apprendre davantage sur les artistes d'ici. <i>Théâtre Outremont</i> <u>Projet stop-motion avec les jeunes</u> • Encouragement à la créativité et à l'expression personnelle : ○ Le projet Court-métrage Stop Motion a permis aux jeunes participants de développer des compétences artistiques et techniques sous la supervision d'un professionnel de l'ONF. En travaillant sur la réalisation de leur propre court-métrage, les élèves ont pu exprimer leurs expériences et perspectives uniques, renforçant leur confiance en eux et leur engagement scolaire. • Promotion du secteur cinématographique québécois : ○ En mettant en avant des films québécois et en organisant des discussions autour de ces œuvres, le projet a contribué à valoriser le cinéma québécois auprès d'un public diversifié. Les participants ont pu découvrir et apprécier les réalisations cinématographiques locales, créant ainsi une connexion plus profonde avec la culture québécoise. <u>Projections mensuelles grand public</u> • Renforcement de l'intégration culturelle et linguistique : ○ Les projections de films québécois ont fourni aux participants un accès direct à la culture locale et ont favorisé l'apprentissage du français dans un contexte pratique et engageant. Les discussions post-projection ont permis d'enrichir leur vocabulaire et de renforcer leur compréhension culturelle, facilitant ainsi leur intégration dans la société québécoise. • Création de liens : ○ Le projet a réuni des individus et des familles de divers horizons culturels et de différents quartiers, notamment Côte-des-Neiges, Outremont, l'Est de Montréal, ou encore Montréal-Nord. Cela a

		favorisé la création de réseaux de soutien et le sentiment d'appartenance à une communauté plus large.
	Montréal en affaires	Il est maintenant démontré que le français est un atout pour le développement des affaires, en particulier dans le contexte actuel. Les études et les cas de succès en témoignent. Ces données et cette campagne ont ainsi permis de poser les assises d'un événement sur la francophonie d'affaires qui aura lieu le 27 mai prochain à Montréal.

Volet financier

5 – Budget		
5.1 – Coûts du projet		
L’organisme a-t-il droit au remboursement de la TPS et de la TVQ accordé aux organismes de services publics ? X Oui ☐ Non		
Prenez note que la portion remboursable de la TVQ et de la TPS est exclue des dépenses admissibles et que le détail des dépenses du projet doit tenir compte de ce paramètre.		
Poste de dépenses	Dépenses prévues	Dépenses réelles
Main d’œuvre	118 750 \$	119 895 \$
Autres dépenses admissibles liées au projet: - Coût d’achat de matériel et de fournitures - Coûts de logistique-tenue d’événements - Coûts de production - Étude et expertise-conseil - Honoraires professionnels - Location d’équipement ou de locaux - Promotion	819 375 \$	818 397 \$
Frais d’administration (maximum 10 % des dépenses admissibles)	11 875 \$	11 708 \$
Sous-total	950 000 \$	950 000\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Autre(s) dépense(s), précisez:	\$	\$
Sous-total	\$	\$
Coût total du projet	950 000 \$	950 000 \$
5.2 – JUSTIFICATION DES ÉCARTS ENTRE LES DÉPENSES PRÉVUES ET LES DÉPENSES RÉELLES		
Le cas échéant, expliquez les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.		
N/A		

6 – Commentaires
Le cas échéant, veuillez indiquer toute information liée au projet qui n’a pas été abordée ou toute autre considération que vous jugez pertinente.
N/A

7 – Déclaration

Je soussigné, Benoit Dagenais, confirme que je suis habilité à représenter l’organisme tel que je le déclare, et que les renseignements fournis dans ce rapport et dans les documents annexés sont complets et véridiques. Je m’engage à fournir aux représentants et aux représentantes du Ministère toute information nécessaire à la reddition de comptes du projet et à remplir tout autre document nécessaire à l’analyse des retombées du programme visé.

Signature
Fonction : Directeur général de la Ville de Montréal

Date : 2025-03-25

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : RE: VdeM_Annexe_20jan2025 (003).docx
Date : 22 janvier 2025 11:18:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Je suis en rencontre.

Le montage financier sera ajouté à la CAF qui vous sera transmise d'ici la fin de la journée.
Vous aurez le document complet, tout y sera.

Nous ne pouvions commenter la version PDF, c'est pourquoi j'ai retourné la version Word.

Merci!

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 22 janvier 2025 11:14
À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Re: VdeM_Annexe_20jan2025 (003).docx

Possible de m'appeler directement ? Appel rapide. Tu peux me joindre au (514) 208-5650
Merci !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal
[REDACTED]
noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 janvier 2025 10:56
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>
Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : VdeM_Annexe_20jan2025 (003).docx

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Voici la proposition ajustée.

C'est à partir de cette version qu'Aurélien préparera la convention d'aide financière (CAF) que vous recevrez d'ici la fin de la journée pour approbation par votre comité demain.

À noter que la CAF n'aura pas été validée par notre DAJ, les démarches se feront sous peu.

Merci!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : RE: VdeM_Annexe_20jan2025 (003).docx
Date : 22 janvier 2025 11:10:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Oui le tableau général sera inclut à l'Annexe A.

Merci!

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>
Envoyé : 22 janvier 2025 11:09
À : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : Re: VdeM_Annexe_20jan2025 (003).docx

Bonjour Jessica,
Merci, bien reçu. Je comprends donc que le volet budget prévisionnel (le tableau général) ne serait donc pas requis ?
Merci !
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal

noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 janvier 2025 10:56
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>; Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>
Cc : Stique, Aurélien <Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>
Objet : VdeM_Annexe_20jan2025 (003).docx

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Voici la proposition ajustée.

C'est à partir de cette version qu'Aurélien préparera la convention d'aide financière (CAF) que vous recevrez d'ici la fin de la journée pour approbation par votre comité demain.

À noter que la CAF n'aura pas été validée par notre DAJ, les démarches se feront sous peu.

Merci!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#); [Blouin, Jessica](#)
Objet : Seconde ébauche / version de travail
Date : 21 janvier 2025 14:06:48
Pièces jointes : [Outlook-wq304v0j.png](#)
[VdeM Annexe_20jan2025.pdf](#)

Bonjour Geneviève,
Bonjour Jessica,

Pour faire suite à notre discussion rapide, voici donc, toujours en mode ébauche et à valider de notre côté, une seconde proposition. Je suis disponible pour en discuter à votre convenance (514) 208-5650.

Un grand merci,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#); [Blouin, Jessica](#)
Objet : Seconde ébauche / version de travail
Date : 21 janvier 2025 14:06:48
Pièces jointes : [Outlook-wq304v0j.png](#)
[VdeM Annexe_20jan2025.pdf](#)

Bonjour Geneviève,
Bonjour Jessica,

Pour faire suite à notre discussion rapide, voici donc, toujours en mode ébauche et à valider de notre côté, une seconde proposition. Je suis disponible pour en discuter à votre convenance (514) 208-5650.

Un grand merci,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
À : [St-Onge, Geneviève](#)
Cc : [Champagne, Juliette](#)
Objet : Sous embargo : Rapport final - comité sur la langue française de la Ville de Montréal
Date : 2 octobre 2024 13:26:42
Pièces jointes : [Outlook-vgbpta1w.png](#)
[Langue Française - Rapport final_oct2024.pdf](#)

Bonjour Geneviève,

Pour faire suite à notre discussion, voici donc, sous embargo, le rapport final du comité. À noter qu'il sera déposé au comité exécutif du mercredi 9 octobre en matinée. Je suis sincèrement désolée de ce court délai, je viens tout juste de recevoir la version finale, il y a quelques minutes.

On en parle donc lors de notre rencontre à 14h.

Un grand merci, et à très bientôt !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [St-Onge, Geneviève](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Cc : [Labbé, Nancy](#)
Objet : Suivi - rapport de recommandations
Date : 1 octobre 2024 08:04:00

Bonjour Noémie,

Je viens aux nouvelles quant au rapport de recommandations qui sera publié sous peu. Pourrions-nous en avoir une copie bientôt afin de préparer nos messages ?

Mon adjointe a également communiqué avec toi par courriel pour planifier une rencontre. Je crois qu'elle est toujours en attente d'un retour de ta part.

Au plaisir !

Geneviève St-Onge

Directrice | Direction des partenariats, de l'aide financière et des compétences langagières

Bureau du sous-ministre adjoint aux politiques, partenariats et affaires institutionnelles

Ministère de la Langue française

Tél. : 418 263-2008 poste 4221

De : [St-Onge, Geneviève](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Cc : [Blouin, Jessica](#)
Objet : TR: Convention d'aide financière
Date : 23 janvier 2025 17:22:00
Pièces jointes : [CAF_VDMTL_Entente_Spécifique_2024-2025.docx](#)

Bonjour Noémie,

Je te fais suivre la suggestion pour bonifier l'annexe A et vous offrir plus d'autonomie dans le choix de vos événements, initiatives et autres. Cet ajout évitera de devoir venir nous les faire valider, car la convention balisera déjà outre que se dérouler en français, ils auront des actions de promotion, valorisation de la langue française.

Tu trouveras la suggestion surlignée en jaune à la page 12 : Les événements, initiatives et autres activités visés par le Projet auront la caractéristique de non seulement se dérouler en français, mais seront également bonifiés d'action visant la promotion, la sensibilisation, la valorisation, le rayonnement ou la vitalité de la langue française.

Nous pourrions nous parler ce vendredi. Donne-moi tes disponibilités.

Merci !

Geneviève

De : Blouin, Jessica

Envoyé : 22 janvier 2025 15:40

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE

Cc : Yasmina AZIKI ; Stique, Aurélien ; St-Onge, Geneviève

Objet : Convention d'aide financière

Bonjour Noémie,

Voici le projet de convention d'aide financière (CAF), établi en fonction des discussions tenues.

À noter que cette version est non validée et non approuvée.

Cordialement!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Cc : [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : TR: Convention d'aide financière
Date : 24 janvier 2025 08:37:00

Bonjour Noémie,

J'en profite pour te revenir sur les vérifications effectuées à savoir s'il est possible de déposer sans présenter de cibles (ex. : montants ventilés par axes).

Nous pourrions déposer-le projet tel que proposé, sans la ventilation des montants par volet, au SCT en vue du dépôt au Conseil des ministres.

Cependant, comme mentionné verbalement, nous nous exposons à un plus grand risque de questions supplémentaires. Ainsi, bien que ce ne soit pas fréquent, il faut garder en tête qu'un refus de la part du Conseil du trésor ou du Conseil des ministres est une possibilité s'il juge que le dossier n'est pas assez solide. De plus, le contexte budgétaire gouvernemental actuel augmente nos risques.

Cordialement,

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

De : St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 23 janvier 2025 17:23

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Convention d'aide financière

Bonjour Noémie,

Je te fais suivre la suggestion pour bonifier l'annexe A et vous offrir plus d'autonomie dans le choix de vos événements, initiatives et autres. Cet ajout évitera de devoir venir nous les faire valider, car la convention balisera déjà outre que se dérouler en français, ils auront des actions de promotion, valorisation de la langue française.

Tu trouveras la suggestion surlignée en jaune à la page 12 : Les événements, initiatives et autres activités visés par le Projet auront la caractéristique de non seulement se dérouler en français, mais seront également bonifiés d'action visant la promotion, la sensibilisation, la valorisation, le rayonnement ou la vitalité de la langue française.

Nous pourrions nous parler ce vendredi. Donne-moi tes disponibilités.

Merci !

Geneviève

De : Blouin, Jessica <Jessica.Blouin@mlf.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 janvier 2025 15:40

À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE <noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca>

Cc : Yasmina AZIKI <yasmina.aziki@montreal.ca>; Stique, Aurélien
<Aurelien.Stique@mlf.gouv.qc.ca>; St-Onge, Geneviève <Genevieve.St-Onge@mlf.gouv.qc.ca>

Objet : Convention d'aide financière

Bonjour Noémie,

Voici le projet de convention d'aide financière (CAF), établi en fonction des discussions tenues.
À noter que cette version est non validée et non approuvée.

Cordialement!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

De : [Blouin, Jessica](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#); [Yasmina AZIKI](#)
Cc : [Stique, Aurélien](#); [St-Onge, Geneviève](#)
Objet : VdeM_Annexe_20jan2025 (003).docx
Date : 22 janvier 2025 10:56:00
Pièces jointes : [VdeM_Annexe_20jan2025 \(003\).docx](#)

Bonjour,

Voici la proposition ajustée.

C'est à partir de cette version qu'Aurélien préparera la convention d'aide financière (CAF) que vous recevrez d'ici la fin de la journée pour approbation par votre comité demain.

À noter que la CAF n'aura pas été validée par notre DAJ, les démarches se feront sous peu.

Merci!

Jessica Blouin

Coordonnatrice de l'aide financière

Ministère de la Langue française

800, rue D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

jessica.blouin@mlf.gouv.qc.ca

De : [Morin, Jeason](#)
À : languefrancaise@montreal.ca
Cc : [Tremblay, Manon](#); [Bussi res, Anny](#)
Objet : Proposition de collaboration
Date : 1 mai 2025 08:26:05

Bonjour,

C'est avec int r t et enthousiasme que je vous sollicite aujourd'hui afin de travailler ensemble   des avenues de collaboration entre nos deux organisations.

Je me pr sente, Jeason Morin, directeur de la promotion de la langue fran aise, des affaires interminist rielles et de la r gion m tropolitaine au minist re de la Langue fran aise.

R cemment, le minist re de la Langue fran aise et la Ville de Montr al ont sign  une entente de financement de 1,25 M\$ visant   r aliser des activit s de promotion et de valorisation de la langue fran aise afin d'affirmer le caract re rassembleur de la langue fran aise comme socle de son identit  et vecteur de coh sion au sein de l'espace public. Mon approche aujourd'hui ne concerne pas cette entente, mais propose de mettre en place des occasions d' change entre nos deux organisations. En effet, avec des mandats comme la valorisation de notre langue commune, le d veloppement d'initiatives touchant la jeunesse et la responsabilit  de mettre en place des strat gies r gionales   m me de r pondre aux d fis linguistiques cibl s sur le territoire, il appara t naturel que ma direction et votre  quipe tissent des liens et r fl chissent   ce qu'il serait pertinent et n cessaire de mettre en  uvre gr ce aux moyens et aux r seaux dont nous disposons.

Plusieurs dossiers gouvernementaux actuels touchent de pr s   la vitalit  de la langue fran aise, que ce soit l'exemplarit  de l' tat, le Plan pour la langue fran aise, rendu public en avril 2024, le projet de loi 84 sur l'int gration nationale et la politique qui en d coulera, et la recommandation du Commissaire   la langue fran aise d' laborer des plans r gionaux visant le renforcement du fran ais comme langue commune. Ces pistes d'action rejoignent les objectifs mis de l'avant dans le plus r cent Plan d'action en mati re de valorisation de la langue fran aise de la Ville de Montr al et repr sentent de solides points d'ancrage   une dynamique concert e entre nos deux organisations.

Je me permets de vous proposer une rencontre afin de discuter plus   fond de ces possibilit s de partenariat et de convenir ensemble de fa ons de faire b n fiques pour tous. La r gion de Montr al est au c ur de l'action gouvernementale en mati re de langue fran aise et il est grand temps qu'une conversation s'entame entre nous !

Merci de l'attention que vous porterez   cette requ te; mon  quipe et moi sommes disponibles,   un moment   votre convenance, pour partager nos projets, nos r alit s et nos bons coups respectifs.

Jeason Morin

Directeur de la promotion de la langue fran aise, des affaires interminist rielles
et de la r gion m tropolitaine

[Minist re de la Langue fran aise](#)

800 Place d'Youville, Qu bec (Qu bec), 4   tage, G1R 3P4
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/langue-francaise>
<https://www.facebook.com/mlfquebec>
[Page LinkedIn du Minist re](#)

De : [Morin, Jeason](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : Re: cet après-midi - changement
Date : 11 novembre 2024 19:22:40
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Outlook-vrjwc401.png](#)

Allô Noémie, j'ai une contrainte un peu après 13h. Je t'envoie demain les dispo pour le reste de la semaine ça te va ? Et tu me dis quand. Ça ne me dérange pas du tout.

Jeason

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Envoyé : Monday, November 11, 2024 6:38:08 PM
À : Morin, Jeason
Objet : Re: cet après-midi - changement

Bonjour Jeason,

Un grand merci pour ta compréhension, ceci est vivement apprécié.

À tout hasard, demain, au lieu de 11h, serais-tu disponible à 13h ou à 14 h ?

Je prends une chance, tu me dis (et on ne change plus, vraiment !)

Merci, bonne soirée et à demain !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



De : Morin, Jeason
Envoyé : 11 novembre 2024 13:54
À : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Objet : RE: cet après-midi - changement

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Je te reconvoque, je comprends tout à fait
Jeason

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Envoyé : 11 novembre 2024 13:46
À : Morin, Jeason
Objet : cet après-midi - changement

Bonjour Jeason,

J'espère que tu vas bien. Nous terminons actuellement les dossiers décisionnels pour les instances, le tout doit être ficelé cet après-midi. Serait-il possible de déplacer notre

rencontre à 16h ? Ou est-ce trop tard ? Vraiment désolée pour ce changement, n'hésite pas à me laisser savoir si c'est possible de ton côté. Sinon demain vers 11h ou 14 h, ou 16 h ? N'hésite pas à me laisser savoir si c'est possible de ton côté. L'idéal serait peut-être demain, mais n'hésite pas à me laisser savoir ou à proposer un autre moment, le cas échéant.

Un grand merci,

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Morin, Jeason](#)
À : ["Noemie DANSEREAU-LAVOIE"](#)
Objet : RE: cet après-midi - changement
Date : 11 novembre 2024 13:54:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Je te reconvoque, je comprends tout à fait
Jeason

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Envoyé : 11 novembre 2024 13:46
À : Morin, Jeason
Objet : cet après-midi - changement

Bonjour Jeason,

J'espère que tu vas bien. Nous terminons actuellement les dossiers décisionnels pour les instances, le tout doit être ficelé cet après-midi. Serait-il possible de déplacer notre rencontre à 16h ? Ou est-ce trop tard ? Vraiment désolée pour ce changement, n'hésite pas à me laisser savoir si c'est possible de ton côté. Sinon demain vers 11h ou 14 h, ou 16 h ? N'hésite pas à me laisser savoir si c'est possible de ton côté. L'idéal serait peut-être demain, mais n'hésite pas à me laisser savoir ou à proposer un autre moment, le cas échéant.

Un grand merci,
Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie
Commissaire à la langue française
Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De : [Morin, Jeason](#)
À : [Noemie DANSEREAU-LAVOIE](#)
Objet : Re: Semaine prochaine ?
Date : 6 novembre 2024 13:03:20
Pièces jointes : [Outlook-jgza5skf.png](#)

Allô, justement ce matin, je parlais de cette rencontre à organiser. La voici déjà à ton agenda.
Au plaisir! Jeason

De : Noemie DANSEREAU-LAVOIE
Envoyé : Wednesday, November 6, 2024 12:58:59 PM
À : Morin, Jeason
Objet : Semaine prochaine ?

Bonjour Jeason,

J'espère que tu vas bien ! Pour faire suite à notre discussion, aurais-tu un moment pour discuter en début de semaine prochaine ?

Par exemple lundi, vers 14h ou 15h, est-ce que ce serait possible ? N'hésite pas sinon à me faire part de quelques disponibilités.

Un grand merci, et au plaisir de se reparler très bientôt !

Noémie

Noémie Dansereau-Lavoie

Commissaire à la langue française

Ville de Montréal



noemie.dansereau-lavoie@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.